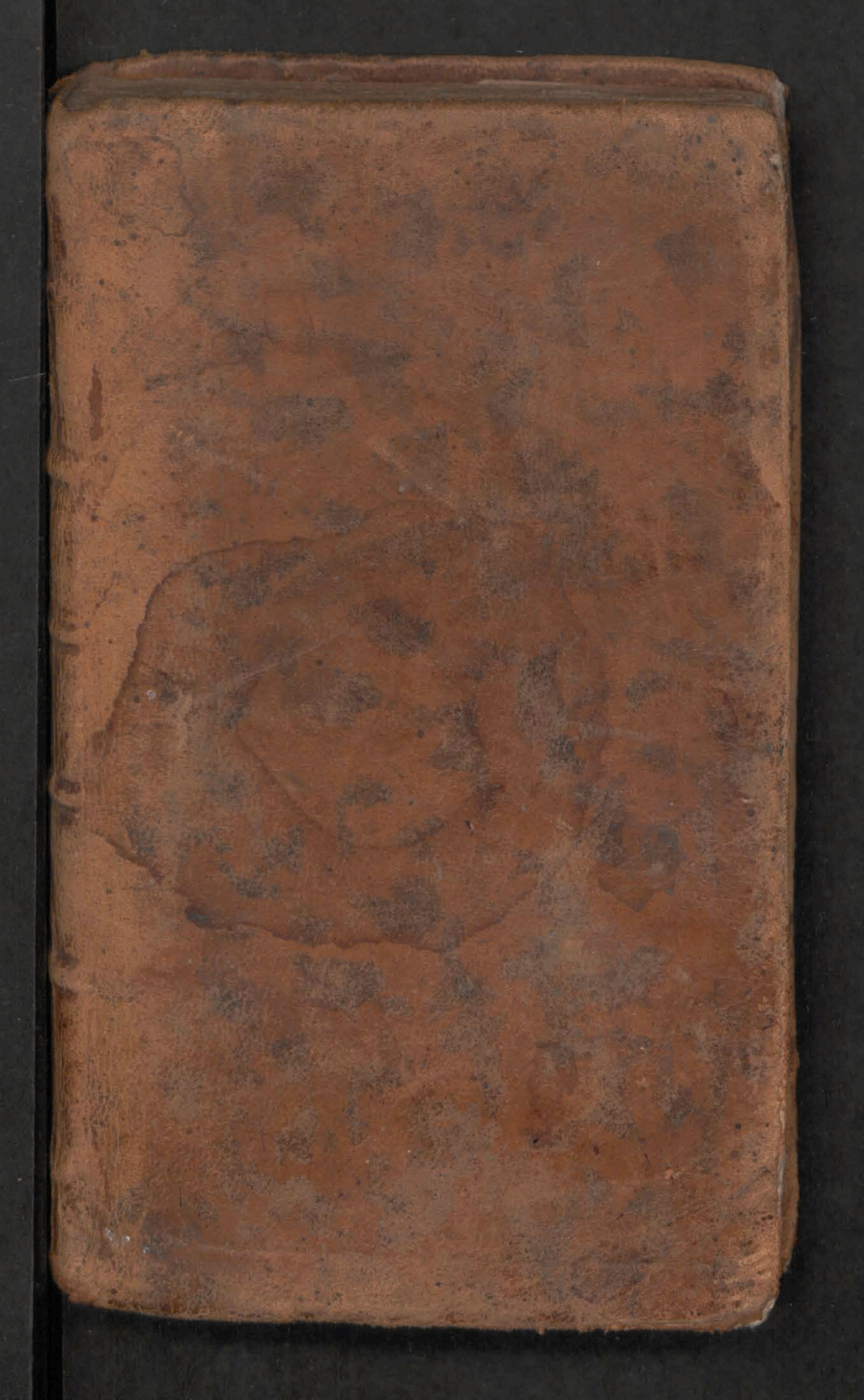
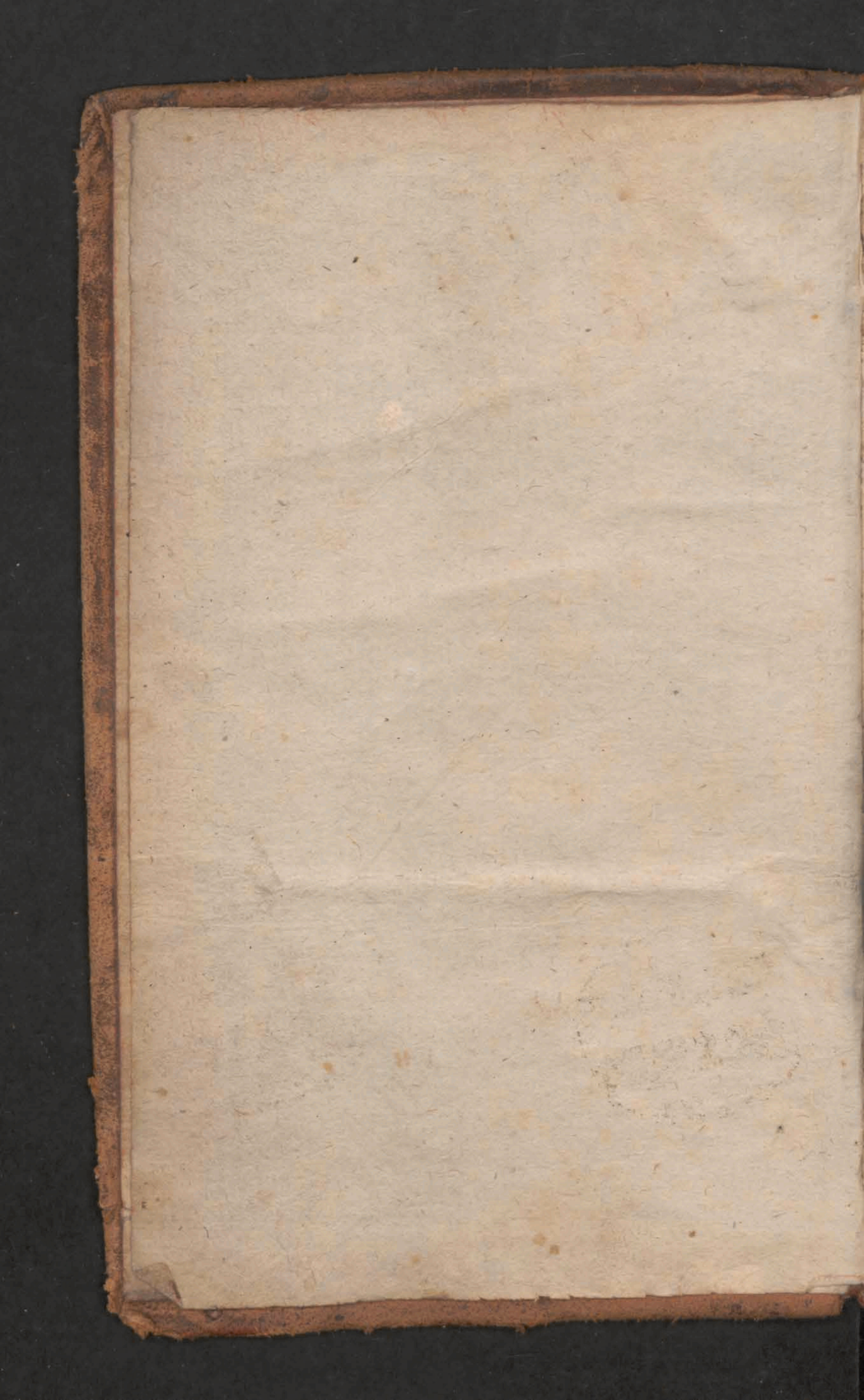




LES FABLES
DE
PHEDRE,
AFFRANCHI D'AUGUSTE,

TRADUITES EN FRANÇOIS

AVEC LE LATIN À CÔTÉ,

Pour ſervir à bien entendre la Langue Latine, & à bien traduire en François.

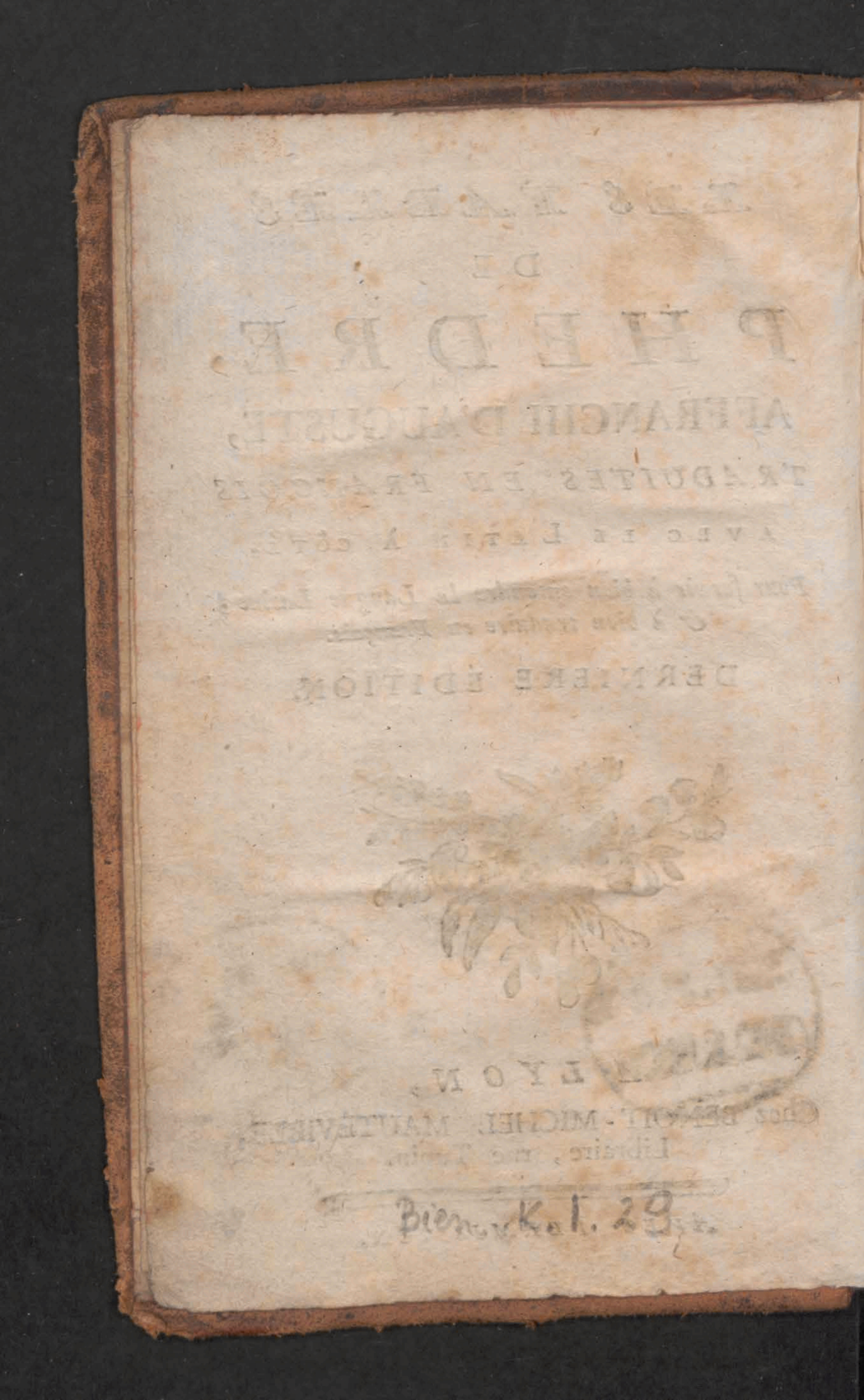
DERNIERE ÉDITION.



LYON,

Chez BENOIT-MICHEL MAUTEVILLE, Libraire, rue Tupin.

AVEC PERMISSION.





AU LECTEUR.

ENcore que je ſache que la lecture de ce petit Livre ſoit la recommandation la plus avantageuſe qu'on lui puiſſe donner, & qu'il ne trouvera point de Juges qui ne lui ſoient favorables que parmi ceux qui en jugeront ſans le connoître : néanmoins je me crois obligé d'en dire d'abord quelque choſe pour empêcher que quelques eſprits préoccupés d'une fauſſe perſuaſion ne le condamnent ſans l'avoir ouï, & ne le croient pas même digne d'être lu.

Car il y a des perſonnes, qui, lorſqu'ils entendent ſeulement le nom de Fables, en ſont frappés auſſi-tôt, & en conçoivent de l'averſion. Ils s'imaginent qu'on leur veuille faire les mêmes contes, qui ſont ordinairement dans la bouche des femmes & des nourrices, & qu'on les rabaiſſe dans un entretien tout à-fait indigne de l'âge avancé, qui nous rend capables des grandes choſes.

Mais certes, nous pouvons dire avec raiſon, qu'ils tombent ſans qu'ils y penſent dans l'inconvenient, qu'ils avoient voulu éviter, & que faiſant trop les hommes, & ayant trop peur de paroître enfants, ils jugent en effet de ces Fables non en hommes,

mais en enfants. Car ils témoignent aſſez par le mépris même qu'ils en font, qu'ils ne les conſiderent que par l'écorce & l'extérieur, comme les enfants ont accoûtumé de faire, & qu'entendant parler du Loup & de l'Agneau, ils ne s'arrêtent qu'à la rencontre de ces deux bêtes, ſans porter leur eſprit ſur la violence des injuſtes envers les innocents, dont elles ſont une parfaite figure.

Les hommes ſages au contraire pénétrant juſques dans le fond de ces Fables, y découvrent de tous côtés des inſtructions très-hautes & d'autant plus utiles, qu'elles ſont mêlées avec ces fictions ingénieuſes & divertiſſantes. Ils contemplent avec plaiſir & avec eſtime ces tableaux excellents de tout ce qui ſe paſſe dans le monde, dont les traits ne ſont pas formés avec des couleurs mortes; mais avec des couleurs vivantes & animées & qui ne repréſentent pas ſeulement le viſage ou la poſture d'un homme; mais les actions de l'eſprit, & toute la conduite de la vie.

Je ne m'arrêterai point ici à ce qu'on pourroit dire encore de plus conſidérable à l'avantage de ce Livre : que ces ſortes de Fables doivent ſi peu paſſer pour une choſe baſſe & puérile, qu'on a cru autrefois qu'Eſope avoit été inſpiré par un Dieu pour compoſer les ſiennes : & même que Socrate le plus ſage de tous les hommes au jugement des Payens, & le pere de tous les Philo-

ſophes ; étoit l'Auteur de celles qu'on lui attribue : que ce genre d'écrire eſt preſque le même que ces hieroglyphiques ſi pleins de myſteres, qui ont été autrefois en uſage parmi les Sages d'Egypte ; & que l'Ecriture Sainte même n'a pas craint de ſe ſervir de quelques Fables dans leſquelles elle fait parler, non ſeulement les bêtes, mais les arbres : ce que Phedre trouvant un peu hardi, a prié d'abord qu'on ne trouvât pas mauvais s'il le faiſoit, quoiqu'il ne le faſſe en aucun lieu des Livres que nous avons.

Je me contenterai ſeulement de renvoyer le Lecteur à une excellente Lettre de Monſieur Rigault, dont la ſuffiſance & la ſageſſe ſont connues de tout le monde, qui n'a pas crû ſe rabaiſſer en travaillant à donner un nouveau luſtre à ces Fables ; tant par *ſes nottes que par une revue plus exacte ſur* des anciens manuſcrits ; ni faire à Monſieur le *Préſident de Thou* un préſent peu digne de ſon nom illuſtre, en lui dédiant les Ouvrages de ce célébre affranchi.

J'ai fait imprimer cette Lettre avec une autre que Monſieur Rigault y avoit jointe d'un des Meſſieurs Pitou à ſon frere, ſur le ſujet de ces mêmes Fables qu'ils ont les premiers donné au public : car devant que de mettre Phedre en lumiere avec l'éclairciſſement d'une Traduction Françoiſe j'euſſe crû commettre une eſpece d'ingratitude & d'injuſtice de ne pas parler avec honneur de ces Meſſieurs à qui le public à l'obligation de

lui avoir découvert ce petit trésor qui étoit demeuré caché durant tant de ſiecles : leur nom étant d'ailleurs ſi connu & ſi eſtimé parmi les ſavants qu'il ſuffit de les nommer, pour faire qu'on leur rende la louange qui leur eſt due.

Mais parce que les Livres de Phedre ſont d'autant plus excellents, que par un avantage qui leur eſt propre, ils ſont proportionnés tout enſemble aux perſonnes les plus ſages & aux enfants ; les ſages admirant les inſtructions importantes qui ſont cachées avec tant de grace & tant d'adreſſe dans les replis de ces Fables, & les enfants s'arrêtant à l'écorce de ces fictions ingénieuſes qui les charment par un agréable divertiſſement : il eſt aiſé de voir l'utilité que ceux qui étudient peuvent tirer de la lecture de ce Livre.

Car premierement étant certain que toutes les Langues, s'apprennent par l'uſage, & l'uſage de la langue Latine qui eſt maintenant une Langue morte, n'étant plus vivant que dans ſes Auteurs, le ſeul moyen de la ſavoir comme il faut, eſt de s'entretenir ſans ceſſe avec eux dans leurs Ouvrages, & de faire qu'ils ſoient nos maîtres même après leur mort. Et parce que ſelon la regle des Philoſophes, ce que nous ſavons déja, nous doit ſervir comme d'une lumiere pour apprendra ce que nous ne ſavons pas, le meilleur moyen de pénétrer bientôt dans leurs écrits, & de nous les rendre comme naturels, au lieu qu'ils nous étoient

étrangers auparavant, eſt d'en avoir une Traduction Françoiſe qui ſoit jointe avec leurs paroles Latines, afin que nous puiſſions voir ſans peine le rapport qui ſe trouve entre leur langue & la nôtre : que nous comparions leurs expreſſions avec nos expreſſions, leurs figures avec nos figures, pour apprendre tout enſemble à bien traduire de Latin en François, & de François en Latin, qui ſont deux choſes qui enferment la connoiſſance parfaite de l'une & de l'autre de ces deux Langues.

Auſſi pour ce qui eſt de la connoiſſance de la langue Latine, les jeunes gens qui ſeront déja avancés dans les études des lettres humaines, ne doivent pas croire que ce ſeroit les rabaiſſer, que de leur faire lire avec ſoin les ouvrages de cet Auteur : car outre qu'ils rencontreront pluſieurs endroits difficiles à expliquer, qui ne ſeront que trop capables d'exercer leur intelligence quelle qu'elle puiſſe être : ils y apprendront auſſi quantité d'expreſſions, ou très-pures, ou nobles & élevées, & qui ſe ſentent un peu de la hardieſſe de la Poëſie : ils y trouveront un modéle parfait d'une des choſes à laquelle ceux qui commencent doivent travailler d'avance ſelon Quintilien, qui eſt d'une narration excellente, & accomplie en toutes ſes parties : toutes les perſonnes intelligentes pouvant juger aiſément que Phédre raconte ces Fables avec une telle clarté, une telle pureté, une telle brieveté & une telle

naïveté, qu'on peut dire qu'il est parfait en son genre, comme Virgile & Horace le sont dans le leur.

Pour ce qui est de traduire de Latin en François, qui est une chose que tout le monde estime aujourd'hui, & qui a été même introduite depuis peu avec grande raison par des personnes fort sages, dans les lieux ou on instruit publiquement la jeunesse : il n'est pas besoin de représenter combien, non-seulement les enfants, mais toute sorte de personnes qui desirent s'y exercer, peuvent trouver des avantages dans la lecture de ce Livre : car on ne sauroit presque se servir d'une traduction Françoise pour cet effet, lorsqu'on ne fait pas imprimer vis-à-vis les paroles de l'Auteur qu'on a traduit. Mais lorsqu'on les voit toutes deux en même temps, on les compare ensemble, non-seulement sans peine, mais avec plaisir. On remarque les graces qui sont particulieres à la Langue Latine, & celles qui sont propres à notre langue ; on apprend à suivre la fidélité sans blesser l'élégance, & l'élégance sans blesser la fidélité, & enfin on voit dans la pratique même, les régles de la traduction, qui est la maniere la plus excellente pour apprendre les Arts.

Au reste, comme j'ai tâché de rendre cette Edition de Phédre la plus utile qu'il m'a été possible, j'ai crû devoir ajoûter au titre de chaque Fable qui en marquent seu-

lement les perſonnages, un autre qui en repréſentât d'abord l'ame & l'eſprit : dans lequel n'ayant pour but que de renfermer le ſens en une petite ſentence, j'ai quelquefois touché une autre moralité que celle que Phedre y avoit donnée. Et celui qui voudra ſeulement parcourir ces titres, jugera combien ces Fables ſont pleines d'inſtructions : n'y en ayant preſque aucune qui ne contienne quelque avis excellent de la morale, pour nous rendre tout enſemble juſtes & prudents dans la conduite de notre vie. Et quoique quelques-uns de ces titres ayent le nombre d'un Vers, ce que je ſais être vicieux en proſe, je ne me ſuis pas mis en peine néanmoins de les changer, ayant crû que cette cadence ne ſeroit pas déſagréable en ces paroles courtes & pleines de ſens, qui tiennent lieu de proverbes ou de ſentences : comme auſſi je ne me ſuis pas arrêté à vouloir toujours que la ſentence Françoiſe ne fût qu'une traduction de la Latine : mais j'ai plutôt tâché à faire que l'une & l'autre eût quelque grace en ſa langue.

J'ai paſſé auſſi trois ou quatre Fables, que des perſonnes qui ont quelque pudeur auroient peine de lire même en Latin, ne croyant pas qu'on me voulût obliger de traduire en François des choſes qui peuvent corrompre les meurs de la jeuneſſe, lorſque je tâche de contribuer ſelon le peu que je puis à l'avancement de leurs études. Et néanmoins parce que je n'en ai voulu retrancher

que tout le moins qu'il m'a été poſſible, je me ſuis contenté de changer quelques mots en une ou deux, & j'ai ajouté quelques Vers à d'autres qui étoient imparfaites ; mais que j'ai fait imprimer en un caractere différent, pour montrer qu'ils ne ſont pas de Phédre, mais ſeulement ſuppléés en la place des ſiens qui ſont perdus.

Pour ce qui eſt de ceux qui voudront montrer ces Fables aux enfants qui ne ſont que commencer, auxquels tout le monde ſait qu'elles ſont très-propres, ils pourront ſe ſervir de cette traduction pour leur conter les Fables avec grace; & leur apprendre a bien narrer en François. Et parce que les enfants ne pourroient pas avec cette traduction ſeule comprendre la force des mots Latins, on en pourroit tirer une gloſe qu'on mettra d'abord ſur chaque mot, où s'ils ſont un peu plus avancés ſur les plus difficiles ſeulement, & qui n'auront point été gloſés auparavant, la diminuant toujours à proportion que les enfants avanceront davantage dans la lecture & l'intelligence de ce Livre. Car il faut les accoutumer le plutôt qu'on peut a faire eux-mêmes cette gloſe, & à remarquer que la traduction Françoiſe enferme tout le même ſens que les paroles Latines de Phédre; mais qu'on n'a pas pu les traduire mot à mot, parce que ce qui a grace dans le Latin, ſeroit ſouvent ou très-déſagréable, ou même ridicule dans notre langue.

Et afin que cela ſe pût faire plus commo-

dement ; j'ai fait laiſſer beaucoup d'eſpace entre les lignes Latines, qui pour cette raiſon peuvent tenir lieu de feuilles, ſi on veut écrire deſſus en petites lettres : & j'ai fait imprimer ce Livre de telle ſorte qu'on peut avoir ou le François & le Latin joint enſemble comme il eſt à préſent, ou le Latin tout ſeul, ſelon qu'on le jugera plus commode pour l'inſtruction des enfants.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot des Fables d'Avienne, qu'on imprime d'ordinaire après celles de Phédre, & dont j'euſſe joint auſſi la traduction avec celles-ci, ſi j'y euſſe trouvé les mêmes avantages que dans celles de ce livre. Mais je ne doute point que tous ceux qui les voudront lire avec ſoin, ne reconnoiſſent auſſi-bien que moi, qu'elles ſont infiniment éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace de celles de Phédre, & qu'elles ne meritent ni la peine qu'on auroit de les traduire, ni celle qu'on donneroit aux enfants de les apprendre, auxquels elles ne ſont nullement propres ; puiſque ſelon l'avis de Quintilien, il ne leur faut montrer d'abord que les plus excellentes & les plus pures.



ILLUSTRISSIMO VIRO

JAC. AUG. THUANO,

Sacri-Consistorii Consiliario, Senatusque Pariensis Præsidi.

NIC. RIGALTIUS. S. D.

P*Hædri libellos, à me nuper ad fidem Pithœani codicis & alterius item vetustissimi, quem nobis ex Remensi Bibliotheca doctissimi viri Jac. Simonidi cura deprompsit recognitos, ut tibi, Præses amplissime offerrem, tuoque nomini devoverem, fecit amicissimi tui Petri Phithœi non sine ingenti desiderio relicta bonis omnibus recordatio: fecit animus erga te meus, quem multis nominibus devictum jam habes: fecit solemne feriarum tempus, atque ipsa ridentis, animi, ut verbo Varronis utar, autumnitas. Quæ postrema ratio fabulares liberti jocos, vel nulla urbanitatè amabiles argutias placere tibi posse, sola mihi facile persuasit. Nam aliàs hujusmodi scripta curis publicis occupato intempestivè nimis obtulissem. Neque opinor, displicebit, quod libertum otii tui comitem fecerim, quando feriæ istæ quasi Saturnalia sunt, quibus & Minervii quondam cives, & Romani rerum domini servis suis velut preca-*

riam libertatem indulgere, unà cum iis ludere, epulari, quin & aliqua etiam jubentibus gloriosè parere consueverant. Hunc igitur imperatorium libertum, quem inter rusticandum, suaviter fabulantem imo graviter, & quidem paucis, philosophantem admireris. Nec dubito quin ex animi tui sententia pronuncies, parum cordatos videri, qui fabularum audito nomine statim fastidiunt, & tales pueris ab nutrice aut avia concrepi ac illis in aurem ganniri solere blarerant. Adeo illi bis pueri non intelligunt hisce fabulis utilissima civilis sapientiæ capita contineri, quibus aut privatorum vitia jucundè castigantur, aut Tiberii & quorundam aliorum difficillima tempora figuratè notantur. Hanc enim scribendi formam nasutissimus libertus adinvenit, quo impunè in seculi sui mores, adeoque in procerum scelera luderet, ac sermone brutis attributo, in homines quibuslibet feris efferaciores animadverteret. Sic plerumque sub Agni pelle rapacem Lupum exagitat: & sub personna Lupi sævissimum tyranni ingenium percellit; Siquidem jam tum depudescebat humanum genus, eaque vitia quæ vel in brutis damnanda esse omnes fatentur ipsi inter se se majore flagitio patrare non erubescebant, ut etiam prævaricante Rationis magistratu, tandem ad ipsius Naturæ tribunal fuerit provocandum. Nam quis in Cane fidem, in Agno simplicitatem, in Formica laboris assidui constantiam commendari audit, & continuo in Homine perfidiam, malignitatem, segnitiem non redarguat? Aut quis in Lupo rapacitatem, in Vulpe dolos & insidias, in Urso sævitatem

damnat, & hæc omnia in unum plerumque hominem confluxisse non indignatur? Quis denique feras ipsas in Naturæ velut ancora stare & contineri non reluctantes; homines autem excusso rationis jugo, nullis legum frenis regi aut cohiberi posse non succenseat? Sic igitur Philosophus noster Æsopiis brutorum dialogis mores hominum brutescentes vaferrime tangit, ideoque forsan improbi nomen jocosæ sapientiæ artifici Martialis imposuit, horridæ scillicet & improbatæ illo ævo libertatis, quam ille bestiarum fabulis subesse intelligebat, elogium potius quàm ullius injuriæ sensu concitatæ mentis rem maledicentis. Sed hoc fuit eximii Censoris fatum, ut diu latuerit ignobilis, fœdæ mancipatus incuriæ, abjectus inter purgamenta negligenter; ut quod ipse præsensisse videtur, margaritis illius Æsopi vicem sortitus in sterquilinio jacuerit, donec ab Francisco Pithœo repertus, ac postmodum à Petro fratre detersus resplenduit, nostris ante hac hominibus ferè incognitus, at non antiquis: certe non Martiali, sed nec Avieno, quos indicavit sagacissimus ille Pithœus in præclara ad Franciscum fratrem epistola, quam hic pro nitore locupletissimo subjecisse sufficiet. Bene vale, vir amplissime, & munusculo litterario quo soles litteras cura & humanitat ecomplecti, si meruisse videbitur fave. Lutetiæ Parisior. x. Sept. Reb. prolatis. Anno Christi c IↃ, IↃ IC.

PETRUS PITHOEUS FRANCISCO FRATRI.

REddo tibi Frater, pro novellis constitutionibus Imperatoris, veteres Fabulas Imperatorii liberti, & quantum quidem conjicio, Tiberii, atque adeò post Sejanum damnatum: nam quis istos deinceps laudavit unquam? Ejus scriptoris qui meminerit ex veteribus nullum reperi præter Martialem & Avienum, quem etiam Virgilii Fabulas jam bis scripsisse tradunt, Thracem se fuisse ipse innuit & Græciæ vicinum ut nec ij libelli Senecæ fidem elevent testantis Æsopios logos intentatum Romanis ingeniis opus Senem admodum scripsisse præter seniles de ætate querelas ut illa arguunt quod se D. Augustum jus dicentem audisse, & Cilnii Mœcenatis Bathyllam saltantem vidisse significat. Cuicui verò alapas & libertatem debuerit, tibi certè, Frater jam vitam debet, quam temporum injuria pæne sepulto exemplaris à te reperti beneficio restituere conatus sum. Ita tu patronus Phædro, ego assertor ac vindex vel non idoneus, sine satisdatione tamen venio, & Augusti libertum, vel libertinum potius, privatus hac etiam parte stabilem publicique juris facio. Tu illi adsis ac foveas modo qui & poëticis voluptatibus aures à forensi asperitate respirare non ignoras & hoc figmenti genus à veris professoribus usque adeo non esse alienum,

ut à Socrate ipſo Æſopi λόγοις *verſibus redditos celebres apud Platonem in eo laudaverit. Ave, mi frater, & inter iſtam publicam luem ſalve Tricaſſib, x. Kal. Sept. rebus prolatis anno.* CIↃ. IↃCXVI.



Martialis Epigr. xx. Lib. III.

Dic Muſa quid agat Canius meus Rufus,
Utrumne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum.
An quæ Neroni falſus adſtruit ſcriptor?
An æmulatur improbi jocos PHÆDRI?

Avienus in Præfatione Fabularum ſuarum Æſopicarum ad Theodoſium.

Hujus materiæ ducem nobis Æſopum noveris, qui reſponſo Apollinis monitus ridicula orſus eſt ut legenda firmaret. Verum has pro exemplo Fabulas & Socrates divinis operibus indidit, & poëmati ſuo Flaccus aptavit, quod in ſe ſub jocorum communium ſpecie, vitæ argumenta contineant, quas Græcis jambis Babrius repetens in duo, volumina coarctavit PHÆDRUS *etiam partem aliquam quinque in libellos reſolvit. De his ego uſque ad* XLII. *in unum redactas fabulas dedi, quas rudi Latinitate compoſitas elegi, ſum explicare conatus.*

LES FABLES
DE PHEDRE,
AFFRANCHI
D'AUGUSTE.



LES FABLES DE PHEDRE, *AFFRANCHI* D'AUGUSTE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGUE.

J'AI poli la matiere qu'Eſope a trouvée le premier, & l'ai miſe en vers Iambiques. Ce petit Livre a deux avantages; l'un qu'il eſt agréable & divertiſſant, & l'autre qu'il donne aux hommes des ſages conſeils pour le reglement de leur vie. Que ſi quelqu'un s'aviſoit de nous vouloir faire un crime, de ce que nous faiſons parler, non-ſeulement les bêtes, mais les arbres même; qu'il ſe ſouvienne que ce n'eſt ici qu'un jeu de fictions & de Fables.

PHÆDRI AUGUSTI

LIBERTI

FABULARUM ÆSOPIARUM

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

ÆSOPUS auctor, quam ma
reperit,
Hanc ego polivi versibus se
Dnplex libelli dos est, quod risum
Et quod prudenti vitam consilio mo.
Calumniari autem si quis voluerit,
Quod arbores loquantur, non tantum
Fictis jocari nec meminerit fabulis.

FABLE I.

Il est facile d'opprimer les Innocents.

Le Loup & l'Agneau.

UN Loup & un Agneau pressés par la soif, étoient venus boire à un même ruisseau. Le Loup étoit au-dessus, & l'Agneau beaucoup plus bas. Alors ce voleur poussé par son avidité & par sa rage, cherchant querelle, dit à l'Agneau. Pourquoi viens-tu ici troubler l'eau que je bois? l'Agneau lui répondit tremblant; O Loup, comment, je vous prie, puis-je faire ce dont vous vous plaignez, puisque l'eau coule de vous à moi avant que je la boive? le Loup repoussé par la force de la vérité lui dit: mais il y a plus de six mois que tu as médit de moi. Certes, lui répondit l'Agneau je n'étois pas lors encore [illegible] Si ce n'est toi, c'est donc ton pere qui [illegible]it de moi. Et ainsi il se jette sur lui, [illegible]e, & le tue injustement.

[illegible] Fable est faite pour ceux, qui sous [illegible] prétextes oppriment les innocents.



FABULA I.

Facile est opprimere innocentem.

Lupus & Agnus.

AD rivum eundem Lupus & Agnus venerant
Siti compulsi: superior stabat Lupus,
Longèque inferior Agnus. Tunc fauce improbâ.
Latro incitatus jurgii causam intulit.
Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti? Laniger contra timens:
Qui possum quæso facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor.
Repulsus veritatis viribus,
Ante hos sex menses maledixisti mihi.
Respondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater herculè tuus, inquit, maledixit mihi:
Atque ita correptum lacerat injustâ nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.



II.

Souffrir le mal présent de peur de pis.

Les Grenouilles qui demanderent un Roi.

ATHENES étant floriſſante par l'équité de ſes Loix, l'inſolence née de la liberté, brouilla toute la ville; & une licence nouvelle rompit le frein de l'ancienne diſcipline. Enſuite pluſieurs partis & pluſieurs factions s'étant formées, le Tyran Piſiſtrate ſe ſaiſit de la Citadelle. Les Athéniens donc déplorant leur triſte ſervitude, non que Piſiſtrate fût cruel, mais parce qu'ils trouvoient extrêmement peſant un joug qu'ils n'avoient point accoutumé de porter, comme ils commençoient à ſe plaindre, Eſope leur fit le récit de cette Fable.

Les Grenouilles étant en liberté dans les marais, demanderent avec grands cris un Roi à Jupiter, afin qu'il arrêtât par ſa puiſſance le déreglement de leurs mœurs. Le pere des Dieux les ayant entendues ſe mit à rire, & leur donna pour Roi un petit ſoliveau, qui tombant tout d'un coup dans leur étang, épouvanta ce petit peuple timide par l'agitation & par le grand bruit qu'il fit dans les eaux. Mais comme il demeuroit long-temps enfoncé dans la boue, il y en eut une qui ſe hazarda de lever la tête tout doucement au-deſſus de l'eau, &

II.

Minima de malis.

Ranæ Regem postulantes.

ATHENÆ cùm florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miscuit,
Frenumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus
Arcem Tyrannus occupat Pisistratus.
Cùm tristem servitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omninò insuetis onus, & cœpisset queri,
Æsopus talem tum fabellam retulit.

¶ *Ranæ vagantes liberis paludibus,*
Clamore magno Regem petiere à Jove,
Qui dissolutos mores vi compesceret.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum, missum quod subitò vadis,
Motu sonoque terruit pavidum genus.

Hoc mersum limo cùm jaceret diutius,
Fortè una tacitè profert è stagno caput.
Et explorato Rege, cunctas evocat.

Illæ timore posito certatim adnatant,
Lignumque supra turba petulans insilit:
Quòd cùm inquinassent omni contumeliâ,

ayant reconnu l'état du Roi, appella toutes ſes compagnes. Alors leur crainte étant diſſipée, elles paſſent à la nage à l'envi l'une de l'autre, & toute cette troupe inſolente ſaute hardiment ſur ce Roi de bois; & après lui avoir fait mille indignités, elles envoyerent à Jupiter, pour le prier de leur donner un autre Roi, puiſque celui qu'il leur avoit donné, n'étoit bon à rien. Jupiter donc leur envoya une Hydre, qui commence à les déchirer l'une après l'autre avec une dent cruelle. En vain elles fuient la mort étant foibles comme elles ſont. La crainte leur étouffe la voix. Elles s'adreſſent donc ſecrettement à Mercure afin qu'il prie Jupiter qu'il leur donne ſecours dans leur affliction. Mais ce Dieu leur fit cette réponſe: Puiſque vous n'avez pas voulu ſouffrir votre bon Roi, ſouffrez-en un méchant. Ainſi, Meſſieurs les Athéniens, ſouffrez le mal où vous êtes, de peur qu'il ne vous en arrive un plus grand.

III.

Ne t'éleve point au-deſſus de ta condition.

Le Geai ſuperbe.

ESOPE nous enſeigne par cet exemple à ne nous pas glorifier des biens qui ne nous appartiennent pas, & à paſſer plutôt notre vie dans l'état qui nous eſt propre.

Un Geai enflé de vain orgueil, ramaſſa des

Alium rogantes Regem misêre ad Jovem,
Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.

Tum misit illis Hydrum qui dente aspero
Corripere cœpit singulas: frustra necem
Fugiunt inertes; vocem præcludit metus.

Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Afflictis ut succurrat. Tunc contra Deus,
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque ô cives, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat malum.

III.

In propria pelle quiesce.

Gracculus superbus.

NE gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potiùs habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

¶ *Tumens inani Gracculus superbiâ,*
Pennas Pavoni quæ deciderant sustulit,
Seque exornavit; deinde contemnens suos,
Immiscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Malè multatus Gracculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus:

plumes qui étoient tombées à un Paon. Et après s'en être bien paré, méprisant les siens, vint se mêler parmi la belle troupe des Paons. Eux voyant l'impudence de cet oiseau, lui arrachent ses plumes, & le mettent en fuite à coup de bec. Le Geai donc ayant été si maltraité, commença à retourner tout triste vers les siens. Mais il en fut encore repoussé avec honte. Alors un de ces Geais qu'il avoit méprisé auparavant, lui dit ces paroles. Si vous vous fussiez contenté de demeurer avec nous, & si vous eussiez voulu vivre dans la condition que la nature vous avoit donnée, vous n'auriez pas reçu l'affront que vous avez reçu des Paons, & vous ne seriez pas dans la misere où vous êtes maintenant, étant rejeté même de vos proches.

I V.

Qui veut tout avoir, perd tout.
Le Chien nageant.

CELUI qui desire le bien d'autrui, perd justement le sien propre.

Un Chien nageant dans une riviere, & portant de la chair dans sa gueule, vit son image dans le miroir des eaux, & s'imaginant qu'un autre chien portoit une autre proie, la lui voulut arracher. Mais il fut trompé malheureusement par son avidité déméfurée, parce qu'ayant lâché la proie qu'il tenoit dans sa gueule, il ne put attraper celle qu'il avoit desirée avec tant d'ardeur.

A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos priùs despexerat :
Contentus nostris si fuisses sedibus ,
Et quod natura dederat voluisses pati.

Nec illam expertus esses contumeliam ,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

I V.

Avidum sua sæpè deludit aviditas.

Canis natans.

A *Mittit meritò proprium qui alienum appetit.*

¶ *Canis per flumen carnem dum ferret natans.*
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum ,
Aliamque prædam ab alio ferri putans ,
Eripere voluit : verùm decepta aviditas ,
Et quem tenebat ore dimisit cibum ,
Nec quem petebat adeò potuit attingere.



V.

Fuis l'alliance d'un plus puissant que toi.

La Vache, la Chevre, la Brebis & le Lion.

L'ALLIANCE avec un plus puissant, n'est jamais ferme ni assurée. Cette Fable prouve cette maxime.

La Vache, la Chevre & la Brebis qui souffre si patiemment les injures, firent société dans les bois avec le Lion. Ayant donc pris ensemble un fort grand Cerf; les parts étant faites, le Lion leur parla de la sorte : Je prends la premiere part à cause que je m'appelle Lion; vous m'accorderez aussi la seconde, à cause de mon courage : la troisieme m'est acquise, parce que je suis le plus fort: & si quelqu'un touche à la quatrieme, je le mettrai en pieces. Ainsi la violence emporta seule toute la proie qui devoit être commune.

VI.

Mauvais peres, mauvais enfants.

Les Grenouilles se plaignent du Soleil.

ESOPE voyant une nôce célebre d'un de ses voisins, qui étoit un insigne voleur, se mit à faire ce conte.

Le Soleil voulant un jour se marier, les Grenouilles firent un grand cri, qui monta jusqu'au Ciel. Jupiter ému de ces crieries

V.

Potentioris ſocietatem fuge.

Vacca & Capella, Ovis & Leo.

NUnquam eſt fidelis cum potente ſocietas:
Teſtatur hæc fabella propoſitum meum.

¶ *Vacca & Capella, & patiens Ovis injuriæ,*
Socii fuère cùm Leone in ſaltibus.
Hi cùm cepiſſent Cervum vaſti corporis,
Sic eſt locutus partibus factis Leo:
Ego primam tollo, nominor quia Leo:
Secundam, quia ſum fortis, tribuetis mihi:
Tum quia plus valeo, me ſequetur tertia:
Malo afficietur, ſi quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam ſola imbrobitas abſtulit.

VI.

Improborum improba ſoboles.

Ranæ ad Solem.

VIcini furis celebres vidit nuptias
Æſopus, & continuò narrare incipit:

¶ *Uxorem quamdam Sol cùm vellet ducere,*

importunes, leur ayant demandé quel étoit le ſujet de leur plainte ; l'une de ces citoyennes des étangs lui dit : le Soleil eſt ſeul maintenant, & néanmoins il brûle tous nos marais, & nous fait mourir miſérablement, après avoir ſeché notre demeure ; que ſera-ce donc s'il vient une fois à avoir des enfants?

VII.

Les grands honneurs deshonorent ceux qui en ſont indignes.

Le Renard qui trouve un maſque.

UN Renard voyant un jour un maſque de Théatre : voilà un beau viſage, dit-il, c'eſt dommage qu'il n'ait point de cervelle.

Ce mot s'adreſſe à ceux à qui la fortune a donné de l'honneur & de la gloire, & leur a ôté le ſens commun.

VIII.

Il eſt dangereux d'aſſiſter les méchants.

Le Loup & la Grue.

CElui qui oblige les méchants s'attendant d'en être recompenſé, péche doublement : premierement en ce qu'il aſſiſte ceux qui en ſont indignes, & de plus, parce qu'il ne peut lui-même s'en tirer ſans péril.

Clamorem Ranæ ſuſtulêre ad ſidera.
Convicio permotus quærit Jupiter
Cauſam querelæ: quædam tum ſtagni incola,
Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miſeras aridâ ſede emori:
Quidnam futurum eſt, ſi creârit liberos?

VII.

Stultorum honor inglorius.

Vulpes ad Perſonam tragicam.

P*Erſonam tragicam fortè vulpes viderat;*
En quanta ſpecies, inquit, cerebrum non habet.

¶ *Hoc illis dictum eſt quibus honorem & gloriam*
Fortuna tribuit, ſenſum communem abſtulit.

VIII.

Malos tueri haud tutum.

Lupus & Grus.

Q*Ui pretium meriti ab improbis deſiderat,*
Bis peccat: primùm quoniam indignos adjuvat,
Impunè abire deindè quia jam non poteſt.

Le Loup ayant avalé un os qui étoit demeuré dans ſa gorge, preſſé de l'extrême douleur qu'il reſſentoit, commença à attirer les autres bêtes par ſes belles promeſſes, afin qu'elles lui ôtaſſent la cauſe de ſon mal. Enfin la Grue ſe laiſſa perſuader au ſerment qu'il lui fit, & mettant ſon long col à la merci de la gueule du Loup, s'expoſa à un péril éminent pour le guerir. Et comme elle le prioit de la récompenſer pour ce bon office : tu es ingrate, lui dit-il, tu viens de retirer ton col ſain d'entre mes dents, & après cela, tu me viens encore demander récompenſe.

IX.

N'inſulte point aux miſérables.

Le Moineau & le Lievre.

JE veux montrer en peu de vers qu'il eſt ridicule de donner des avis aux autres, lorſqu'on ne prend pas garde à ſoi-même.

Un Moineau voyant un Lievre ſous les griffes d'un Aigle qui faiſoit de grandes lamentations, le railloit en lui diſant. Où eſt maintenant cette vîteſſe ſi connue, d'où vient que tes pieds ſont devenus ſi peſants ; comme il parloit encore, un épervier l'emporte tout d'un coup lorſqu'il ne penſoit à rien, & le tue parmi ſes cris & ſes vaines plaintes. Ce que voyant le lievre à demi mort, mais conſolé néanmoins dans ſa mort même, lui dit :

¶ *Os devorantem fauce cùm hæreret Lupi,*
Magno dolore victus cœpit ſingulos
Indicere pretio, ut illud extraherent malum;
Tandem perſuaſa eſt jurejurando Grus,
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculoſam fecit medicinam Lupo.
Pro quo cum facto flagitaret præmium,
Ingrata es, inquit, ore quæ noſtro caput
Incolume abſtuleris, & mercedem poſtulas.

IX.

Ne inſultes miſeris.

Paſſer & Lepus.

SIbi non cavere & aliis conſilium dare
Stultum eſſe, paucis oſtendamus verſibus.

¶ *Oppreſſum ab Aquila fletus edentem graves*
Leporem objurgabat Paſſer: Ubi pernicitas?
Nota, inquit, illa eſt, quid ita ceſſarunt pedes?
Dum loquitur, ipſum Accipiter nec opinum rapit,
Queſtuque vano clamitantem interficit.

toi qui te mocquois, il n'y a qu'un moment, de mon affliction, te croyant dans une ſûreté toute entiere, tu déplores maintenant par une plainte ſemblable ton propre malheur.

X.

On ne croit point le menteur, lors même qu'il dit vrai.

Le Loup & le Renard plaidant devant le Singe.

QUICONQUE s'eſt une fois ſignalé par ſes tromperies, perd toute créance, lors même qu'il dit vrai. C'eſt ce que témoigne cette petite fable d'Eſope.

Le Loup accuſoit le Renard de lui avoir dérobé quelque choſe ; le Renard ſoutenoit qu'il n'étoit point coupable. Sur quoi le Singe s'étant aſſis au milieu d'eux, pour être le juge de ce différent, & l'un & l'autre ayant plaidé ſa cauſe, on dit qu'il prononça cette ſentence. Pour vous, ô Loup, il me ſemble que vous n'avez point perdu ce que vous demandez : & pour vous, ô Renard, je crois que vous avez pris ce que vous ſoutenez ſi bien n'avoir pas pris.



Lepus semianimus mortis in solatio,
Qui modò securus nostra irridebas mala,
Simili querelâ fata deploras tua

X.



Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

Lupus & Vulpes Judice Simio.

QUicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiamsi verum dicit, amittit fidem:
Hoc attestatur brevis Æsopi fabula.

¶ Lupus arguebat Vulpem furti crimine;
Negabat illa se esse culpæ proximam.
Tunc Judex inter illos sedit Simius.
Uterque causam cùm perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam:
Tu non videris perdidisse quod petis;
Te credo subripuisse quod pulchrè negas.



X I.

La vanité est ridicule à un homme sans cœur.

L'Ane & le Lion chassant.

CELUI qui n'ayant point de cœur vante ses beaux faits, trompe ceux qui ne le connoissent pas, & se rend ridicule à ceux qui le connoissent.

Le Lion voulant chasser avec l'âne, le cacha dans des brossailles, & lui donna charge en même-temps d'épouvanter les bêtes par son étrange voix, & que lui cependant se jetteroit sur elles lorsqu'elles s'enfuiroient. Ainsi l'âne dressant ses deux oreilles, & commençant à braire de toutes ses forces, troubla toutes les bêtes par ce nouveau prodige, & comme dans leur frayeur elles se jettoient dans les issues des bois qu'elles connoissoient, elles furent surprises & déchirées par le Lion, lequel enfin lassé du carnage appelle l'âne, & lui commande de se taire. Mais lui devenu insolent : que vous semble, lui dit-il, du service que ma voix vous a rendu aujourd'hui ? Elle a fait merveille, dit le Lion, & j'eusse eu moi-même aussi peur que les autres, si je n'eusse connu ton courage, & si je n'eusse su que tu n'es qu'un âne.

XI.

Ridicula in imbellem virtutis oſtentatio.

Aſinus & Leo venantes.

VIrtutis expers verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis eſt deriſui.

¶ *Venari, Aſello comite, cùm vellet Leo,*
Contexit illum frutice, & admonuit ſimul
Ut inſuetâ voce terreret feras,
Fugientes ipſe exciperet. Hic auriculas
Clamore ſubito tollit totis viribus,
Novoque turbat beſtias miraculo,
Quæ, dum paventes, notos petunt,
Leonis affliguntur horrendo impetu,
Qui poſtquam cæde feſſus eſt, Aſinum evocat,
Jubetque vocem premere: tunc ille inſolens,
Qualis videtur tibi opera hæc vocis meæ?
Inſignis, inquit, ſic ut niſi noſſem tuum
Animum, genuſque, ſimili fuiſſem metu.



XII.

Souvent ce qui ſert le plus eſt mépriſé.

Le Cerf pris par ſon bois.

CEtte Fable fait voir, que ſouvent ce qu'on mépriſe eſt plus utile que ce que l'on loue.

Le Cerf ayant bu à une fontaine s'arrêta; & voyant ſon image dans l'eau, louoit avec admiration ſon grand bois, & blamoit ſes jambes comme étant trop menues, lorſque tout-d'un-coup épouvanté par le bruit des Chaſſeurs, il commença de fuir au travers des campagnes, & s'échappa des chiens par la légéreté de ſa courſe. Mais étant entré enſuite dans la forêt, & ſon bois s'étant embarraſſé dans des arbres ; il fut déchiré auſſi-tôt par les morſures cruelles des chiens. Alors on dit qu'en mourant il fit cette plainte. Je ſuis bien malheureux de n'avoir reconnu qu'à cette heure, combien ce que j'avois mépriſé m'a ſervi, & combien ce que je louois tant m'a été funeſte.

XIII.

Les louanges ſont des piéges.

Le Corbeau & le Renard.

CElui qui eſt bien aiſe d'être loué par des paroles trompeuſes, en eſt ſouvent puni par un repentir honteux.

XII.

Utilissimum sæpè quod contemnitur.

Cervus cornibus impeditus.

LAudatis utiliora, quæ contempseris
Sæpè inveniri hæc exerit narratio.
¶ *Ad fontem Cervus cùm bibisset, restitit,*
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,
Venantium subitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, & cursu levi
Canes elusit: silva tum excepit ferum,
In quâ retentis impeditur cornibus,
Lacerari cœpit morsibus sævis canum.
Tunc moriens, vocem hanc edidisse dicitur:
O me infelicem! qui nunc demum intelligo
Ut illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et quæ laudaram, quantus luctus habuerint.

XIII.

Laudatore nihil insidiosus.

Vulpes & Corvus.

QUi se laudari gaudet verbis subdolis.
Ferè dat pœnas turpi pœnitentiâ.
¶ *Cùm de fenestrâ Corvus raptum caseum*

Un Corbeau étoit monté ſur un grand arbre, pour manger un fromage qu'il avoit pris ſur une fenêtre ; & le Renard l'ayant vu, commença à lui parler de la ſorte : O Corbeau, que tes plumes ſont éclatantes, que ton corps & que ta tête ſont belles : ſi tu avois auſſi bien de la voix, tu ſerois le premier des oiſeaux. Mais le Corbeau, ſot qu'il étoit, voulant montrer qu'il ſavoit chanter, laiſſa tomber le fromage de ſon bec, qui fut pris auſſi-tôt & dévoré avec avidité par le fin Renard. Et alors le Corbeau trompé, déplora enfin ſa ſtupidité & ſa ſotiſe.

Cette fable fait voir ce que peut l'eſprit, & que la ſageſſe eſt toujours la plus forte.

XIV.

Le peuple eſt un mauvais Juge.

Le Cordonnier Médecin.

UN mauvais Cordonnier ſe voiant reduit à une extrême pauvreté, commença à exercer la Medecine en un lieu inconnu. Et vendant de faux antidotes, s'aquit de réputation par ſes contes & charlataneries. Etant donc un jour extrêmement malade, le Roi de la ville où il étoit, voulant éprouver ſa ſcience ; demanda un verre où verſant de l'eau, en faiſant ſemblant qu'il

Comesse vellet, celsâ residens arbore.
Hunc vidit Vulpes, dehinc sic occœpit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor!
Quantum decoris corpore & vultu geris!
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum quem celeriter
Dolosa Vulpes avidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.
Hâc re probatur quantùm ingenium valet;
Virtute semper prævalet sapientia.

XIV.

Fallax vulgi judicium.

Ex Sutore Medicus.

M*Alus cùm Sutor inopiâ deperditus*
Medicinam ignoto facere cœpisset loco,
Et venditaret falso antidotum nomine:
Verbosis acquisivit sibi famam strophis.
Hic cùm jaceret morbo confectus gravi
Rex urbis ejus, experiendi gratiâ,
Scyphum poposcit, fusâ dein simulans aquâ,
Antidoto miscere illius se toxicum,
Hoc bibere jussit ipsum posito præmio.

mêloit du poiſon avec ſon antidote, il lui commanda de boire ce verre en lui promettant recompenſe. Alors ſaiſi de la crainte de la mort, il lui avoua qu'il n'étoit point devenu medecin par aucune connoiſſance qu'il eût de cet art, mais que la ſotiſe du Peuple l'avoit rendu célebre. Ce Roi donc faiſant aſſembler tout le monde leur dit ces paroles: N'êtes-vous pas bien ſots, de ne craindre pas de fier vos têtes & vos vies à celui, à qui perſonne n'a voulu fier ſes pieds pour les chauſſer?

Cette fable regarde ceux qui étant ignorants, trouvent moyen de gagner & de s'avancer par leur impudence.

XV.

Le pauvre change de maître ſans changer de fortune.

L'Ane bien ſenſé.

DAns les changements d'état, les pauvres pour l'ordinaire ne font que changer le nom de leur maître. Cette fable nous fait voir cette verité.

Un vieillard timide faiſant paître un Ane dans un pré, fut épouvanté ſoudain par le cri des ennemis, & exhortoit l'Ane à s'enfuir, afin qu'ils ne fuſſent point pris. Mais l'Ane allant ſon pas tout doucement lui répondit: Dites moi, je vous prie, croyez-

Timore mortis ille tum confeſſus eſt :
Non artis ullâ Medicum ſe prudentiâ,
Verùm ſtupore vulgi factum nobilem.
Rex, advocatâ concione, hæc addidit:
Quantæ putatis eſſe vos dementiæ,
Qui capita veſtra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commiſit pedes?
¶ *Hoc pertinere verè ad illos dixerim*
Quorum ſtultitiæ quæſtus impudentia eſt.

XV.

Pauper dominum non ſortem mutat.

Aſinus egregiè cordatus.

IN *principatu commutando, ſæpius*
Nil præter Domini nomen mutant pauperes,
Id eſſe verum parva hæc fabella indicat.

¶ *Aſellum in prato timidus paſcebat ſenex:*
Is hoſtium clamore ſubitò territus,
Suadebat Aſino fugere, ne poſſent capi.
At ille lentus: Quæſo, num binas mihi

vous que l'ennemi étant vainqueur me fasse porter quatre paniers ? Le Vieillard lui dit que non. Que m'importe-t-il donc, ajouta l'Ane, qui je serve, puisqu'il me faut toujours porter mes paniers à l'ordinaire ?

XVI.

Garde-toi d'un mauvais répondant.

Le Cerf & la Brebis.

LOrs qu'un fourbe s'oblige sous mauvaise caution, il ne veut pas agir sincerement, mais faire quelque méchanceté.

Le Cerf demandoit à la Brebis un boisseau de bled, & donnoit le Loup pour répondant. Mais elle prevoyant sa tromperie, lui dit: Pour le Loup, son ordinaire c'est de prendre tout par force & de s'en aller ; Pour vous, vous vous enfuyez comme un éclair, & on vous perd aussi-tôt de vue. Où vous [illegible]-je donc chercher quand le temps de me [illegible] sera venu ?

XVII.

[illegible]ine est reservée aux calomniateurs.

[illegible]hien, la Brebis, & le Loup.

[illegible]ux témoins n'évitent gueres la pu[illegible]ition de leurs mensonges.

[illegible]e Chien demandant à la Brebis un pain [illegible]'il soûtenoit faussement lui avoir donné

Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negavit : Ergo quid refert meâ
Cui serviam, clitellas dum portem meas?

XVI.

Fidejussorem infidum cave.

Ovis & Cervus.

F*Raudator nomen cùm locat sponsori improbo,*
Non rem expedire, sed mala videre expetit.
¶ *Ovem rogabat Cervus modium tritici,*
Lupo sponsore; at illa præmetuens dolum,
Rapere atque abire semper adsuevit Lupus,
Tu de conspectu fugere veloci impetu;
Ubi vos requiram cùm dies advenerit?

XVII.

Calumniatorem sua pœna manet.

Ovis, Canis & Lupus.

S*Olent mendaces luere pœnas maleficii.*
¶ *Calumniator ab Ove cùm peteret Canis.*
Quem commodâsse panem se contenderet;

en garde, le Loup fut appellé pour témoin, qui assura que non-seulement elle en devoit un, mais dix. La Brebis étant ainsi condamnée par un faux témoignage, paya ce qu'elle ne devoit pas. Mais peu de jours après ayant vu le Loup étendu mort dans une fosse; Voilà la recompense, dit elle, que les Dieux donnent à la fausseté & à la calomnie.

XVIII.

Ne donne aucune entrée aux méchans.

La Chienne avec ses petits.

LEs caresses d'un méchant homme, sont des pieges & des embûches, que les vers suivants nous avertissent d'éviter.

Une Chienne étant prête de faire ses petits, en suplia une autre qu'elle lui permit de les mettre dans sa petite maison; ce qu'elle obtint facilement. Et comme cette seconde lui vint redemander sa place, elle la pria de lui accorder encore un peu de temps, en attendant que ses petits devinssent plus forts pour les pouvoir emmener. Ce temps étant encore passé, celle à qui étoit la place commença à presser l'autre plus fortement de la lui rendre. Mais celle-ci lui répondit: Si vous êtes assez forte pour me combattre moi & toute ma troupe, je vous la quitterai.

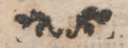
Lupus citatus testis, non unum modò
Deberi dixit, verùm affirmavit decem.
Ovis damnata falso testimonio,
Quod non debebat solvit. Post paucos dies,
Ovis jacentem in foveâ conspexit Lupum:
Hæc, inquit, merces fraudi à Superis datur.

XVIII.

[illegible] aditum malis præcludito.

Canis parturiens.

HAbent insidias hominis blanditiæ mali:
Quas ut vitemus versus subjecti monent.
¶ *Canis parturiens, cùm rogasset alteram,*
Ut fœtum in ejus tugurio deponeret,
Facilè impetravit; dein reposcenti locum,
Preces admovit, tempus exorans breve,
Dum firmiores catulos posset ducere.
Hoc quoque consumpto, flagitare validiùs
Cubile cœpit: Si mihi & turbæ meæ
Par, inquit, esse potueris eo de loco.



XIX.

L'imprudence est souvent mortelle.

Les Chiens affamés.

UNe entreprise indiscrette est souvent non-seulement inutile, mais pernicieuse.

Des Chiens ayant vu un cuir enfoncé dans une riviere, commencerent à boire l'eau pour le pouvoir après tirer plus aisément & le manger: Mais avant qu'ils pussent avoir ce qu'ils desiroient, ils creverent & moururent.

XX.

Les malheureux sont méprisés des plus lâches.

Le Lion languissant de vieillesse.

CElui qui a perdu sa premiere dignité, est méprisé dans son malheur même des plus lâches.

Un Lion accablé de vieillesse, ayant perdu toutes ses forces étoit languissant par terre, près de rendre le dernier soupir. Le Sanglier tout furieux le meurtrissant avec ses deffenses, vengea par les plaies qu'il lui fit, les vieilles injures qu'il avoit reçues de lui. Le Taureau baissant ses cornes, vint en

XIX.

Stultitia plerumque exitio eſt.

Canes Famelici.

STultum conſilium non modo effectu caret;
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.

¶ *Corium depreſſum in fluvio viderunt canes.*
Id ut comeſſe extractum poſſent faciliùs.
Aquam cœpêre bibere, ſed rupti priùs
Periêre, quam quod petierant, contingere.

XX.

Miſer vel ignaviſſimo cuique ludibrio eſt.

Leo ſenio confectus.

QUicumque amiſit dignitatem priſtinam,
Ignavis etiam jocus eſt in caſu gravi.

¶ *Defectus annis & deſertus viribus*
Leo cùm jaceret ſpiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuriam:

même temps percer le corps de ſon ennemi. L'Ane voyant qu'on bleſſoit le Lion impunément ; commença à lui donner des coups de pieds dans la tête. Et alors le Lion expirant dit ces paroles : J'ai eu de la peine à ſouffrir que les bêtes les plus fortes m'inſultaſſent dans ma miſere, mais voyant que je ſuis contraint de ſouffrir encore de toi qui es la honte de la nature, il me ſemble que j'endure une double mort.

XXI.

Ceux qui n'obligent que pour leur interêt, ont tort de prétendre qu'on leur en doive ſavoir gré.

L'homme & la Belette.

UNe Belette ſe voyant priſe par un homme, & voulant éviter la mort préſente, lui dit : Je vous prie de ne me point faire de mal ; puiſque c'eſt moi qui délivre votre maiſon des Rats & des Souris qui vous incommodent tant. Mais l'homme lui répondit : Si tu le faiſois pour l'amour de moi, je t'en ſaurois gré : & je t'accorderois la grace que tu demandes. Mais puiſque tu ne pourſuis les Souris avec tant d'ardeur que pour avoir les reſtes qu'elles doivent ronger, & pour les manger elles-mêmes : ne me fait point valoir ici un bienfait imaginaire. Et ayant dit ces paroles, il tua cette mauvaiſe bête.

Infestis Taurus mox confodit cornibus
Hostile corpus. Asinus ut vidit ferum
Impunè lædi, calcibus frontem exterit:
At ille expirans: Fortes indignè tuli
Mihi insultare; te naturæ dedecus
Quod ferre cogor, certè bis videor mori.

XXI.

Qui alteri suam ob causam commodat; injuriâ postulat id gratiæ apponi sibi.

Mustela & Homo.

MUstela ab homine prensa, cùm instaret necem,
Effugere vellet: Quæso, inquit, parcas mihi;
Quæ tibi molestis muribus purgo domum.
Respondit ille: Faceres si causâ meâ,
Gratum esset, & dedissem veniam supplici;
Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis
Quæ sunt rosuri simul & ipsos devores,
Noli imputare vanum beneficium mihi.
Atque ita locutus, improbam leto dedit.

Cette fable s'adresse à ceux qui n'agissent que pour leur interêt particulier ; & néanmoins veulent faire croire aux simples qu'ils leur ont grande obligation.

XXII.

Dans un méchant le bien-même doit être suspect.

Le Chien fidele.

CElui qui devient tout d'un coup liberal, est aimé des personnes imprudentes ; mais c'est en vain qu'il tend ses pieges aux hommes habiles.

Un Voleur de nuit ayant jeté un morceau de pain à un Chien, pour voir s'il le pourroit surprendre en lui donnant à manger : Je vous connois, dit le Chien, vous voulez me lier la langue, de peur que je n'abboie pour le bien de mon maître : Mais, vous vous trompez fort. Car cette libéralité si soudaine & si extraordinaire, m'avertit de me tenir sur mes gardes, afin que vous ne gagniez rien ici par ma faute.



Hoc in ſe dictum debent illi agnoſcere,
Quorum privata ſervit utilitas ſibi,
Et meritum inane jactant imprudentibus.

XXII.

Suſpecta malorum beneficentia.

Canis fidelis.

R*Epentè liberalis ſtultis gratus eſt,*
Verùm peritis irritos tendit dolos.

¶ *Nocturnus cùm fur panem miſiſſet Cani,*
Objecto tentans an cibo poſſet capi:
Heus, inquit, linguam vis meam perclu-
dere,
Ne latrem pro re domini: multùm falleris,
Namque iſta ſubita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne meâ culpâ lucrum.



XXIII.

Il est dangereux d'imiter les grands.

La Grenouille qui creve d'orgueil.

LEs petits se perdent, lorsqu'ils veulent imiter les grands.

Une grenouille ayant vu un bœuf dans un pré, devint jalouse de cette grandeur demesurée, & enflant sa peau pleine de rides, demandoit à ses petits si elle étoit plus grande que le Bœuf. Ils lui repondirent que non. Alors étendant sa peau avec plus d'éfort, elle leur demanda encore de même, lequel étoit le plus grand d'elle ou du Bœuf; ils lui dirent que c'étoit le Bœuf. Enfin se mettant en colere, & s'enflant encore davantage, elle creva & mourut en ce moment.

XXIV.

Fin contre fin.

Le Chien & le Crocodile.

CEux qui donnent aux sages de mauvais conseils, perdent leur peine & se rendent ridicules.

On dit que les chiens boivent en courant le long du Nil, de peur que les crocodiles

XXIII.

Potentes ne tenuis æmulare.

Rana rupta.

INops potentem dum vult imitari perit,
¶ In prato quodam Rana conspexit Bovem
Et tacta invidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem: tum natos suos
Interrogavit, an bove esset latior.
Illi negarunt. Rursus intendit cutem
Majore nisu, & simili quæsivit modo,
Quis major esset, illi dixerunt: Bovem.
Novissime indignata dum vult validiùs
Inflare sese, rupto jacuit corpore.

XXIV.

Rete ne tendas Accipitri & Milvio.

Canis & Crocodilus.

COnsilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, & deridentur turpiter.

ne les prennent. Un chien ayant commencé à boire de la ſorte, un crocodile lui dit: Buvez ſi doucement que vous voudrez, ne craignez point. Certes je le ferois, répondit le chien, ſi je ne ſavois que tu as bonne envie de ma peau.

XXV.

Les trompeurs ſont trompés.

Le Renard & la Cicogne.

IL ne faut tromper perſonne. Que ſi quelqu'un offenſe un autre, cet exemple fait voir, que ſouvent il eſt traité comme il traite autrui.

On dit que le Renard invita le premier la Cicogne à ſouper, & ne mit devant elle qu'un plat où il y avoit quelque choſe de liquide, dont la Cicogne, qui avoit bien faim, ne put jamais goûter. Elle donc ayant auſſi invité le Renard à ſon tour lui ſervit une bouteille pleine de viande qu'elle y avoit fait entrer: dedans laquelle paſſant ſon bec elle mangeoit à ſon aiſe, tandis qu'elle faiſoit mourir de faim celui qu'elle avoit invité. Et comme le Renard lêchoit en vain le haut de la bouteille, on dit que cet Oiſeau étranger lui dit: Il eſt raiſonnable que chacun ſouffre qu'on le traite comme il traite les autres.

¶ *Canes currentes bibere in Nilo flumine,*
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur cùm currens bibere cœpisset canis,
Sic Crocodilus: Quamlibet lambe otio,
Noli vereri. At ille: Facerem, me herculè,
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ.

XXV.

Par pari refertur.

Vulpes & Ciconia.

NUlli nocendum: quod si quis quem læserit,
Multari interdum similiter exemplum admonet.

¶ *Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam*
Prior invitâsse, & illi in patinâ liquidam
Posuisse sorbitionem quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia:
Quæ vulpem revocâsset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit: hic rostrum inserens
Satiatur ipsa, & torquet convivam fame:
Quæ cùm lagenæ frustrà collum lamberet
Peregrinam sic locutam volucrem accipimus,
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

XXVI.

L'Avare est lui-même son bourreau.

Le Chien trouvant un trésor.

CEtte fable peut bien s'apliquer aux Avares, & à ceux qui dans la bassesse de leur naissance, travaillent à se mettre au rang des riches.

Un chien gratant la terre pour en tirer des os de mort ; trouva un trésor, & parce qu'il avoit offensé les Dieux Manes, ils lui imprimerent une passion ardente pour les richesses, afin qu'il satisfit par son suplice à la réligion qu'il avoit violée. Ainsi gardant toujours cet or, & en perdant même le souvenir de manger, il se consuma peu à peu, & mourut de faim. Alors on dit qu'un Vautour, étant sur lui, dit ces paroles. O chien, tu meurs bien justement, puis qu'ayant été conçu dans un carrefour, & nourri d'ordure, tu t'es avisé tout d'un coup de desirer les richesses des Rois.



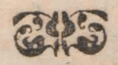
XXVI.

Avarus ſibi carnifex eſt.

Canis, Theſaurus & Vulturius.

H*Æc res avaris eſſe conveniens poteſt,*
Et qui humiles nati dici locupletes ſtudent.

¶ *Humana effodiens oſſa, theſaurum Canis*
Invenit, & violavit quia Manes Deos,
Injecta eſt illi divitiarum cupiditas,
Pœnas ut ſanctæ religionis penderet:
Itaque aurum dum cuſtodit, oblitus cibi,
Fame eſt conſumptus: quem ſtans Vulturius ſuper,
Fertur locutus: O Canis, merito jaces,
Qui concupiſti ſubitò regales opes,
Trivio conceptus, & educatus ſtercore.



XXVII.

Quelque grand que tu sois, ne méprise point les plus petits.

L'Aigle & le Renard.

LEs plus grands doivent craindre les plus petits, parce que ceux qui ont esprit & addresse, trouvent bien moyen de se vanger.

Un Aigle prit un jour les petits du Renard, & les mit dans son nid, pour servir de pâture à ses Aiglons. La mere allant après elle, la suplioit de ne lui causer point une si grande affliction. Mais l'Aigle la méprisa, se voyant en sûreté par le lieu même où elle étoit. Alors le Renard prit sur un autel un tison ardent, & environna de flâmes l'aire de l'Aigle, causant ainsi une extrême douleur à son ennemie dans le danger où elle la mettoit de perdre ses petits. L'Aigle donc voulant retirer les siens d'un si grand péril, rendit au Renard ses petits, avec soumission & prieres.



XXVII.

Ne magnus tenues deſpicito.

Vulpes & Aquila.

QUamvis ſublimes debent humiles metuere :
Vindicta docili quia patet ſolertia,

¶ Vulpinos catulos Aquila quondam ſuſtulit :
Nidoque poſuit pullis eſcam ut carperent,
Hanc perſecuta mater, orare incipit,
Ne tantum miſeræ luctum importaret ſibi.
Contempſit illa, tuta quippe ipſo loco.
Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit;
Hoſti dolorem damno miſcens ſanguinis,
Aquila ut periclo mortis eriperet ſuos,
Incolumes natos ſupplex Vulpi tradidit.



XXVIII.

Un mot de raillerie coûte ſouvent cher.

Le Rat & l'Elephant.

SOuvent les ſots cherchant matiere de rire, piquent les autres par des paroles outrageuſes, & ſe mettent eux-mêmes en grand danger d'être maltraités.

Le Rat rencontrant un jour l'Elephant, & le ſaluant lui dit : Bon jour mon frere. L'Elephant rejettant cette civilité avec indignation, lui demanda pourquoi il mentoit ſi viſiblement. Et le Rat dreſſant ſa queue, lui répondit : Si vous ne voulez pas me reconnoître pour votre frere comme vous étant trop diſſemblable, au moins ma queue eſt ſemblable à la vôtre. Alors l'Elephant tout en colere voulant ſe jeter ſur lui, ſe retint, & ajoûta ces paroles : Il ne me ſeroit que trop aiſé de me vanger : mais je ne veux pas me deshonorer moi-même, par la mort d'une bête ſi mépriſable.



XXVIII.

Eſt cui magno conſtitit dicterium.

Mus & Elephantus.

PLerumque ſtulti riſum dum captant levem.
Pravi diſtinguunt alios contumelia,
Et ſibi nocivum concitant periculum.

¶ *Mus olim Elephanto cum fuiſſet obvius.*
Salve, inquit, frater. Ille indignans repudiat.
Officium, & quærit cur ſic mentiri velit.
Tum mus arrecta cauda: ſi ſimilem negas
Tibi me eſſe, certè hæc haud multum abſimilis tuæ.
Elephantus in illum cum vellet facere impetum,
Repreſſit iram, & : Facilis vindicta eſt mihi :
Sed inquinari nolo ignavo ſanguine.



XXIX.

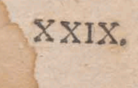
Les maux publics retombent sur le peuplo.

La Grenouille prudente.

LOrſqu'il y a diviſion entre les Grands les petits en patiſſent toujours.

Une Grenouille voyant de ſon marais un combat de Taureaux, commença à s'écrier : Hélas combien de maux ſont prêts de tomber ſur nous ! Et comme une autre lui demandoit pourquoi elle parloit de la ſorte, puiſqu'ils ſe battoient enſemble à qui ſeroit le maître du troupeau, & que les Bœufs paſſoient leur vie bien loin d'elles ! Elle lui répondit : il eſt vrai que c'eſt un peuple ſéparé de nous, & une eſpece toute differente. Mais celui des deux qui aura été chaſſé du Royaume des bois, ſe viendra retirer dans les lieux les plus ſecrets de ce marais & nous foulant aux pieds nous écraſera & nous fera mourir. Ainſi leur fureur nous regarde & menace notre vie.





XXIX.

XXIX.

Mala publica in plebem recidunt.

Ranæ metuentes Taurorum prælia.

H*Umiles laborant, ubi potentes dissident.*
¶ *Rana in palude pugnam Taurorum intuens;*
Heu quanta nobis instat pernicies! ait.
Interrogata ab aliâ, cur hoc diceret,
De principatu cùm illi certarent gregis.
Longeque ab illis degerent vitam boves:
Natio, ait, separata, ac diversum est genus.
Sed pulsus regno nemoris, qui profugerit,
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede:
Caput ita ad nostrum furor illorum pertinet.



XXX.

Prens garde à qui tu te fies.

Le Milan & les Pigeons.

CElui qui se met sous la protection d'un méchant homme en cherchant du secours, trouve sa ruine.

Les Pigeons s'étant souvent échappés des efforts du Milan, ayant évité la mort par la promptitude de leurs aîles, ce ravisseur changeant de dessein, se résolut de les avoir par finesse, & trompa ce petit peuple foible & timide par cette feinte : Pourquoi, leur dit-il, voulez-vous plutôt vivre ainsi dans une crainte continuelle, que non pas de me prendre pour votre Roi, afin que faisant alliance ensemble, je vous protege contre tous ceux qui pourroient vous nuire ? Les pigeons le crurent, & se fierent à lui. Ainsi étant devenu Roi, il commença à les manger l'un après l'autre, & à exercer son empire avec ses ongles. Alors un de ceux qui étoient restés dit cette parole : Nous souffrons ce que nous avons mérité.

Fin du premier Livre.

XXX.

Cui fidas vide.

Milvius & Columbæ.

QUi se committit homini tutandum improbo,
Auxilia dum requirit, exitium invenit.
¶ Columbæ sæpe cùm fugissent Milvium,
Et celeritate pennæ vitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam;
Et genus inerme tali decepit dolo:
Quare sollicitum potius ævum ducitis,
Quam Regem me creatis icto fœdere,
Qui vos ab omni tutas præstem injuria?
Illæ credentes, tradunt sese Milvio,
Qui regnum adeptus cœpit vesci singulis,
Et exercere imperium sævis unguibus.
De reliquis tunc una: Meritò plectimur.

Finis Libri primi.



LES FABLES DE PHEDRE,

LIVRE SECOND.

PROLOGUE.

LA maniere d'écrire d'Esope est de proposer des exemples. Et l'unique but que l'on se propose dans les Fables, est de faire que les hommes se corrigent de leurs défauts, & que leur esprit s'excite à se porter dans le bien avec plus de lumiere & d'activité. Ainsi quelque récit que l'on y puisse mêler, pourvu qu'il soit agréable, & qu'il tende toujours à la fin qui est propre à ce genre d'écrire, on le doit estimer par les choses mêmes, & non par le nom de l'Auteur. Je suivrai donc en ce que je pourrai la coutume d'Esope, en contant seulement des Fables. Mais si je trouve lieu d'y mêler quelques paraboles véritables & importantes, pour divertir les esprits par cette agréable variété, je vous supplie, mon cher



PHÆDRI FABULARUM.

LIBER SECUNDUS.

PROLOGUS.

EXEMPLIS continetur Æsopi genus,
Nec aliud quicquam per fabellas quæritur,
Quam corrigatur error ut mortalium,
Acuatque sese diligens industria.

Quicunque fuerit ergo narrandi locus;
Dum capiat aurem & servet propositum suum,
Recommendatur non auctoris nomine.
Equidem omni curâ morem servabo senis:
Sed libuerit aliquid interponere
Dictorum sensus ut delectet varietas;

Lecteur, de le trouver bon, & en récompense je ne vous ennuyerai point par de longs discours. Et pour n'être pas long; en vous disant que je ferai court : écoutez pourquoi nous devons refuser aux violents & aux intéressés ce qu'ils nous demandent, & donner vertueux & aux modestes, même ce qu'ils ne demandent pas.

FABLE I.

La vertu trouve sa récompense.

Le Sage Lion.

UN jour un Lion tenant un Bouvillon sous ses griffes, un voleur survint, qui lui en demanda sa part. Le Lion lui répondit : je vous en donnerois si vous n'aviez accoutumé d'en prendre de vous-même : & rejeta ainsi ce méchant. Il arriva ensuite qu'un homme de bien passant par ce même lieu, & voyant cette bête se retira aussi-tôt en arriere. Mais le Lion lui dit avec douceur : ne craignez point, venez prendre hardiment la part qui est due à votre modération, & à votre vertu. Alors ayant divisé sa proie, il se retira dans les bois, afin de donner lieu à l'homme de s'en approcher.

Cet exemple est beau sans doute, & cette action est digne de louanges. Mais en ce temps les avares & les voleurs sont riches, & les gens de biens sont pauvres.

Bonas in partes, lector, accipias velim.
Sic iſtam tibi rependet brevitas gratiam,
Cujus verboſa ne ſit commendatio,
Attende cur negare cupidis debeas;
Modeſtis etiam offerre quod non petierint.

FABULA I.

Sunt etiam ſua præmia laudi.

Leo ſapiens.

SUper Juvencum ſtabat dejectum Leo:
Prædator intervenit partem poſtulans:
Darem, inquit, niſi ſoleres per te ſumere:
Et improbum rejecit. Forte innoxius
Viator, eſt deductus in eundem locum,
Feroque viſo, retulit retrò pedem.
Cui placidus ille: Non eſt quod timeas, ait:
Et quæ debetur pars tuæ modeſtiæ
Audacter tolle. Tunc diviſo tergore,
Silvas petivit, homini ut acceſſum daret.

Exemplum egregium prorſus & laudabile;
Verum eſt aviditas dives, & pauper pudor.

II.

Nous aimons ceux qui nous ressemblent.

D'un Homme devenu chauve.

CHACUN aime son semblable comme nous l'apprenons par cet exemple.

Un homme de moyen âge voulant se marier, une femme qui ne manquoit pas d'esprit lui celoit son âge, qui paroissoit d'autant moins qu'elle étoit fort agréable. Il avoit aussi de l'affection pour une autre qui étoit belle, mais plus jeune. Ainsi toutes deux voulant paroître être de son âge afin de l'épouser; commencerent à lui arracher l'un après l'autre les poils de la tête. Lui s'imaginant que ces femmes avoient soin de lui bien ajuster les cheveux, devint chauve tout-d'un-coup, parce que la plus jeune arracha tous les cheveux blancs, & la plus âgée tous les noirs.



II.

Simile simili gaudet.

Repente calvus.

P*Arem par quærit : quod exemplo discimus,*

§ Ætatis mediæ cuidam, mulier non rudis.
Tegebat annos celans elegantiâ :
Animosque ejusdem pulchra juvenis ceperat.
Ambæ videri dum volunt illi pares,
Capillos homini legere cœpêre invicem
Cùm se putaret pingi curâ mulierum,
Calvus repentè factus est, nam funditus
Canos puella, nigros anus evellerat.



III.

Il faut punir & non pas récompenser les méchants.

L'Homme mordu du Chien.

UN Homme ayant été mordu par un méchant chien, lui jetta un morceau de pain trempé dans son sang, parce qu'il avoit oui dire que cela le guériroit de sa blessure. Esope le voyant, lui dit : Gardez-vous bien de faire cela devant plusieurs chiens : car ils pourroient bien nous mettre en pieces & nous dévorer, s'ils savoient que leurs crimes fussent si bien récompensés.

L'heureux succès des méchants en attire beaucoup d'autres à faire comme eux.

IV.

Un fourbe cause de grands bruits.

L'Aigle, le Chat, & le Sanglier.

UN Aigle avoit fait son nid au haut d'un chêne : une Chate ayant trouvé un trou au milieu, y avoit fait ses petits : & un Sanglier avoit mis les siens au bas du même arbre. Mais la Chate malicieuse ruina par ses fourbes & méchancetés cette alliance & ce voisinage, qui étoit arrivé par hazard entre ces bêtes. Elle monta premierement au

III.

Impunitas peccandi illecebra.

Homo & Canis.

L*Aceratus quidam morsu vehementis Canis,*
Tinctum cruore panem immisit malefico,
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Æsopus. Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent,
Cùm scierint esse tale culpæ præmium.

Successus improborum plures allicit.

IV.

Vir dolosus seges est mali.

Aquila, Felis & Aper.

A*Quila in sublimi quercu nidum fecerat;*
Felis cavernam nacta in media pepererat:
Sus nemoris cultrix fœtum ad imam posuerat.
Tum fortuitum Felis contubernium
Fraude & scelesta sic evertit malitia.

nid de l'Aigle, & lui dit : on vous veut perdre ſans doute, & moi peut-être avec vous, car le fin & le méchant Sanglier ne creuſe la terre comme vous voyez tous les jours, que pour faire tomber le chêne, afin que nos petits étant à terre il les puiſſe manger. Ayant ainſi rempli l'Aigle de frayeur & de trouble, elle deſcendit dans le trou du Sanglier auquel elle parla de la ſorte : Vos petits ſont en grand danger : car auſſi-tôt que vous ſortirez pour aller chercher à manger à cette troupe qui eſt encore foible, l'Aigle ſe prépare à les emporter. Ayant donc encore mis malicieuſement l'épouvante dans ce lieu, elle ſe cacha dans ſon trou, où elle demeuroit en ſûreté. D'où ſortant la nuit tout doucement, après s'être ſoulée de proie elle & ſes petits, elle ſe tenoit tout le long du jour à l'entrée de ſon trou en regardant de côté & d'autre pour témoigner qu'elle avoit peur : l'Aigle donc craignant qu'on ne renverſât ſon nid, demeure ſans rien faire ſur une branche. Le Sanglier appréhendant qu'on ne lui ravît ſes petits, n'oſe ſortir de ſa place. Ainſi l'un & l'autre moururent de faim avec leurs petits, & ſervirent d'un grand feſtin à la Chate & à ſes petits chats.

Les perſonnes crédules & imprudentes peuvent apprendre de cette Fable, combien un fourbe cauſe ſouvent de maux.

Ad nidum ſcandit volucris : Pernicies , ait.
Tibi paratur , forſan & miſeræ mihi.
Nam fodere terram quod vides quotidie
Aprum inſidioſum , quercum vult evertere.
Ut noſtram in plano facile progeniem opprimat.
Terrore effuſo & perturbatis ſenſibus ,
Diſceſſit ad cubile ſetoſæ Suis ,
Magno , inquit , in periculo ſunt nati tui.
Nam ſimul exieris paſtum cum tenero grege
Aquila eſt parata rapere porcellos tibi.
Hunc quoque timore poſtquam complevit locum ,
Doloſa tuto condidit ſeſe cavo.
Inde evagata noctu ſuſpenſo pede ,
Ubi eſcâ ſe replevit & prolem ſuam ,
Pavorem ſimulans proſpicit toto die.
Ruinam metuens Aquila ramis deſidet :
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa ? inediâ ſunt conſumpti cum ſuis ,
Felique catulis largam præbuerunt dapem.
¶ *Quantum homo bilinguis ſæpè concinnet mali ,*
Documentum habere ſtulta credulitas poteſt.



V.

Un valet se rend ridicule quand il fait trop le bon valet.

Parole de Tibere.

IL y a à Rome une certaine espece d'hommes qui font les empressés, qui courent à l'étourdi au premier mot ; qui s'occupent sans affaires ; qui se mettent hors d'haleine en des choses de néant ; qui faisant beaucoup ne font rien, qui se tourmentent fort eux-mêmes, & se rendent tout-à-fait insupportables aux autres. Ce sont ces personnes que je voudrois bien corriger, s'il m'étoit possible: par cette histoire véritable, & qui mérite bien d'être écoutée.

Tibere s'en allant un jour à Naples, vint en sa maison de Misene, qui ayant été bâtie sur le haut d'une montagne par Luculle, a vue sur la mer de Sicile & de Toscane. Et comme ce Prince se promenoit dans ses beaux jardins, un de ses valets de chambre des plus lestes & des plus ajustés, ayant sa robe retroussée sur l'épaule, avec une écharpe de toile d'Egypte, dont les plis pendoient par derriere, commença à arroser la terre échauffée avec un petit arrosoir de bois, faisant parade de ce beau service. Mais Tibere se mocquant, il ne

V.

Ne quid nimis.

Cæſar ad Atrienſem.

EST Ardelionum quædam Romæ natio,
Trepidè concurſans, occupata in otio
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi moleſta & aliis odioſiſſima.
Hanc emendare, ſi tamen poſſum, volo,
Vera fabella pretium eſt operæ attendere.

¶ *Cæſar Tiberius cùm petens Neapolim,*
In Miſenenſem villam veniſſet ſuam,
Quæ monte ſummo poſita Luculli manu,
Proſpectat Siculum & proſpicit Tuſcum mare,
Ex aliis cinctis unus Atrienſibus,
Cui tunica ab humeris linteo Peluſio
*Erat deſtricta, * cirris dependentibus,*
Perambulante læta Domino viridaria,
Alveolo cœpit ligneo conſpergere
Humum æſtuantem, come officium jactitans:
Sed deridetur: inde notis flexibus,
Præcurrit alium in xiſtum, ſedans pulverem
Agnoſcit hominem Cæſar, remque intelligit
Heus, inquit Dominus, illi enim vero adſilit,

* *Cirri* ſignifie ordinairement des cheveux friſés: mais en cet endroit il ſe prend pour les plis de la robe.

laiſſa pas de courir par des détours qu'il ſavoit peut-être, avant lui dans une autre allée, où il abbattoit encore la pouſſiere, Céſar reconnut le perſonnage, & voyant fort bien ce qu'il vouloit dire, l'appelle, & lui auſſi-tôt le venant trouver à grand hâte, cette haute Majeſté le railla ainſi : On ne gagne point avec moi des ſoufflets à ſi bon marché.

VI.

Qui ſe ſauvera de la puiſſance aſſiſtée de la malice.

L'Aigle, la Corneille & la Tortue.

NUL n'eſt aſſez fort pour réſiſter aux puiſſants. Mais lorſqu'un mauvais Conſeiller ſe joint encore à eux, la violence & la malice renverſent tout ce qu'elles attaquent.

Un Aigle avoit emporté en haut une tortue, qui cachoit tellement ſon corps dans ſon écaille, qu'étant ainſi renfermée, il étoit impoſſible de la bleſſer. Une corneille venant dans l'air, & volant près de l'Aigle, lui dit, il eſt vrai que vous tenez dans vos griffes une excellente proie ; mais ſi je ne vous montre ce que vous devez faire, vous vous laſſerez en vain par ce peſant fardeau. L'Aigle donc lui ayant promis de lui en donner ſa part, elle lui conſeille de laiſſer tomber ſur un

Tum sic jocata est tanti Majestas Ducis :
Multo majoris , ¶ alapæ mecum veneunt.

¶ On donnoit des soufflets aux esclaves en les mettant en liberté. Et ainsi ce mot a deux sens , & veut dire , que cet esclave ne méritoit ni la liberté , ni la peine que l'Empereur eût prise de lui donner des soufflets.

VI.

Potentiam malitiâ adjutam quis effugiat?

Aquila , Cornix , & Testudo.

Contra potentes nemo est munitus satis :
Si verò accessit consiliator maleficus ,
Vis & nequitia quidquid oppugnant ruit.

¶ Aquila in sublime sustulit testudinem ,
Quæ cùm abdidisset corneâ corpus domo ,
Nec ullo pacto lædi posset condita ,
Venit per auras Cornix , & propter volans :
Opimam sanè prædam rapuisti unguibus ,
Sed nisi monstrâro quid sit faciendum tibi
Gravi nequicquam te lassabis pondere.
Promissâ parte , suadet ut scopulum super
Altis ab astris duram inlidat Corticem.

rocher cette dure coquille, afin que s'étant brisée, elle pût aisément se nourrir de ce qui étoit dedans. L'aigle persuadé par ses paroles, fait ce qu'elle lui dit, & donne une grande partie de la proie à cette mauvaise conseillere. Ainsi celle qui étoit en sûreté par les avantages de la nature, mourut malheureusement, ne pouvant resister à deux tout ensemble.

VII.

Les plus riches ont plus à craindre.

Les Mulets & les Voleurs.

DEux Mulets chargés chacun d'un pesant fardeau, marchoient ensemble dans un même chemin : l'un portoit des sacs d'argent, & l'autre d'orge. Ce premier comme portant un fardeau si riche marchoit la tête levée, secouant & faisant retentir la sonnete pendue à son col. L'autre le suivoit derriere marchant à petit pas & à petit bruit. Cependant des Voleurs qui étoient en embuscade viennent tout-d'un-coup fondre sur eux, & parmi le choc & la tuerie, percent ce premier mulet à coups d'épée, pillent tout l'argent qu'il portoit & laissent l'orge de l'autre comme étant de nul prix. Celui donc qui avoit été volé, déplorant son malheur, l'autre lui dit, Certes je me réjouis du mépris qu'on a fait de moi ; puisque je n'ai rien perdu, & que je n'ai point été blessé.

Qua communita facilè vescatur cibo.
Inducta verbis Aquila monitis paruit,
Simul & magistræ largam dimisit dapem.
Sic tuta quæ naturæ fuerat munere.
Impar duabus occidit tristi nece.

VII.

Plura timenda divitibus.

Muli & Latrones.

MUli gravati sarcinis ibant duo:
Unus ferebat fiscos cum pecunia,
Alter tumentes multò saccos hordeo.
Ille onere dives celsa cervice eminens,
Clarumque collo jactans tintinnabulum:
Comes quieto sequitur & placido gradu.
Subitò latrones ex insidiis advolant;
Interque cædem ferro mulum trucidant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus cùm fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo,
Nam nil amisi, nec sum læsus vulnere.

Cet exemple nous fait voir que le peu de bien met les hommes en sûreté, & que les grandes richesses sont exposées à de grands périls.

IX.

L'œil du Maître est le plus clair-voyant.

Le Cerf & les Bœufs.

UN cerf poussé par les veneurs hors des grands bois, & fuyant la mort présente, vint dans une crainte aveugle en une Ferme qui étoit proche, & se cacha dans une étable à Bœufs qu'il trouva heureusement. Un Bœuf le voyant ainsi caché lui dit : à quoi as-tu pensé misérable, de courir de toi-même à la mort, en mettant ta vie entre les mains des hommes dans leur propre maison ? Le Cerf le priant, lui dit : vous autres seulement ayez pitié de moi, & je trouverai bien moyen de me sauver à la premiere occasion. Le jour se passe, la nuit vient. Le bouvier apporte du feuillage, & ne voit point le Cerf, les autres paysans entrent & sortent, & pas un ne l'apperçoit. Le Fermier y vient lui-même & ne découvre rien, non plus que les autres. Alors le Cerf se réjouissant commença à remercier ces bons & paisibles bœufs, de ce qu'ils avoient exercé l'hospitalité envers lui au temps de son infortune. Un d'eux lui répondit : Quant à nous, nous souhaitons de bon cœur votre

Hoc argumento tuta est hominum tenuitas.
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

VIII.

Plùs videas tuis oculis quàm alienis.

Cervus, & Boves.

CErvus nemorosis excitatus latibulis,
Ut venatorum fugeret instantem necem.
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bovili condidit,
Hic bos latenti: Quidnam voluisti tibi,
Infelix ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modo, inquit, parcite;
Occasione rursus erumpam datâ.
Spatium diei noctis excipiunt vices;
Frondem bubulcus affert, nec ideò videt.
Eunt subinde & redeunt omnes rustici,
Nemo animadvertit: transiit enim vellicus,
Nec ille quicquam sentit, tum gaudens cervus.
Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium adverso quod præstiterint tempore.
Respondit unus. Salvum te cupimus quidem,
Sed ille qui oculos centum habet, si venerit,
Magno in periculo vita versatur tua.
Hæc inter: ipse dominus à cœnâ redit:

ſûreté : mais ſi celui qui a cent yeux vient ici une fois, votre vie eſt en danger. Sur ces entrefaites le maître vient à l'étable après ſouper, parce qu'il s'étoit apperçu depuis peu que ſes bœufs étoient en mauvais état, & commence à dire : Pourquoi y a-t-il ici ſi peu de feuillage ? Il n'y a point de litiere ? Quelle peine y auroit-il à ôter ces araignées ? Furetant ainſi de tous côtés, il apperçoit le grand bois du Cerf, & ayant appellé tous ſes valets, il commande qu'on le tue, & le fait emporter dans ſa maiſon comme ſa proie.

Cette fable nous fait voir, que le Maître eſt toujours plus clairvoyant que tous les autres dans ſes propres affaires.

IX.

Epilogue.

L'envie eſt inſéparable de la vertu.

LES Atheniens ont élevé autrefois à Eſope une grande ſtatue, & ont mis cet eſclave ſur une baze qui devoit durer éternellement : afin d'apprendre à tout le monde, que la carriere de l'honneur eſt ouverte à toute ſorte de perſonnes, & que la gloire eſt le prix de la vertu, & non pas de la naiſſance. Eſope donc m'ayant prévenu, & m'ayant empêché d'être le premier dans ce genre d'écrire, j'ai pris ce qui me reſtoit en tâchant de faire qu'il ne fût pas

Et qui corruptos viderat nuper boves,
Accedit ad præsepe: Cur frondis parum est?
Stramenta desunt? Tollere hæc aranea
Quantum est laboris? Dum scrutatur singula,
Cervi quoque alta est conspicatus cornua.
Quem convocata jubet occidi familia,
Prædam tollit. ¶ *Hæc significat fabula,*
Dominum videre plurimum in rebus suis.

IX.

Epilogus.

Invidia virtutum comes.

ÆSopo ingentem statuam posuêre Attici,
Servumque collocarunt æternum in basi;
Patere honoris scirent ut cunctis viam;
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Quoniam occuparat alter ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod superfuit:
Nec hæc invidia, verum est æmulatio.

le ſeul ; & ce deſſein n'eſt pas l'effet d'une mauvaiſe jalouſie, mais d'une louable émulation. Que ſi l'Italie favoriſe mon travail, elle aura un grand nombre de perſonnes à oppoſer à la réputation de la Grece. Mais ſi l'envie veut prendre plaiſir à y trouver à redire, elle ne me ravira pas néanmoins la ſatisfaction que ma conſcience me donne, d'avoir mérité quelque louange par mes ouvrages. Que ſi notre nom & notre travail vient juſqu'à vos oreilles : & ſi votre eſprit goûte & pénétre l'air avec lequel ces Fables ſont compoſées, un ſi grand bonheur m'ôte tout ſujet de me plaindre. Et ſi au contraire, ces productions ſavantes & étudiées, rencontrent pour juges des perſonnes que la nature ſemble avoir mis au monde avec un eſprit de travers, & qui ne peuvent faire autre choſe que cenſurer ceux qui valent mieux qu'eux : je ſouffrirai mon mauvais deſtin avec une conſtance d'eſprit & une fermeté inébranlable, juſqu'à ce que la fortune rougiſſe elle-même de ſon injuſtice.

Fin du ſecond Livre.

Quod ſi labori faverit Latium meo,

Plures habebit quos opponat Græciæ.

Si livor obtrectare curam voluerit,

Non tamen eripiet laudis conſcientiam.

Si noſtrum ſtudium ad aures pervenit tuas;

Et arte fictas animus ſentit fabulas

Omnem querelam ſubmovet felicitas.

Sin autem doctus illi occurrit labor,

Siniſtra quos in lucem natura extulit,

Nec quiquam poſſunt niſi meliores carpere:

Fatale exitium corde durato feram,

Donec fortunam criminis pudeat ſui.

Finis Libri ſecundi.



LES FABLES DE PHEDRE,

LIVRE TROISIEME.

PRÉFACE À EUTICHE.

MON cher Eutyche, si vous desirez lire les Livres de Phedre, il faut que vous dégagiez votre esprit de vos affaires, afin qu'étant libre il puisse goûter la beauté de la Poésie. Que si vous me dites que les fruits de mon esprit ne vous semblent pas si considérables, que vous vouliez perdre pour cela un moment du temps qui est destiné aux exercices de votre charge, il est inutile que ces Livres soient jamais entre vos mains, n'étant nullement propre pour être lus & entendus par des personnes accablées d'affaires. Vous me répondrez possible qu'il viendra quelques fêtes dans lesquelles votre esprit se relâchant, pourra s'appliquer entiere-



PHÆDRI FABULARUM.

LIBER TERTIUS.

PROLOGUS.

PHÆDRI libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutiche, à negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.

Verum, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officii mei,

Non ergo causa est manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.

Fortasse dices : Aliquæ venient feriæ
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.

ment à l'étude. Mais, dites moi, je vous prie, vous amuserez-vous plutôt à lire ces niaiseries & ces bagatelles, qu'à prendre le soin des affaires de votre maison; à rendre des visites à vos amis, à vous entretenir avec votre femme, à donner quelque relâche à votre esprit, & quelque repos à votre corps, pour prendre ensuite avec plus de vigueur votre travail, & vos fonctions ordinaires? Croyez-moi donc: il faut que vous changiez de dessein & de genre de vie, si vous pensez à entrer dans le Temple des Muses.

Moi que ma mere a enfanté sur la montagne de Parnasse, où la Déesse Mémoire a donné neuf Filles au grand Jupiter, qui composent le chœur des Arts & des Sciences: quoique je sois presque né dans les Ecoles, que j'aie arraché de mon cœur tous les desirs d'acquérir du bien, & que malgré les envieux je me sois donné tout entier à cette maniere de vie: je ne suis néanmoins reçu qu'avec peine dans cette troupe de Savants. Que croyez-vous donc que doive attendre celui qui ne cherche autre chose par tous ses soins & par toutes ses veilles, qu'à amasser de grands biens, préférant la douceur du gain, à la gloire des travaux de l'esprit. Mais quoiqu'il en soit (comme dit Sinon étant amené devant Priam Roi de Troye,) je m'en vais faire un troisieme Livre du style d'Esope pour rendre honneur à votre mérite, auquel je le consacre. Si vous me faites la faveur de le lire, ce me

Legesne, quæso, potius viles nænias,
Impendas curam quàm rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut adsuetam fortiùs præstes vicem?
Mutandum tibi propositum est & vitæ genus,
Intrare si Musarum limen cogitas.

Ego, quem Pierio mater enixa est jugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi
Fœcunda novies artium peperit chorum,
Quamvis in ipsa natus sim pene scholâ,
Curamque habendi penitus corde eraserim,
Et laude invitâ hanc vitam incubuerim,
Fastidiosè tamen in cœtum recipior.

Quid credis illi accidere qui magnas opes
Exagerare quærit omni vigiliâ.
Docto labori dulce præponens lucrum?

Sed jam quocumque fuerit (ut dixit Sinon

Ad regem cùm Dardaniæ perductus foret)

Librum] exarabo tertium Æsopi stilo.

Honori & meritis dedicans illum tuis.

Quem si leges lætabor, sin autem minus,

Habebunt certè quo se oblectent posteri.

ſera une extrême joie : que ſi vous ne le pouvez pas au moins la poſtérité y trouvera dequoi ſe divertir.

Je dirai maintenant en peu de mots pourquoi les Fables ont été inventées. L'homme ſe trouvant dans la ſervitude & dans la dépendance, parce qu'il n'oſoit pas dire ce qu'il eût bien voulu, fit paſſer dans ces narrations fabuleuſes les penſées & les mouvements de ſon eſprit, & ſe mit ainſi à couvert de la calomnie par ces contes plaiſants & agréables. Quant à moi, j'ai fait un chemin large & ſpacieux du ſentier étroit que j'ai trouvé tracé par le premier Auteur de ces Fables, & j'ai inventé plus de choſes qu'il ne m'en avoit laiſſées, choiſiſſant quelques ſujets pour y peindre mon infortune. Que ſi j'avois un autre accuſateur, d'autres témoins, & enfin un autre juge que Sejan, je reconnoîtrois moi-même que je ſuis digne de tant de maux, & je ne tâcherois pas de ſoulager ma douleur par ces remedes.

Au reſte, ſi quelqu'un ſe veut tromper ſoi-même par ſes ſoupçons & par ſes doutes, & prendre pour lui ſeul ce qui regarde tous les hommes en général, il découvrira le ſecret de ſon cœur & de ſa conſcience par une legereté indiſcrete. Je déſirerois néanmoins de me juſtifier envers ceux qui ſont dans cette diſpoſition : parce que mon deſſein n'eſt pas de marquer perſonne en particulier ; mais ſeulement de faire voir un tableau des mœurs & de la vie des hommes.

Nunc fabularum cur ſit inventum genus
Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quæ volebat non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas tranſtulit
Calumniamque fictis eluſit jocis.
Ego porrò illius ſemita feci viam,
Et cogitavi plura quam reliquerat,
In calamitatem deligens quædam meam.
Quod ſi accuſator alius Seiano foret,
Si teſtis alius, judex alius denique,
Dignum faterer eſſe me tantis malis,
Nec his dolorem delinirent remediis.
Suſpicione ſi quis errabit ſua,
Et rapiet ad ſe quod erit commune omnium,
Stultè nudabit animi conſcientiam.
Huic excuſatum me velim nihilominus.
Neque enim notare ſingulos meos eſt mihi,
Verùm ipſam vitam & mores hominum oſtendere.
Rem me profeſſum dicet forſan aliquis gravem.
Si Phrix Æſopus potuit, Anacharſis Scytha,

Quelqu'un dira peut être que je m'engage dans une entreprise bien haute & bien difficile. Mais si Esope étant Phrygien, & Anacharsis étant Scythe, ont pu acquerir par leur esprit une réputation qui durera éternellement : pourquoi étant plus proche qu'ils n'étoient de la Grece, cette mere des Sciences & des Arts, abandonnerai - je l'honneur de ma patrie en demeurant dans une lâche oisiveté ? Car la Thrace se peut vanter d'avoir eu d'excellents Ecrivains ; le grand Line qu'elle a produit étant fils d'Appollon, & Orphée de l'une des Muses. Cet Orphée dis je qui par l'harmonie de son Luth a ému les rochers, a dompté les bêtes, & a arrêté les flots impétueux de l'Hebre, en lui faisant une douce violence. Que l'envie donc se retire, & qu'elle ne conçoive pas un regret & un dépit inutile ; parce qu'une gloire publique & générale, m'est légitimement due.

J'ai dit ceci, mon cher Eutiche, pour vous porter à lire ces Fables ; Je vous supplie maintenant d'en juger avec l'équité & la sincérité ordinaire de votre esprit.



Æternam famam condere ingenio suo:
Ego litteratæ qui sum propior Græciæ.
Cur sommo inerti deseram patriæ decus,
Threissa cum gens muneret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens; Musa Orpheo,
Qui saxa cantu movit & domuit feras,
Hebrique tenuit impetus, dulci morâ.
Ergo hinc abesto livor, nec frustra gemas:
Quoniam mihi solemnis debetur gloria.
Induxi te ad legendum: sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.



FABLE I.

Les moindres restes des choses bonnes sont estimables.

La vieille parlant à une cruche.

UNE bonne vieille trouva un jour une grande cruche que l'on avoit bue, qui ayant été autrefois remplie d'excellent vin de Falerne, répandoit encore de toutes parts une odeur agréable par la seule lie qui en étoit demeurée. Ayant donc approché son nez & flairé cette cruche avec un plaisir & une avidité merveilleuse : O douce odeur, dit-elle, & combien chere cruche, dois-je croire que tu as été excellente autrefois, puisque tes restes mêmes sont agréables ?

Quiconque me connoîtra fera aisément l'application de cette Fable.



FABULA I.

Rei bonæ vel veſtigia delectant.

Anus ad Amphoram.

ANus jacere vidit epotam amphoram,
Adhuc falernâ fæce & teſtâ nobili,
Odorem quæ jucundum latè ſpargeret.
Hunc poſtquam totis avida traxit naribus:
O ſuavis anima qualem te dicam bonam
Ante hac fuiſſe, tales cùm ſint reliquiæ?
Hoc quo pertineat dicet qui me noverit.



II.

Qui fait du bien à autrui, le trouvera.

La Panthere & les Bergers.

SOUVENT ceux que l'on méprise, trouvent moyen de traiter les autres comme ils ont été traités.

Un jour une Panthere ne prenant pas bien garde à soi, tomba dans une fosse, & des Paysans l'ayant vue commencerent aussi-tôt les uns à lui jeter des bâtons, & les autres à l'accabler de pierres. Quelques uns au contraire ayant pitié d'elle, considérant qu'aussi bien il falloit qu'elle mourût, quand même personne ne lui feroit du mal, jeterent du pain, pour lui donner moyen de vivre encore quelque temps. La nuit vint ensuite, ils s'en retournerent tous chez eux sans se mettre en peine de rien, s'imaginant qu'ils la trouveroient morte le lendemain. Mais elle ayant repris ses forces qui avoient été abattues, saute legérement, se dégage de cette fosse, & par une course prompte & soudaine se retire dans sa taniere. Peu de jours après elle paroît tout d'un coup, & se met en campagne. Elle déchire les troupeaux, tue les Bergers mêmes, & ravage avec impétuosité tout ce qu'elle rencontre, laissant par-tout des marques de sa cruauté & de sa fureur. Alors ceux qui avoient eu pitié d'elle craignant pour eux-

II.

Beneficio bene erit.

Panthera & Paſtores.

SOlet à deſpectis par referri gratia.

¶ Panthera imprudens olim in foveam decidit,
Vidêre agreſtes: alii fuſtes congerunt,
Alii onerant ſaxis: quidam contrà miſerti
Perituræ quippe quamvis nemo læderet,
Miſêre panem, ut ſuſtineret ſpiritum.
Nox inſecuta eſt, abeunt ſecurè domum
Quaſi inventuri mortuam poſtridie.
At illa vires ut refecit languidas,
Veloci ſaltu foveâ ſeſe liberat,
Et in cubile concito properat gradu.
Paucis diebus interpoſitis, provolat,
Pecus trucidat, ipſos paſtores necat,
Et cuncta vaſtans ſævit irato impetu.
Tum ſibi timentes qui feræ pepercerant,
Damnum haud recuſant, tantum pro vita rogant:

mêmes, n'osant pas lui demander qu'elle épargnât leurs troupeaux, la prient seulement d'épargner leur vie. Auxquels elle répondit : Je me souviens fort bien qui sont ceux qui m'ont jeté des pierres, & qui sont ceux qui m'ont donné du pain. Pour vous autres cessez de craindre : Je ne viens me vanger que de ceux qui m'ont outragée.

III.

Il ne faut point juger des hommes par l'extérieur.

La tête de Singe.

UNE personne ayant vu chez un Boucher un Singe mort qui y étoit pendu avec les autres pieces de chair qu'il avoit à vendre, lui demanda quel goût il avoit. Le Boucher lui dit en riant : Telle est la tête, tel est le goût.

Je crois que cette parole est plutôt raillerie que vérité. Car j'en ai connu plusieurs qui étant très-beaux étoient très-méchants.



Et illa ; Memini qui me ſaxo petierint,
Qui panem dederint : vos timere abſiſtite,
Illis revertor hoſtis qui me læſerant.

III.

Mentem hominis ſpectato non frontem.

Simii Caput.

PEndere ad lanium quidam vidit Simium
Inter reliquas merces atque obſonia,
Quæſivit quidnam ſaperet, tum Lanius jo-
cans :
Quale, inquit, caput eſt, talis præſtatur
ſapor.

¶ *Ridiculè magis hoc dictum quàm verè*
æſtimo :
Quando & formoſos ſæpè inveni peſſimos
Et turpi facie multos cognovi optimos.



IV.

L'insolent trouve enfin qui le paye.

Esope & un insolent.

LE bon succès est cause de la perte de plusieurs.

Un homme insolent ayant frappé Esope d'un coup de pierre ; Je vous en estime d'autant plus, dit Esope, & en même temps il lui donna un sol, ajoutant : Certes, je n'ai rien davantage, mais je m'en vais vous montrer une personne qui vous en pourra donner. Voici un homme puissant & fort riche qui s'avance ; frappez-le de de même d'un coup de pierre, & vous recevrez la récompense qui vous est dûe. Lui se laissant persuader à ces paroles, fait ce qu'on lui avoit dit. Mais cet audacieux impudent fut bien frustré de ces espérances : car ayant été pris, il fut pendu & souffrit la peine qu'il avoit justement méritée.



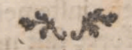
IV.

Erit ubi pœnas det procax audacia.

Æsopus & Petulans.

SUcceſſus ad perniciem multos devocat.

¶ Æſopo quidam petulans lapidem impegerat,
Tanto, inquit, melior: aſſem deindè illi dedit
Sic proſecutus: Plus non habeo me hercule,
Sed unde accipere poſſis monſtrabo tibi.
Venit ecce dives potens: huic ſimiliter
Impinge lapidem, & dignum accipies præmium
Perſuaſus ille fecit quod monitus fuit.
Sed ſpes fefellit impudentem audaciam,
Comprehenſus namque pœnas perſolvit cruce.



V.

Ce n'eſt pas aux Foibles à tenir des diſcours hautains.

La Mouche & la Mule.

UNE mouche s'étant miſe ſur le timon d'un chariot, crioit après la Mule qui le tiroit. Que tu es lente, lui diſoit-elle, ne veux-tu pas aller plus vîte ? Prends garde que je ne te pique de mon aiguillon. Mais la Mule lui répondit : Tes paroles ne me touchent point : Je ne crains que celui qui eſt aſſis ſur le devant du chariot, & tenant entre ſes mains les rênes auxquelles eſt attaché le mords que je blanchis de mon écume, tourne & manie comme il lui plaît le joug que je porte, en me donnant de ſon fouet. C'eſt pourquoi quitte cette inſolence frivole & ridicule : car je ſais quand il faut s'arrêter, & quand il faut courir.

Cette fable nous fait voir, combien on ſe peut mocquer juſtement de celui qui n'ayant aucune force fait néanmoins de vaines menaces.



V.

Ridenda imbecillorum ſuperbiloquentia.

Muſca & Mula.

MUſca in temone ſedit & Mulam increpans :
Quam tarda es , inquit : non vis citius ingredi ?
Vide ne dolone collum compungam tibi.
Reſpondit illa : Verbis non moveor tuis :
Sed iſtum timeo ſellâ in primâ ſedens
Jugum flagello temperat lento meum ,
Et ora frenis continet ſpumantibus :
Quapropter aufer frivolam inſolentiam :
Namque ubi ſtrigandum eſt , & ubi currendum , ſcio.

¶ *Hâc derideri fabulâ merito poteſt ,*
Qui ſine virtute vanas exercet minas.



VI.

La liberté quoique pauvre, vaut mieux que des chaînes d'or.

Le Chien & le Loup.

JE dirai ici en peu de mots, combien la liberté est douce.

Un Loup tout maigre & tout défait rencontra un jour un Chien gros & gras, & s'étant salués l'un l'autre, ils s'arrêterent pour parler ensemble. Le Loup commença à lui dire : D'où te vient cet embonpoint, je te pries, & qu'as-tu mangé pour te faire un corps si plein & si luisant ? Moi qui suis beaucoup plus fort que toi, je meurs de faim. Le Chien lui répondit simplement : Tu peux jouir des mêmes avantages que moi, si tu veux rendre à mon Maître le même service. Et quel ? dit le Loup : De garder sa porte, & de défendre la nuit sa maison contre les voleurs. Moi, dit-il, je suis tout prêt de faire cela. Je suis ici maintenant à souffrir la pluie & la neige, traînant une vie languissante & misérable dans les bois. Combien me sera-t-il plus doux de vivre à couvert dans une maison, où je trouverai dequoi manger tout mon saoul, sans avoir rien à faire ? Viens donc avec moi, dit le Chien. Comme ils al-

VI.

Liber inops ſervo divite felicior.

Canis & Lupus.

QUàm dulcis ſit libertas breviter proloquar.

¶ *Cani perpaſto macie confectus Lupus*
Fortè occurrit: ſalutantes dein invicem
Ut reſtituerunt; unde ſic quæſo nites,
Aut quo cibo feciſti tantum corporis?
Ego qui ſum longè fortior, pereo fame.
Canis ſimpliciter. Eadem eſt conditio tibi,
Præſtare domino ſi par officium potes.
Quod? inquit ille: Cuſtos ut ſis liminis,
A furibus tuearis & noctu domum.
Ego verò ſum paratus, num patior nives,
Imbreſque, in ſylvis aſperam vitam trahens;
Quantò eſt facilius mihi ſub tecto vivere,
Et otioſum, largo ſatiari cibo?
Veni ergo mecum. Dum procedunt, aſpicit
Lupus à catena collum detritum Canis.
Undè hoc, amice. Nihil eſt. Dic quæſo tamen.
Quia videor acer, alligant me interdiu,
Luce ut quieſcam, & vigilem nox cùm venerit:

loient enſemble, le Loup commença à apperçevoir au col du Chien les marques de la chaîne qu'il avoit accoutumé de porter. D'où vient cela, dit-il, cher ami ; Ce n'eſt rien. Mais encore, dis-moi, je te prie. Parce que je parois un peu vif, ils me lient durant le jour, afin que je me repoſe, & que je veille lorſque la nuit ſera venue. Le ſoir on me délie, & je vais par-tout où je veux : On a ſoin de m'apporter du pain ; mon Maître même me donne des os de ſa table : Les valets me jettent toujours quelque morceau, & tous les reſtes des viandes dont on ne veut plus manger. Ainſi je me ſoule & me remplis le ventre ſans aucune peine. Mais, dis moi, lorſque tu as envie d'aller en quelque part, le peux-tu faire librement? Non pas tout-à-fait, répondit-il. O bien, Monſieur le Chien, jouis à la bonne heure de ces biens que tu vantes tant : Quant à moi, je ne voudrois pas acheter un Royaume aux dépens de ma liberté.

Crepuſculo ſolutus, qua viſum eſt vagor,
Adfertur ultrò panis, de menſa ſua,
Dat oſſa dominus fruſtra jactata familia,
Et quod faſtidit quiſque pulmentarium,
Sic ſine labore venter impletur meus,
Age ſi quo eſt abire animus, eſt licentia?
Non planè eſt, inquit. Fruere quæ laudas Canis
Regnare nolo liber tu non ſim mihi.



VII.

On est assez beau quand on est bon.

Le Frere & la Sœur.

QUe cet avis t'apprenne à te considerer souvent toi-même.

Un homme avoit une petite fille extrêmement laide, & un petit garçon parfaitement beau. Il arriva qu'un jour ils rencontrerent un miroir sur la chaise de leur mere, & se jouant, comme les enfants ont accoutumé de faire, ils se regarderent dedans. Le petit garçon commence à se vanter qu'il étoit beau. La petite fille se met en colere & ne peut souffrir les railleries de son frere, qui se glorifioit de la sorte, prenant tout en mauvaise part, & comme s'il lui eut fait injure. C'est pourquoi voulant le picquer aussi à son tour, elle courut à son pere, & accusa son frere comme d'un crime atroce, de ce qu'étant garçon il avoit touché à un miroir, qui ne doit servir qu'aux femmes. Alors le pere les embrassant tous deux & les baisant l'un après l'autre, & partageant ainsi entr'eux les témoignages de son affection paternelle : Je veux, leur dit-il, que vous vous regardiez tous les jours dans le miroir : vous mon fils afin que vous ne deshonoriez pas votre beauté par la laideur & le déréglement

VIII.

VII.

Sat pulcher qui ſat bonus.

Frater & Soror.

P*Ræcepto monitus ſæpè te conſidera.*

¶ *Habebat quidam filiam turpiſſimam,*
Idemque inſigni & pulchrâ facie filium.
His ſpeculum in cathedra matris ſuppoſitum fuit,
Pueriliter ludentes, fortè inſpexerunt.
Hic ſe formoſum jactat; illa iraſcitur
Nec gloriantis ſuſtinet fratris jocos,
Accipiens (quid enim ?) cuncta in contumeliam.

Ergo ad patrem cucurrit læſura invicem,
Magnâque invidiâ criminatur filium
Vir natus, quòd rem fœminarum tetigerit.
Amplexus utrumque ille, & carpens oſcula;
Dulcemque in ambos charitatem partiens:

du vice ; & vous ma fille, afin que vous couvriez le défaut de votre visage par la pureté de vos mœurs & de votre vie.

VIII.

Où trouvera-t-on un ami fidele,

Parole de Socrate.

IL n'y a rien de plus commun que le nom d'ami ni de plus rare qu'un ami fidéle.

Socrate ayant commencé à bâtir pour lui une maison fort petite, Socrate, dis-je, dont je veux bien souffrir la mort, pourvu que j'acquiere sa réputation, & céder comme lui à la violence de l'envie, pourvu que tout le monde me justifie dans le tombeau : Il y eut quelqu'un du peuple comme c'est l'ordinaire, qui lui dit : Comment vous, qui êtes un si grand personnage, vous bâtissez-vous une si petite maison ? Plût à Dieu, dit Socrate, que toute petite qu'elle est je la puisse remplir de vrais amis.

Quotidie, inquit, ſpeculò vos uti volo.
Tu formam ne corrumpas nequitiæ malis :
Tu faciem ut iſtam moribus vincas bonis.

VIII.

Fidelem ubi invenias virum ?

Socratis dictum.

VUlgare amici nomen, ſed rara eſt fides.
¶ Cùm parvas ædes ſibi fundaſſet Socrates,
(Cujus non fugio mortem, ſi famam aſſequar,
Et cedo invidiæ dummodo abſolvat cinis)
Ex populo ſic neſcio, quis, ut fieri ſolet :
Quæſo tam anguſtam talis vir ponis domum ?
Utinam, inquit, veris hanc amicis impleam.



IX.

Ne crois point légérement, & ſur-tout lorſqu'on accuſe les autres.

Hiſtoire arrivée du temps d'Auguſte.

IL eſt dangereux de croire & de ne croire pas ; & pour dire en peu de mots un exemple de l'un & de l'autre : Hippolite mourut parce qu'on crût ſa marâtre, & Troye fut ruinée, parce qu'on ne crût pas Caſſandre. Il faut donc examiner auparavant avec grand ſoin la vérité de chaque choſe pour ne prendre pas des impreſſions indiſcretes, & ne porter pas un faux jugement. Mais afin de ne rabaiſſer pas cette vérité, en la faiſant voir ſeulement dans quelque ancienne fable, je vous raconterai ce qui s'eſt fait de mon temps.

Un homme aimant extrêmement ſa femme, & ayant un fils, auquel il étoit ſur le point de donner cette robe qu'on donne aux enfants à l'âge de quatorze ans, avoit un Affranchi, lequel eſpérant de devenir ſon plus proche héritier, le tira à part & lui dit en ſecret beaucoup de choſes fauſſes contre ſon fils, & encore pour deshonorer ſa femme, quoique très-chaſte. Enfin il ajouta ce qu'il ſavoit lui devoir cauſer une extrême douleur dans l'affection qu'il avoit pour elle, qu'elle avoit un adultere qui la

IX.

Ne ſis credulus, maxime criminatori.

Res geſta ſub Auguſto.

P*Ericuloſum eſt credere & non credere,*
Utriuſque exemplum breviter exponam rei
Hippolytus obiit quia novercæ creditum eſt:
Caſſandræ quia non creditum ruit Ilium.
Ergo exploranda eſt veritas multum prius
Quam ſtulta pravè judicet ſententia:
Sed fabuloſâ ne hæc vetuſtate elevem,
Narrabo tibi memoriâ quod factum eſt meâ;

¶ *Maritus quidam cùm diligeret conjugem,*
Togamque puram jam pararet filio,
Seductus in ſecretum à liberto ſuo
Sperante hæredem ſuffici ſe proximum,

venoit voir ſouvent, & que ce commerce infame noirciſſoit la réputation de ſa maiſon. Cet homme tranſporté de colere contre ſa femme fauſſement accuſée, fit ſemblant de s'en aller à ſa maiſon des champs, & demeura néanmoins ſécrétement dans la ville. Puis revenant de nuit, il entre tout d'un coup dans ſon logis & va droit dans la chambre de ſa femme, où ſon fils dormoit dans le lit de ſa mere, qui l'avoit voulu avoir près d'elle, l'obſervant avec plus de ſoin dans cet âge plus avancé. Cependant tandis qu'on cherche de la lumiere, & que les valets courent d'un côté & d'autre, cet homme ne pouvant plus retenir la violence de ſa fureur & de ſa colere, s'avance vers le lit, tâte avec la main parmi les ténebres la tête de celui qu'il rencontre, & ſentant qu'il avoit les cheveux courts, lui paſſe ſon épée au travers du corps, ne penſant à autre choſe qu'à ſatisfaire ſa douleur & ſa vengeance. Enſuite la lumiere étant venue, il apperçoit ſon fils mort, & ſa femme très-chaſte qui dormoit dans ſon lit, laquelle étant dans ſon premier ſommeil, n'avoit rien ſenti de tout ce vacarme. Ainſi reconnoiſſant le crime qu'il avoit commis, il ſe punit lui-même, & ſe perça avec le même fer dont ſa cruauté lui avoit fait percer ſon propre fils. Des accuſateurs pourſuivirent après cette femme, & la traînerent à Rome devant les cent juges. On attaqua ſon innocence par de faux ſoupçons, & par

Qui dum de puero multa mentibus feret.
Et plura de ſtagitiis caſtæ mulieris,
Adjecit id quod ſentiebat maximè.
Doliturum amanti, ventirare adulterum;
Stuproque turpi pollui famam domus.
Incenſus ille falſo uxoris crimine,
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subſedit: deinde noctu ſubitò januam
Intravit, rectà cubiculum uxoris petens,
In quo mater dormire natum inſerat,
Ætatem adultam ſervans diligentius.
Dum quærunt lumen, dum concurſat familia,
Iræ furentis impetum non ſuſtinens,
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput,
Ut ſentit tonſum, gladio pectus tranſigit,
Nihil reſpiciens dum dolorem vindicet.
Lucernâ allatâ, ſimul aſpexit filium,
Sanctamque uxorem dormientem cubiculo,
Sopita primo quæ nihil ſomno ſenſerat;
Repræſentavit in ſe pœnam facinoris
Et ferro incubuit quod crudelitas ſtrinxerat.

de malignes conſéquences, à cauſe qu'elle étoit demeurée maîtreſſe du bien. Les Avocats demeurerent fermes de leur côté, ſoutenant la cauſe ſi juſte de cette femme. Alors les juges ſupplierent l'Empereur Auguſte de les vouloir aider à s'acquitter de leur ſerment, & de l'obligation de leur charge, parce qu'ils ne pouvoient déméler une accuſation ſi embrouillée. Et ce Prince ayant diſſipé les ténebres de la calomnie, & pénétré juſques dans le fonds & dans la ſource de la vérité de cette affaire, prononça ce jugement : Que l'Affranchi qui a été l'unique cauſe de tant de maux, ſouffre la peine qu'il a méritée. Car quant à cette femme, qui a perdu tout enſemble ſon fils & ſon mari, je la crois digne de compaſſion & non pas de châtiment. Que ſi cet homme eût eu ſoin de bien examiner les accuſations atroces qu'on formoit contre ſa famille, s'il eût fait une recherche de cette fauſſeté avec une exactitude toute entiere pour en découvrir le principe & l'origine; il n'eût pas ruiné toute ſa maiſon par un crime ſi funeſte.

Ne mépriſe rien de ce qu'on te dit, & ne crois pas néanmoins tout d'un coup tout ce qu'on te dit, parce que ſouvent ceux-là ſont coupables que tu crois les plus éloignés de l'être ; & ceux-là accuſés malicieuſement coupables, qui ſont en effet très innocents. Les perſonnes les plus ſimples peuvent apprendre de cette hiſtoire à ne point porter de jugement ſur le rapport d'autrui : parce-

Accuſatores poſtularunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad Centumviros.
Maligna inſontem deprimit ſuſpicio,
Quod bona poſſideat. Sta patroni fortiter
Cauſam tuentes innocentis fœminæ.
A Divo Auguſto tunc petiêre judices,
Ut adjuvaret jurisjurandi fidem,
Quod ipſos error implicuiſſet criminis.
Qui poſtquam tenebras diſpulit calumniæ,
Certumque fontem veritatis reperit,
Luat, inquit, pœnas cauſa libertus mali.
Namque orbam nato ſimul & privatam viro,
Miſerandam potius quàm damnandam exiſtimo.
Quod ſi damnanda perſcrutatus crimina
Pater familias eſſet, ſi mendacium
Subtiliter limaſſet à radicibus,
Non evertiſſet ſcelere funeſto domum.
¶ *Nil ſpernat auris, nec tamen credas ſtatim,*
Quandoquidem & illi peccant quos minimè putes;
Et qui non peccant impugnantur fraudibus.
Hoc admonere ſimplices etiam poteſt,
Opinione alterius ne quid ponderent:

que les hommes étant poussés par des désirs & des prétentions différentes, agissent d'ordinaire, ou par aversion, ou par faveur. Ainsi ne crois jamais bien connoître que celui que tu connois par toi-même.

J'ai été plus long dans ce récit que je n'ai accoutumé : parceque quelques uns trouvent mauvais que je sois court.

X.

Souvent on laisse l'or dans la boue, la vertu dans le mépris.

La perle dans le fumier.

UN jeune Coq cherchant à manger dans un fumier y trouva une perle. O belle chose ! dit-il, que tu es dans un lieu sale & indigne de ta beauté : Ah si quelqu'un de ceux qui te désirent passionnément à cause de ton prix & de ta valeur, t'avoit apperçu : il y auroit long-temps qu'il t'auroit remis dans ton premier éclat. Quand à moi qui te trouve ici, & qui aimerois beaucoup mieux trouver quelque chose de bon à manger, je ne te puis servir à rien, ni toi à moi.

Je dis ceci pour ceux qui ne comprennent rien dans mes Fables.

Ambitio namque dissidens mortalium,
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.
Erit ille notus quem per te cognoveris.
¶ *Hæc exsecutus sum propterea pluribus*
Brevitate nimia quoniam quosdam offendi.

X.

Optima sæpè despecta.

Margarita in Sterquilinio.

IN sterquilinio pullus gallinaceus
Dum quærit escam, margaritam reperit:
Jaces indigno quantares, inquit, loco!
O si quis pretii cupidus vidisset tui
Olim redisses ad splendorem maximum.
Ego qui te inveni, potior cui multo est cibus,
Nec tibi prodesse, nec mihi quicquam potes.
¶ *Hoc illis narro qui me non intelligunt.*



XI.

A l'œuvre l'ouvrier.

Les Abeilles & les Bourdons, jugés par la Guêpe.

LEs Abeilles ayant fait leur miel ſur un haut chêne, des Bourdons lâches & pareſſeux, diſoient qu'il étoit à eux. L'affaire vint en juſtice, & une Guêpe fut priſe pour juge, laquelle connoiſſant parfaitement la nature des uns & des autres propoſe cette condition aux deux parties: Votre corps, dit-elle, a beaucoup de rapport, & votre couleur eſt toute ſemblable, de ſorte que c'eſt avec grande raiſon que vôtre affaire paroît douteuſe & embrouillée; Mais de peur que je ne bleſſe par imprudence la juſtice que je vous veux rendre aux uns & aux autres, prenez des ruches & faites votre ouvrage dans la cire, afin qu'on puiſſe juger par le goût du miel & par la forme de ſes rayons, qui ſont ceux qui ont formé celui dont il s'agit maintenant. Les Bourdons refuſent d'abord de ſe ſoumettre à cette condition & les Abeilles la reçoivent avec joie. Alors la Guêpe prononça cette ſentence: On voit clairement qui ſont ceux qui n'ont pu faire ce miel, & qui ſont ceux qui l'ont fait. C'eſt pourquoi je rends aux Abeilles le fruit de leur travail.

J'euſſe paſſé cette Fable ſous ſilence, ſi les Bourdons s'étant accordés à prendre un juge, n'avoient refuſé enſuite de s'y ſoumettre.

XI.

Opus artificem probat.

Apes & Fuci, Vespâ judice.

Apes in alta quercu fecerant favos:
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est Vespâ judice:
Quæ genus utrumque nôsset cum pulcherrimò,
Legem duabus hanc proposuit partibus:
Non inconveniens corpus: & par est color,
In dubium planè res ut meritò venerit:
Sed ne religio peccet imprudens mea,
Alveos accipite & ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis & formâ favi,
De queis nunc agitur, auctor horum appareat.
Fuci recusant, Apibus conditio placet.
Tunc illa talem sustulit sententiam;
Apertum est quis non possit, aut quis fecerit.
Quapropter Apibus fructum restituo suum.

¶ *Hanc præterîssem fabulam silentio,*
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

XII.

Se reposer pour mieux travailler.

Esope se divertissant.

UN Athenien ayant vu Esope qui jouoit aux noix au milieu d'une troupe d'enfants, s'arrêta tout surpris, & se mocqua de lui comme d'un homme fou & d'un radoteur : Ce bon vieillard plus propre à se mocquer des autres qu'à en être mocqué, s'en étant apperçu, mit un arc débandé au milieu de la rue, & lui dit : Hola, Monsieur, vous qui faites tant le sage, découvreznous un peu la raison de ce que je viens de faire ? Là-dessus le peuple accourt : Cet homme se tourmente long-temps en vain, & ne peut comprendre quel est le sujet de la question qu'on lui a proposée. Enfin il se rend, & avoue son ignorance. Et le sage vieillard étant demeuré vainqueur, dit : vous romprez bientôt cet arc, si vous le tenez toujours bandé ; mais si vous le débandez vous pourrez vous en servir quand vous voudrez.

Ainsi on doit donner quelquefois quelque divertissement à l'esprit, afin qu'il retourne plus ferme & plus vigoureux pour faire ses fonctions.

XII.
Otiare quo labores.

Æsopus ludens.

PUerorum in turba quidam ludentem Atticus,
Æsopum nucibus cùm vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit : quod sensit simul
Derisor priùs quam deridendus senex,
Arcum retensum posuit, in media via :
Heus, inquit, sapiens, expedi quid fecerim ?
Cucurrit populus ; ille se torquet diù,
Nec quæstionis positæ causam intelligit.
Novissimè succumbit. Tum victor sophus :
Citò rumpes arcum, semper si tensum habueris :
At si laxâris ; cùm voles, erit utilis,
¶ *Sic lusus animo debent aliquando dari,*
Ad cogitandum melior ut redeat sibi.



XIII.

Celui qui a ſoin de l'éducation, eſt plus pere que le pere même.

L'Agneau nourri par une Chevre

UN Agneau bêlant au milieu des Chevres avec leſquelles il vivoit, un chien lui dit : Tu te trompes, ſot que tu es, ce n'eſt pas là ta mere : & il lui montra les Brebis qui paiſſoient en un lieu loin de là. Alors l'Agneau lui répondit : je ne cherche pas celle qui conçoit quand il lui plaît, & qui portant durant quelques mois un fardeau qu'elle ne connoît pas, s'en décharge enfin, le laiſſant tomber par terre : mais je cherche celle qui me nourrit en me tendant les tettes, & qui prive ſes petits du lait qui leur appartient afin d'en avoir pour m'en donner. Mais celle qui t'a mis au monde eſt toujours préférable à l'autre, Non certes, dit l'Agneau : car d'où a-t-elle ſu ſi je devois naître blanc ou noir. Et quand bien elle l'eût ſu, ayant été formé mâle comme je ſuis, elle m'a fait certe une grande faveur, en me mettant au monde, pour attendre à toute heure le boucher qui me doit égorger. Pourquoi donc préférerois-je celle qui n'a eu aucun pouvoir ſur moi en me faiſant naître, à celle qui a eu pitié de moi lorſque j'étois couché

XIII.

Qui educat, pater magis quàm qui genuit.

Agnus à Capella nutritus.

INter Capellas Agno balanti Canis,
Stulte, inquit erras, non eſt hæc mater tua:
Oveſque ſegregatas oſtendit procul.
Non illam quæro quæ cùm libitum eſt concipit,
Dein portat onus ignotum, certis menſibus,
Noviſſimè prolapſam effundit ſarcinam.
Verùm illam quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque, natos lacte, ne deſit mihi.
Tamen illa eſt potior quæ te peperit. Non ita eſt:
Unde illa ſcivit niger an albus naſcerer?
Age porrò ſciſſet: cùm crearer maſculus,
Beneficium magnum ſane natali dedit
Ut expectarem lanium in horas ſingulas.
Cujus poteſtas nulla in gignendo fuit,
Cur hâc ſit potior, quæ jacentis miſerta eſt,
Dulcemque ſpontè præſtat benevolentiam?
Facit parentes bonitas non neceſſitas.

par terre & abandonné de tout le monde, & qui me donne de ſon propre mouvement tant de marques de ſa bienveillance & de ſa douceur ? C'eſt la bonté & l'affection & non la néceſſité de la nature qui fait les peres & les meres.

L'auteur a voulu montrer par ces vers, que les hommes reſiſtent à l'obligation des loix ; mais qu'on les gagne en leur faiſant du bien.

XIV.

Il eſt plus loüable, & plus ſûr d'obliger tout le monde.

La Cigale & le Hibou.

CElui qui n'eſt point doux & accommodant envers les autres, porte ſouvent la peine de ſon orgueil.

Une Cigale rompoit la tête à un Hibou par ſes criailleries, & tourmentoit cet oiſeau ; qui a accoutumé de chercher à manger durant la nuit, & de dormir durant le jour, dans le creux de quelque arbre. Le Hibou l'ayant priée de ſe taire, elle s'opiniâtra encore davantage. Le Hibou voyant que tout lui étoit inutile, & que l'on mépriſoit ſes paroles, ſe ſervit de cette fineſſe pour attraper cette cauſeuſe. Puiſque tu m'empêches de dormir par tes chanſons, qui ſont tellement douces, qu'il ſemble que ce ſoit Apollon

¶ His demonstrare voluit auctor versibus.
Obsistere homines legibus, meritis capi.

XIV.

Humanitas, & gratior, & tutior.

Cicada & Noctua.

HUmanitati qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.
¶ Cicada acerbum Noctuæ convicium
Faciebat solitæ victum in tenebris quærere,
Cavoque ramo capere somnum interdiu.
Rogata est ut taceret; multo validius
Clamare cœpit, Rursus admotâ prece,
Accensa magis est. Noctua ut vidit sibi
Nullum esse auxilium, & verba contemni sua,
Hâc est aggressa garrulam fallaciâ.
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare citharâ quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar, quod pallas mihi.
Nuper donavit: si non fastidis, veni,
Unà bibamus. Illa quæ ardebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,

même qui joue de ſon Luth, j'ai envie de boire du nectar que Pallas m'a donné depuis peu. Si tu le juges digne de toi, viens, je t'en prie, & nous le boirons enſemble. La Cigale qui mouroit de ſoif, & qui voyoit outre cela qu'on la louoit de ſa belle voix, s'envola vers lui avec grande ardeur. Et auſſi-tôt le Hibou ſortant de ſon trou, la pourſuivit toute tremblante de peur, & la tua. Ainſi elle lui donna par ſa mort le ſilence, qu'elle lui avoit refuſé pendant ſa vie.

XV.

Eſtime l'arbre par les fruits, & non par les feuilles.

Des Arbres choiſis par les Dieux.

LEs Dieux choiſirent autrefois les Arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choiſit le Chêne, Venus le Myrthe, Apollon le Laurier, Cybelle le Pin, & Hercule le haut Peuplier. Minerve s'étonnant de ce qu'ils prenoient des Arbres ſtériles, leur en demanda la cauſe. Jupiter lui répondit: c'eſt, dit il, que nous ne voulons pas qu'il ſemble que nous leur vendions l'honneur que nous leur faiſons, pour les fruits qu'ils rapporteroient. Certes, lui dit-elle, chacun en dira ce qu'il lui plaira; mais pour moi, j'avoue que j'aime particulierement l'Olivier à cauſe de ſon fruit. Alors

Cupidè advolavit : Noctua egressa è cavo
Trepidantem consectata est , & leto dedit
Sic viva quod negârat , tribuit mortuâ.

XV.

Fructu, non foliis, arborem æstima.

Arbores in Deorum tutela.

OLim quas vellent esse in tutela sua
Divi legerunt arbores. Quercus Jovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phæbo laurea,
Pinus Cybellæ, populus celsa Herculi.
Minerva admirans, quare steriles sumerent.
Interrogavit : causam dixit Jupiter :
Honorem fructu ne videamur vendere.
At me hercule narrabit quod quis voluerit,
Oliva nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum sator,
O nata, meritò sapiens dicere omnibus ;

le pere des Dieux & le créateur des hommes lui répondit : O ma fille, c'eſt avec grande raiſon que tout le monde publie ta ſageſſe : car en effet, ſi ce que nous faiſons n'eſt utile, c'eſt une folie que d'y chercher de la gloire.

Cette fable nous apprend de ne rien faire que d'utile.

XVI.

Sois content du tien, n'envie pas les autres.

Plainte du Paon à Junon.

LE Paon vint un jour tout fâché, ſe plaindre à Junon de ce qu'elle ne lui avoit pas donné une voix auſſi belle que celle du Roſſignol : que cet oiſeau étoit admiré de tous les autres, au lieu qu'ils ſe mocquoient tous de lui, auſſi-tôt qu'il commençoit à chanter. A quoi la Déeſſe lui répondit pour le conſoler : Vous ſurpaſſez auſſi les autres oiſeaux par votre grandeur & par votre beauté. Votre col jette un éclat qui égale celui des émeraudes, & lorſque vous étendez votre queue, vos plumes peinte d'une ſi admirable maniere ſemblent être des diamants : Mais de quoi me ſert, lui dit-il, cette beauté muette, ſi je dois céder à un autre pour ſa belle voix ? L'ordre ſuprême des deſtins, dit Junon, vous a fait à chacun votre partage : ils vous ont donné à vous la beauté,

Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

§ *Nihil agere quod non prosit, fabella admonet.*

XVI.

Tuis contentus ne concupiscas aliena.

Pavo ad Junonem.

P*Avo ad Junonem venit, indigne ferens*
Cantus Lusciniæ quod sibi non tribuerit:
Illam esse cunctis avibus admirabilem,
Se derideri simul ac vocem miserit.
Tunc consolandi gratiâ, dixit Dea,
Sed formâ vincis, vincis magnitudine,
Nitor smaragdi collo præfulget tuo,
Pictisque plumis gemmeam caudam explicas,
Quò mi, inquit, mutam speciem, si vincor sono
Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ:
Tibi forma, vires Aquilæ, Lusciniæ melos,
Augurium Corvo, læva Cornici omnia:
Omnesque propriis sunt contentæ vocibus.

la force à l'aigle, la voix douce & harmonieuſe au Roſſignol, la propriété de marquer de bons augures au Corbeau, celle de former de mauvais préſages à la Corneille, & chacun de ces Oiſeaux eſt content de la voix qu'il a reçue.

Ne deſire point ce que la nature ne t'a point donné : de peur qu'étant trompé dans tes vaines eſpérances, il ne te reſte que de vaines plaintes.

XVII.

Pluſieurs ne ſont hommes que de nom.

Réponſe d'Eſope à un diſcoureur.

ESope étant lui ſeul tout le train & tous les valets de ſon maître, reçut ordre un jour d'aprêter le ſouper de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Etant donc allé pour chercher du feu, il parcourut pluſieurs maiſons, & en ayant trouvé enfin, alluma ſa chandelle. Mais parce que tournant ainſi en divers endroits, ſon chemin étoit devenu aſſez long, pour l'accourcir en revenant il paſſa tout au travers du marché. Et un diſcoureur d'entre le peuple commença à lui dire. Eſope, que veux-tu faire ici avec ta chandelle en plein midi ? Je cherche un homme, lui dit-il, & enſuite il s'en retourna promptement en ſa maiſon.

Si cet importun fit réflexion ſur cette ré-

¶ *Noli affectare quod tibi non est datum,*
Delusa ne spes ad querelam recidat.

XVII.

Multi homines nomine.

Æsopus ad Garrulum.

ÆSopus domino solus cùm esset familia,
Parare cœnam jussus est maturius.
Ignem ergo quærens, aliquas lustravit domos;
Tandemque invenit ubi lucernam accenderet.
Tum circumeunti fuerat quo iter longius,
Effecit brevius, namque rectâ per forum
Cœpit redire: & quidem è turba garrulus:
Æsope medio sole quid cum lumine?
Hominem quæro, inquit, & abiit festinans domum.
¶ *Hoc si molestus ille ad animum retulit,*
Senfit profecto se hominem non visum seni
Intempestivè qui occupato alluserit.



ponſe, il reconnut ſans doute, qu'il n'avoit pas paru homme à ce ſage vieillard, d'être venu ainſi à contre-temps ſe jouer de lui dans la grande hâte où il étoit.

XVIII.

C'eſt être bien malheureux, que de l'être durant ſa vie, & encore plus après ſa mort.

L'Ane & les Prêtres de Cybele.

CElui qui eſt né pour être malheureux, n'eſt pas ſeulement affligé durant tout le cours de ſa vie ; mais la rigueur de ſon mauvais deſtin le pourſuit encore, le tourmente même après ſa mort.

Des Prêtres de Cybele allant à la quête de porte en porte, avoient accoutumé de mener un Ane avec eux qui portoit leurs hardes : lequel étant mort de fatigue & des coups qu'il avoit reçu ; ils l'écorcherent, & firent des tambours de ſa peau. Quelqu'un leur ayant demandé ce qu'ils avoient fait de leur bon ami qu'ils avoient tant careſſé, ils lui répondirent en cette ſorte : il croyoit qu'il ſeroit en ſûreté après ſa mort : mais tout mort qu'il eſt, nous le chargeons encore de coups.

Fin du troiſieme Livre.

XVIII.

Miſerrimus qui in vita miſer, poſt mortem miſerior.

Aſinus & Galli.

QUi natus eſt infelix non vitam modo
Triſtem decurrit, utrùm poſt obitum quoque,
Perſequitur illum dura fati miſeria.
¶ *Galli Cybeles circum quæſtus ducere*
Aſinum ſolebant bajulantem ſarcinas.
Is cùm labore & plagis eſſet mortuus,
Detractâ pelle ſibi fecerunt tympana.
Rogati mox à quodam, delicio ſuo,
Quidmam feciſſent, hoc locuti ſunt modo:
Putabat ſe poſt mortem ſecurum fore.
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

Finis Libri tertii.



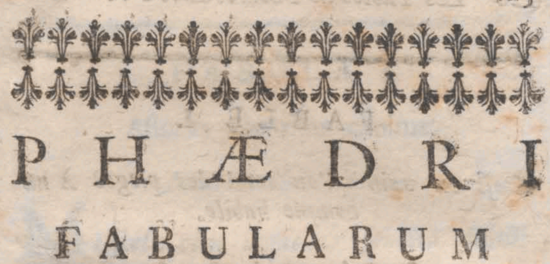


LES FABLES DE PHEDRE,

LIVRE QUATRIEME.

PRÉFACE.

CEs petits Ouvrages nous paroissent un jeu d'esprit; & certes avec grande raison; puisque nous nous jouons ainsi avec la plume, n'ayant rien à faire de plus important. Mais considerez bien, je vous prie, ces bagatelles & ces niaiseries. Combien de fruit & d'utilité trouverez-vous renfermés sous leur écorce? Les choses ne sont pas toujours telles qu'elles paroissent: Plusieurs se laissent tromper par la premiere apparence. Il y en a très-peu qui reconnoissent en ce genre d'écrire, ce que l'Art & l'adresse de l'Auteur a caché, & comme enveloppé dans les replis de ces Fables. Et afin qu'il ne semble pas que j'aie dit ceci vainement, je m'en vais vous raconter la fable de la Belette & des Souris.



PHÆDRI FABULARUM

LIBER QUARTUS.

PRÆFATIO.

P*OCULARE tibi videtur ; & sane bene,*
Dum nihil habemus majus, calamo ludimus.
Sed diligenter intuere has nænias.
Quantam sub illis utilitatem reperies ?
Non semper ea sunt quæ videntur, decipit
Frons prima multos, rarò mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo.
Hoc ne locutus sine ratione existimer,
Fabellam adjiciam de mustelæ & muribus.



FABLE I.

C'est en vain qu'on tend des pieges à un homme habile.

La Belete & les Souris.

UNe Belette ne pouvant plus atteindre à la courſe les Souris, à cauſe de la foibleſſe que ſon âge & ſa vieilleſſe lui avoient cauſée, elle ſe couvrit toute de farine & s'en alla s'étendre tout de ſon long comme une piece de chair en un lieu ſombre & obſcur. Une ſouris la voyant & penſant que ce fut quelque choſe de bon à manger, ſe jeta ſur elle, & la Belette la prenant, la tua. Il en vint encore une ſeconde, puis une troiſieme, qui périrent toutes de la même ſorte. Quelques autres ayant été priſe enſuite, il vint enfin une vieille, toute ratatinée, qui s'étoit ſauvée ſouvent des pieges & des ſouricieres : Et découvrant de loin les embuches de cet ennemi fin & ſubtil : Puiſſes-tu te porter auſſi-bien, dit-elle, comme tu es véritablement de la farine.



FABULA I.

Astutus astu non capitur.

Mustela & Mures.

MUstela cùm annis & senectâ debilis,
Mures veloces non valeret assequi,
Involvit se farinâ, & obscuro loco
Abjecit negligenter. Mus escam putans
Adsiluit, & compressus occubuit neci;
Alter similiter, deindè periit tertius.
Aliquot secutis, venit & retorridus,
Qui sæpe laqueos & muscipulam effugerat,
Proculque insidias cernens hostis callidi.
Sic valeas, inquit, ut farina es qua jaces.



II.

Le glorieux mépriſe ce qu'il ne peut avoir.

Le Renard & le Raiſin.

UN Renard preſſé par la faim, tâchoit d'atteindre en ſautant de toute ſa force à une grappe de Raiſin, qui étoit ſur une vigne fort haute. Et ne lui étant pas poſſible de l'avoir, il dit en s'en allant : il n'eſt pas encore mûr, & je ne le veux pas manger verd.

Que ceux-là s'appliquent cet exemple, qui rabaiſſent par leurs paroles ce qu'ils ne ſont pas capables de faire.



II.

Spernit ſuperbus quæ nequit aſſequi.

Vulpes & Uva.

F*Ame coacta Vulpes altâ in vineâ*
Uvam appetebat ſummis ſaliens viribus.
Quam tangere ut non potuit, diſcedens aït:
Nondum matura eſt, nolo acerbam ſumere.

¶ *Qui facere quæ non poſſunt, verbis elevant,*
Adſcribere hoc debebunt exemplum ſibi.



III.

Le vindicatif trouve ſa miſere dans ſa vengeance.

Le Cheval & le Sanglier.

LE Sanglier s'étant roulé dans un gué où le Cheval avoit accoutumé d'aller boire, & ayant troublé l'eau, il s'excita une querelle entr'eux. Le Cheval étant en colere contre cette bête ſauvage, implora le ſecours de l'homme, & le portant ſur ſon dos, revint trouver ſon ennemi, ravi de joie. L'homme qui étoit ainſi monté ſur lui, ayant tué le Sanglier, lui parla, à ce que l'on dit, de cette ſorte : Je me réjouis de t'avoir ſecouru comme tu m'en avois prié ; car outre la priſe que j'ai faite, j'ai reconnu combien tu me pouvois être utile. Et ainſi il le contraignit de ſouffrir le frein malgré qu'il en eût. Alors le Cheval étant tout triſte, dit ces paroles : Inſenſé que je ſuis, recherchant de me vanger pour une choſe de néant, je ſuis tombé dans une dure ſervitude.

Cette fable doit apprendre aux perſonnes coleres, à ſouffrir plutôt qu'on les offenſe impunément, que de s'aſſujetir elles-mêmes à la domination des autres.

III.

Vindictæ cupidus sibi malum accersit.

Equus & Aper.

EQuus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum sese Aper volutat, turbavit vadum.
Hinc orta lis est. Sonipes iratus fero
Auxilium petiit hominis, quem dorso levans
Rediit ab hostem. Jactis hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur:
Lætor tulisse auxilium me precibus tuis;
Nam prædam cepi, & didici quam sis utilis.
Atque ita coëgit frenos invitum pati.
Tum mœstus ille: Parvæ vindictam rei,
Dum quæro demens, servitutem reperi.

¶ *Hæc iracundos admonebit fabula,*
Impunè potius lædi, quam dedi alteri.



IV.

Il ne faut pas compter les hommes ; mais les peser.

Teſtament interpreté par Eſope.

LE petit récit que je m'en vais faire, apprendra à la poſtérité, qu'un ſeul homme a ſouvent plus de lumiere que tout un peuple.

Un jour un homme mourant, laiſſa trois filles : L'une étoit belle, & dreſſoit des piéges à ceux qui la voyoient, par ſes regards qui n'étoient pas aſſez modeſtes : L'autre étoit bonne ménagere paſſant ſa vie aux champs & à filer. La troiſieme étoit fort laide, & adonnée au vin. Ce bon homme fit leur mere héritiere, mais à condition qu'elle diſtribueroit ſon bien également à ſes trois filles, en telle ſorte néanmoins qu'elles ne le poſſederoient point & qu'elles n'en jouiroient point ; & qu'auſſi-tôt qu'elles ceſſeroient d'avoir ce qu'elles auroient reçu, elles donneroient cent ſeſterces à leur mere : Auſſi-tôt le bruit de ce Teſtament remplit toute la ville d'Athenes. La mere va conſulter avec grand ſoin les juriſconſultes ; mais perſonne ne peut accorder, comment il ſe peut faire qu'elles ne poſſedent point ce qui leur aura été donné & qu'elles n'en retirent point les fruits ; & s'il eſt vrai qu'elles

IV.

Homines non numerandi, sed ponderandi.

Æsopus interpres testamenti.

PLus esse in uno sæpe, quàm in turba populi,
Narratione posteris tradam brevi.
¶ *Quidam decedens tres reliquit filias,*
Unam formosam & oculis venantem viros:
At alteram lanificam & frugi rusticam:
Devotam vino tertiam, & turpissimam.
Harum autem matrem fecit hæredem senex
Sub conditione, totam ut fortunam tribus
Æqualiter distribuat, sed tali modo,
Ne data possideant aut fruantur: tùm simul
Habere res desierint quas acceperint,
Centena matri conferant sestertia.
Athenas rumor implet: mater sedula
Jurisperitos consulit: nemo expedit

n'en jouissent point, comment elles pourront ensuite donner de l'argent à leur mere : Ainsi un long espace de temps s'étant passé dans ces doutes, & personne n'ayant pu comprendre le sens de ce Testament, la mere laissant ce qui étoit de droit & de l'ordonnance du mort, se contenta d'agir en cela de bonne foi. Elle met pour la part de celle qui étoit débauchée, tous les habits, tout ce qui sert à parer les femmes, des bains tout d'argent, des Eunuques délicats & effeminés. Elle destine à celle qui s'occupoit à filer ; les terres, le bétail, la maison des champs, les valets pour travailler aux champs, les troupeaux de bœufs, les cheveaux, les ânes & tout ce qui regarde le menage de la campagne. Et elle reserve pour celle qui aimoit le vin, un cellier plein de vin vieil, une maison fort jolie & de beaux jardins. Ayant donc résolu de leur distribuer de la sorte le bien du pere, & le peuple qui le connoissoit, approuvant ce partage ; Esope parut tout d'un coup au milieu de l'assemblée ; & commença à crier. Ha ! quelle douleur seroit-ce au pere de ces filles, s'il lui restoit encore quelque sentiment après sa mort, de voir que les Atheniens n'auroient pu comprendre sa derniere volonté ? Et comme on l'eut prié de dire son avis sur ce Testament, il découvrit ainsi ce qui avoit trompé tout le monde : Donnez, dit-il, la maison, les meubles, avec les beaux jardins, & le vin vieil à celle qui s'oc-

Quo pacto non possideant quod fuerit datum,
Fructumve capiant. deinde, quæ tulerint nihil,
Quanam ratione conferant pecuniam.
Postquam consumpta est temporis longi mora
Nec testamenti potuit sensus colligi,
Fidem advocavit, jure neglecto parens,
Seponit Mœchæ vestem, mundum muliebrem
Lavationem argenteam, eunuchos glabros:
Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,
Boves, jumenta, & instrumentum rusticum:
Potatrici plenam antiquis aphotecam cadis,
Domum politam & delicatos hortulos,
Sic destinata dare cùm vellet singulis,
Et approbaret Populus qui illas noverat,
Æsopus media subitò in turba constitit:
O si maneret condito sensus patri,
Quàm graviter ferret, quòd voluntatem suam.
Interpretari non potuissent Attici!
Rogatus deinde, solvit errorem omnium:

cupe à filer, & qui aime à vivre aux champs : Donnez les habits, les perles, les valets, & tout le reste de cette nature à celle qui aime les festins & la bonne chere : Et donnez à celle qui est débauchée, les champs, les vignes & les troupeaux avec les bergers. Nulle ne pourra souffrir de se voir posséder des choses entiérement éloignées de son humeur. Celle qui est laide & qui aime à boire, vendra tous les ornements précieux, pour avoir du vin : La débauchée vendra toutes les terres pour acheter de quoi se parer : Celle qui s'occupe à filer, & qui aime les troupeaux, se defaira à quelque prix que ce soit de cette maison de délices. Et en cette sorte nulle ne possédera ce qui lui aura été donné : & de ce qu'elles auront reçu de la vente de leur bien, elles payeront à la mere la somme portée par le testament.

Ainsi un seul homme trouva par la subtilité de son esprit, ce que tant d'autres moins habiles n'avoient pu découvrir.



Domum & ornamenta cum venustis hortulis
Et vina vetera date lanificæ rusticæ:
Vestes, uniones, pedissequos, & cetera
Illi assignate, vitam quæ luxu trahit:
Agros, vites, & pecora cum pastoribus
Donatæ mœchæ: Nulla poterit perpeti
Ut moribus quid teneat alienum suis.
Deformis cultum vendet, ut vinum paret;
Agros abjiciet ut ornatum paret,
At illa gaudens pecore, & lanæ dedita:
Quacumque summa tradet luxuriæ domum:
Sic nulla possidebit quod fuerit datum,
Et dictam matri conferent pecuniam
Ex pretio rerum quas vendiderint singulæ.

¶ *Ita quod multorum fugit imprudentia,*
Unius hominis reperit solertia.



V.

Les hautes montagnes sont les plus exposées à la foudre.

Combat des Beletes & des Souris.

LEs Souris ayant été défaites un jour par l'Armée des Belletes, s'enfuirent toutes épouvantées vers leurs petits trous, dans lesquels se retirant avec grande peine, elles éviterent néanmoius la mort qui les menaçoit. Mais leurs Capitaines qui avoient attaché des cornes sur leurs têtes, afin que leurs soldats eussent comme une espece d'Enseigne qu'ils pussent voir & suivre dans le combat, se trouverent arrêtés à l'entrée de leurs trous, & furent pris par les ennemis. Et le vainqueur les immolant à sa faim & à la cruauté de ses dents avides, les engloutit en la vaste étendue de son ventre, comme dans un gouffre.

Ainsi lorsque quelque accident funeste tombe sur un pays, les Grands & les Princes sont d'ordinaire exposés au péril, mais le simple Peuple se sauve aisément, & est à couvert par sa petitesse même.

V.

Feriunt summos fulmina montes.

Pugna Murium & Mustelarum.

CUm victi Mures Mustelarum exercitu
Fugerent, & arctos circum trepidarent cavos,
Ægre recepti, tamen evaserunt necem;
Duces eorum, qui capitibus cornua
Suis ligarant, ut conspicuum in prælio
Haberent signum quod sequerentur milites,
Hæsere in portis, suntque capti ab hostibus,
Quos immolatos victor avidis dentibus
Capacis alvi mersit tartareo specu.

¶ *Quemcumque populum tristis eventus premit,*
Periclitatur magnitudo Principum;
Minuta plebs facili præsidio latet.



VI.

Les sots ne trouvent rien de bien que ce qu'ils font eux-mêmes.

Phedre contre les Censeurs de son Livre.

TOi qui examines mes écrits avec tant de rafinement & de pointillerie, & qui dédaignes de lire cette sorte de contes divertissants, ne quitte pas si-tôt la lecture de ce petit Livre, & donne-toi encore un peu de patience, tandis que je m'efforce de satisfaire à la sévérité de ton humeur, en faisant jouer à Esope un personnage plus grave & plus sérieux.

Plût aux Dieux que la hache de Thessalie n'eût jamais coupé les hauts pins sur les côteaux de la Forêt de Pelée. Et que le subtil Argus voulant tracer sur les eaux une route audacieuse & exposée aux périls d'une mort visible, n'eût point formé un navire par l'art & l'adresse de Pallas. Ce navire, dis-je, lequel ouvrant le premier l'entrée de la mer, qui jusqu'alors étoit demeurée inaccessible, a été si funeste aux Grecs & aux Barbares. Car ensuite de cette entreprise, la superbe maison d'Aetas a été remplie de sang & de deuil, & le Royaume de Pelias a été ruiné entiérement par le crime de Médée, qui déguisant par

VI.

Stultus nisi quod ipse facit, nil rectum putat.

Phædrus in Fabularum Æsopiarum censores.

TU qui nasute scripta distringis mea,
Et hoc jocorum legere fastidis genus,
Parvâ libellum sustine patientiâ,
Severitatem frontis dum placo tuæ,
Et in cothurnis prodit Æsopus novis.
Utinam nec unquam Pelei nemoris jugo,
Pinus bipenni concidisset Thessala.
Nec ad professæ mortis audacem viam
Fabricasset Argus opere Palladis ratem;
Inhospitalis prima quæ Ponti sinus
Patefecit, in perniciem Graiûm & Barbarûm.
Namque & superbi luget Ætæ domus,
Et regna Peliæ scelere Medeæ jacent,
Quæ sævum ingenium variis involvens modis,
Illic per artus fratris explicuit fugam,
Hic cæde Patris Peliadum infecit manus.

plusieurs artifices son esprit cruel & impitoyable, déchira en plusieurs morceaux les membres de son frere, pour favoriser sa fuite hors de son pays, & porta les filles de Pelias à souiller leurs mains dans le sang de leur propre pere.

Que vous semble de ce récit? Vous me direz sans doute, qu'il est impertinent, & établi sur une fausseté touchant ce premier vaisseau: parce que long-temps avant les Argonautes, Minos avoit dompté la violence de la mer Egée en la couvrant d'une grande flote, & avoit vengé la mort de son fils par une punition aussi juste que exemplaire.

Comment donc puis je faire pour vous contenter, vous qui faites tant le severe & le Caton: si vous ne goûtez ni les petits contes d'Esope, ni les grandes Fables des Poëtes. C'est pourquoi je vous conseille de ne point inquiéter les Muses & les gens savants, de peur qu'ils ne vous donnent plus de peine que vous ne leur en sauriez faire.

J'ai dit ceci pour ces petits esprits, qui font les rencheris & les dégoûtés, & qui pour paroître habiles & judicieux, trouvent à redire dans le Ciel même.

Quid tibi videtur? hoc quoque insulsum est, ais,
Falsoque dictum; longe quia vetustior
Ægea Minos classe perdomuit freta,
Justoque vindicavit exemplo impetum.
Quid ergo possum facere tibi, lector Cato,
Si nec Poëtæ te juvant nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Majorem exhibeant ne tibi molestiam.
Hoc illis dictum est, si qui stulti nauseant;
Et ut putentur sapere, cælum vituperant.



VII.

Les mauvaises langues en rencontrent de plus mauvaises qu'elles.

La Vipere & la Lime.

CELUI qui veut mordre & déchirer un autre qui sait encore mieux mordre & déchirer que lui, se verra dépeint dans cette fable.

Une Vipere étant venue dans la boutique d'un Serrurier, & voulant voir si elle n'y trouveroit rien à manger, se mit à mordre une lime. Mais elle lui resistant par sa dureté naturelle, lui dit ces paroles. Insensée que tu es, comment prétends-tu de me blesser avec tes dents, moi qui ai accoutumé de mordre & de ronger le fer même.



VII.

Maledico maledicens pejus audiet.

Vipera & Lima.

M*Ordaciorem qui improbo dente appetit,*
Hoc argumento se describi sentiet.

¶ *In officinam Fabri venit Vipera;*
Hæc cùm tentaret si qua res esset cibi:
Limam momordit; illa contrà contumax:
Quid me, inquit, stulta dente captas lædere,
Omne adsuevi ferrum quæ corrodere.



Les méchants fuyent le péril en y jetant les autres.

Le Renard & le Bouc.

LORSQUE l'homme est tombé dans quelque grand péril, il tâche pour se tirer du mal qui le menace d'y jeter les autres.

Un Renard étant tombé dans un puits sans y penser, & n'en pouvant plus sortir, à cause que le bord étoit trop haut: un Bouc pressé de la soif vint au même lieu, & lui demanda s'il y avoit beaucoup d'eau, & si elle étoit bonne. Alors le Renard lui dressant un piége, lui dit, descend, cher ami, l'eau est si bonne que je suis ravi d'en boire, & ne m'en puis souler. Le Bouc se jeta aussi-tôt en bas; & le Renard montant sur ses grandes cornes, se retira hors du puits, & laissa le Bouc enfermé au fond de cette eau.



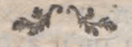
VIII.

Improbi ne pereant, alios perdunt.

Vulpes & Hircus.

HOmo ſimul ac venit in magnum periculum,
Effugium reperire alterius quærit malo.

¶ *Cùm decidiſſet Vulpes in puteum inſcia,*
Et altiore clauderetur margine :
Devenit Hircus ſitiens in eundem locum.
Simul rogavit eſſet an dulcis liquor,
Et copioſus : illa fraudem moliens :
Deſcende, amice : tanta bonitas eſt aquæ,
Voluptas ut ſatiari non poſſit mea,
Immiſit ſe barbatus : tum Vulpecula
Evâſit puteo nixa celſis cornibus :
Hircumque clauſo liquit hærentem vado.



IX.

Chacun a ſes défauts, mais nous ne faiſons attention qu'à ceux des autres.

La Beſace.

JUPITER nous a mis une beſace ſur l'épaule, & a rempli le côté de derriere de nos propres défauts, & celui de devant des défauts des autres. Ainſi nous ne pouvons voir nous-mêmes nos propres fautes, au lieu que les autres n'ont pas plutôt manqué en la moindre choſe, que nous les cenſurons ſévérement.

X.

Tôt ou tard les méchants ſont punis.

Le Voleur pillant un Autel.

UN voleur ayant allumé ſa lampe à l'Autel de Jupiter, le pilla à la lueur de ſa propre lumiere ; & s'en retournant chargé du butin qu'il avoit acquis par ſon ſacrilege, cette voix ſortit tout-d'un-coup de ce lieu ſaint & religieux : Encore que ces dons m'ayant été offerts par des méchants, je les euſſe en horreur, & qu'ainſi

IX.

Suus cuique attributus eſt error , ſed non videmus manticam quod in tergo.

Pera.

PEras impoſuit Jupiter nobis duas :
Propriis repletam vitiis poſt tergum dedit ,
Alienis ante pectus ſuſpendit gravem.

¶ *Hâc re videre noſtra mala non poſſumus :*
Alii ſimul delinquunt , cenſores ſumus.

X.

Antecedentem ſceleſtum non deſerit pede pœna claudo.

Fur aram compilans.

LUcernam fur accendit ex ara Jovis ,
Ipſumque compilavit ad lumen ſuum ,
Onuſtus qui ſacrilegio cùm diſcederet.
Repentè vocem ſancta miſit religio :
Malorum quamvis iſta fuerint munera ,
Mihique inviſa ut non offendar ſubripi ;
Tamen ſceleſte ſpiritu culpam lues ,

je ne me mette point en peine de les voir emporter par ton larcin : néanmoins, impie que tu es, ton crime sera puni par la perte de ta vie, lorsque le jour destiné à ton supplice sera venu. Mais de peur que le feu qui brûle sur nos Autels, & dont la piété respectueuse des hommes honore la grandeur des Dieux, ne serve désormais à éclairer les crimes : je veux qu'il soit défendu de prendre jamais de la lumiere au feu qui m'est consacré. Ainsi il n'est pas permis aujourd'hui d'allumer une lampe au feu qui brûle en l'honneur des Dieux, ni d'allumer même le feu sacré d'une lampe.

Il n'y a que celui qui a inventé ce recit qui puisse expliquer combien d'instructions utiles y sont renfermées. Il nous marque premierement, que souvent ceux que nous avons nourris, & entretenus nous-mêmes, nous deviennent les plus ennemis & les plus contraires. Il nous montre en second lieu que la punition des crimes n'arrive pas par la colere des Dieux, mais selon l'ordre & au temps prescrit par les destinées. Et enfin il apprend aux bons à ne se joindre jamais avec les méchants dans l'usage & dans le commerce de la moindre chose.



Olim cùm adſcriptus venerit pœnæ dies.
Sed ne ignis noſter facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas Deos,
Veto eſſe tale luminis commercium.
Ita hodie nec lucernam de flammâ Deûm,
Nec de lucerna fax eſt accendi ſacrum.

§ *Quot res contineat hoc argumentum utiles,*
Non explicabit alius quàm qui reperit.
Significat primò, ſæpè quos ipſe alueris,
Tibi inveniri maxime contrarios.
Secundò oſtendit ſcelera non ira Deûm;
Factorum dicto ſed puniri tempore.
Noviſſime interdicit cum malefico
Uſum bonus conſociet ullius rei.



XI.

L'or eſt l'appas des crimes.

Hercule & Plute.

UN homme de cœur hait les richeſſes avec beaucoup de raiſon, parce que les biens dérobent ſouvent la gloire véritable qui n'eſt dûe qu'à la vertu.

Hercule ayant été reçu dans le Ciel à cauſe de ſa vertu, & ayant ſalué tous les Dieux qui venoient ſe réjouir avec lui : Plute, qui eſt le fils de la fortune étant venu auſſi le trouver, il détourna ſes yeux pour ne le point voir. Son pere Jupiter lui en ayant demandé la cauſe. Je hais ce Dieu, lui dit-il, parce qu'il eſt ami des méchants, & qu'il corrompt tous les eſprits par l'eſpérance du gain qu'il leur offre.

XI.

Opes irritamenta malorum.

Hercules & Plutus.

OPes invisæ meritò sunt forti viro,
Quia dives arca veram laudem intercipit.

§ Cœlo receptus propter virtutem Hercules,
Cùm gratulanter persalutâsset Deos,
Veniente Pluto qui Fortunæ est filius,
Avertit oculos : causam quæsivit Pater :
Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque objecto cuncta corrumpit lucro.



XII.

La ſincérité eſt toujours eſtimée.

Le Lion Roi.

IL n'y a rien de plus utile à l'homme que de parler avec vérité & ſans déguiſement. C'eſt une maxime qui eſt reçue ſans peine de tout le monde, mais on abuſe d'ordinaire de la ſincérité des perſonnes pour les perdre.

Le Lion s'étant fait Roi des bêtes ſauvages, & voulant s'acquerir la réputation d'être juſte & équitable, changea ſon ancienne coutume, & ſe contentant de fort peu de choſe pour ſa nourriture, vivoit parmi elles en leur rendant la juſtice avec une pureté inviolable & incorruptible.

* *La ſuite de cette Fable eſt perdue.*]



XII.

Sinceritas laudanda.

Leo regnans.

UTilius homini nihil est quàm recte loqui,
Probanda cunctis est quidem sententia;
Sed ad perniciem solet agi sinceritas.
§ *Cùm se ferarum Regem fecisset Leo,*
Et æquitatis vellet famam consequi,
Atque inter illas tenui contentus cibo...
Sancta incorrupta jura reddebat fide.

* Reliqui versus hujusce fabulæ periêre.



XIII.

Ce n'est pas l'extérieur, mais la vertu qui rend les personnes égales.

Les Chevres & les Boucs.

LEs Chevres ayant obtenu de Jupiter qu'elles auroient de la barbe, les Boucs commencerent à s'affliger, & à se mettre en colere de ce que celles qui leur étoient inférieures dans le sexe, leur devenoient égales dans l'honneur qui leur étoit propre. Mais Jupiter leur répondit. Laissez-les jouir de cette vaine gloire, & se parer d'un ornement qui vous est dû, pourvu que vous demeuriez toujours élevez au-dessus d'elles par la force & par le courage.

Apprends par cette Fable à souffrir, que ceux-là te soient semblables dans l'apparence extérieure, qui te sont inférieurs dans la vertu.



XIII.

Pares non habitus, ſed virtus facit.

Capellæ & Hirci.

Barbam capellæ cùm impetraſſent ab Jove,
Hirci mœrentes indignari cœperunt.
Quod dignitatem fœminæ æquâſſent ſuam.
Sinite: inquit, illas gloria vanâ frui,
Et uſurpare veſtri ornamentum muneris,
Pares dùm non ſint veſtræ fortitudinis.

¶ *Hoc argumentum monet ut ſuſtineas tibi*
Habitu eſſe ſimiles, qui ſint virtute impares.



XIV.

Crains dans les biens, eſpere dans les maux.

Le Pilote & les Matelots.

QUELQU'UN ſe plaignant de ſon infortune, Eſope inventa cette Fable pour le conſoler.

Un navire étant agité par une tempête violente, & ceux qui étoient dedans étant déjà dans les pleurs & dans l'appréhenſion de la mort, le temps ſe changea en un moment & devint calme & ſerein. Ainſi le vaiſſeau hors du péril commença à faire voile avec bon vent, & les Matelots à s'emporter d'un excès de joie. Mais le Pilote étant devenu ſage par le danger, leur dit ces paroles : Il faut ſe réjouir avec modération, & ſe plaindre ſans excès, parce que toute la vie n'eſt qu'un mêlange & une viciſſitude continuelle de douleur & de joie.

XIV.

In secundis time, in adversis spera.

Gubernator & Nautæ.

CUm de fortunis quidam quereretur suis
Æsopus finxit consolandi gratiâ.

§ Vexata sævis navis tempestatibus,
Inter vectorum lachrymas & mortis metum,
Faciem ad serenam subitò mutatur dies,
Ferri secundis tuta cœpit flatibus,
Nimiaque nautas hilaritate extollere.
Factus periculo tum gubernator sophus;
Parcè gaudere oportet, & sensim queri,
Totam quia vitam miscet dolor & gaudium.



XV.

Par trop de honte, on blesse le respect.

Les Ambassadeurs des chiens à Jupiter.

LES Chiens envoyerent un jour des Ambassadeurs à Jupiter pour le supplier de rendre leur condition & leur vie plus heureuse, & les dégager du mauvais traitement que les hommes leur faisoient en ne leur donnant que du pain de son, & les reduisant à se rassâsier dans leur faim extrême des choses sales & puantes. Les Ambassadeurs étant partis ne firent pas grande diligence, s'amusant durant le chemin à flairer des ordures pour y trouver de quoi manger, étant cités ensuite devant Jupiter, ils ne comparoissent point. Enfin Mercure les ayant trouvés à grand peine, les emmena devant lui tous troublés & tous décontenancés. Alors voyant le visage & la Majesté éclatante de Jupiter, ils furent saisis d'une telle frayeur, qu'ils parfumerent tout son Palais d'un musc bien différent de l'ordinaire. D'où ayant été chassés à grands coups de bâton, & étant sortis dehors, Jupiter néanmoins défendit qu'on les renvoyât. Cependant les autres chiens, s'étonnant de

---

XV.

Nimia verecundia inverecundum facit.

Canum legati ad Jovem.

CAnes, legatos olim misêre ad Jovem,
Melioris vitæ tempus oratum suæ,
Ut se abriperent hominum contumèliis,
Furfuribus sibi conspersum quod panem darent,
Fimoque turpi maximam explerent famem.
Profecti sunt legati non celeri pede,
Dum naribus scrutantur escam in stercore.
Citati non respondent: vix tandem invenit
Eos Mercurius, & turbatos adtrahit.
Tum verò vultum magni ut viderunt Jovis,
Totam timentes concacârunt regiam
Propulsi verò fustibus, vadunt foras:

voir que les Ambaſſadeurs ne revenoient point, crurent qu'ils avoient fait quelque choſe qui n'étoit pas honnête. Et ayant laiſſé paſſer quelque temps, ils commandent qu'on en députe d'autres à leur place. Mais ayant appris par le bruit qui couroit ce qui étoit arrivé à leurs premiers Ambaſſadeurs, & craignant que la même choſe n'arrivât encore aux ſeconds, ils leur emplirent le derriere de beaucoup de parfums. Enſuite on leur donne leurs ordres, on les envoye à leur Ambaſſade. Ils ſe rendent promptement à la Cour, demandent audience, & l'obtiennent auſſi-tôt. Alors le pere & le plus grand des Dieux s'étant aſſis ſur ſon trône, remua la foudre qu'il tenoit en ſa main. Tout tremble à ce bruit, & l'éclat ſoudain de ce tonnerre ſurprit tellement ces pauvres Chiens, qu'ils commencerent à répandre un parfum naturel, mêlé avec cet artificiel dont on les avoit garnis. Tout le monde crie auſſitôt qu'il falloit venger cette injure; mais Jupiter avant que de les punir parla de la ſorte. Ce n'eſt pas agir en Roi, que de ne pas renvoyer des Ambaſſadeurs. Et il n'eſt pas difficile d'impoſer à cette faute la peine qu'elle a méritée. Je ne défends pas qu'on les renvoye : mais je veux qu'ils ſoient punis par la faim, afin qu'ils apprennent une autrefois à retenir leur ventre. Voilà la récompenſe que vous remporte-

Vetat dimitti magnus illos Jupiter,
Mirati sibi legatos non revertier,
Turpe æstimantes aliquod commissum à suis,
Post aliquod tempus alios adscribi jubent,
Rumor legatos superiores prodidit:
Timentes rursus aliquid ne simile accidat,
Odere canibus anum sed multo replent
Mandata dant, legati mittuntur: statim
Adeunt: rogantes aditum, continuò impetrant.
Consedit genitor tum Deorum maximus,
Quassatque fulmen: tremere cœpere omnia:
Canes, confusus subito quod fuerat fragor,
Repentè odorem mixtum cum merdis cacant.
Reclamant omnes vindicandam dum injuriam.
Sic est locutus ante pœnam Jupiter:
Non est legatos regis non dimittere,
Nec est difficile pœnas culpæ imponere:

rez de moi, au lieu du jugement que vous m'êtiez venu demander. Mais ceux qui vous ont député vers moi, vous qui êtes si indiscrets & si impertinents, seront exposés à jamais aux injures & aux outrages des hommes. Ainsi les chiens qui sont descendus de ces premiers, attendent encore aujourd'hui leurs députés. Et c'est pour cette raison que lorsqu'il en vient quelqu'un qu'ils n'ont encore vu, ils lui flairent au derriere, pour voir s'il n'est point de ces Ambassadeurs parfumés.

XVI.

Qui oblige un méchant, le rend pire.

L'Homme & la Couleuvre.

CELUI qui assiste les méchants, s'en répentira quelque jour.

Un homme ayant trouvé une Couleuvre qui étoit toute roide & presque morte de froid, la leva de terre, & la mit dans son sein pour la réchauffer par une compassion cruelle envers lui-même. Car ayant repris ses forces, elle le tua aussitôt. Une autre couleuvre lui ayant demandé pourquoi elle avoit commis ce crime, elle lui répondit : C'est afin que les hommes apprennent à n'assister jamais les méchants.

Non veto dimitti , verum cruciari fame ,
Dum ventrem continere non poſſint ſuum :
Sed hoc feretis pro judicio præmium.
Illi autem qui miſerunt vos tam futiles
Nunquam carebunt hominis contumelia.
Ita nunc legatos expectant & poſteri :
Novumque venire qui videt , culum olfacit.

XVI.

Malo qui bene favit , pejorem favit.

Homo & Colubra.

QUi fert malis auxilium , poſt tempus dolet ,
¶ *Gelu rigentem quidam Colubrum ſuſtulit*
Sinuque fovit contra ſe ipſe miſericors.
Namque ut refecta eſt , necuit hominem protinus :
Hanc alia cùm rogaret cauſam facinoris ,
Reſpondit : Ne quis diſcat prodeſſe improbis.

XVII.

L'avare n'est que le Gardien, & non pas le Maître de son argent.

Le Renard & le Dragon.

UN Renard travaillant à sa taniere, comme il creusoit la terre & se faisoit divers trous en perçant toujours de plus en plus, vint enfin jusques à la caverne profonde du Dragon qui gardoit en ce lieu des trésors cachés, & l'ayant apperçu, il lui dit : Je te supplie premierement de me pardonner mon indiscrétion & mon imprudence: & après, si tu reconnois bien toi-même, combien l'argent convient peu à la vie que je mene, je te prie de ne trouver pas mauvais si je te demande, quel fruit tu retires d'un si grand travail, & quelle peut être la récompense qui t'oblige à te priver ainsi du sommeil, & à passer tes jours dans l'horreur de la nuit & des ténebres. Je n'en ai nul, dit-il, mais Jupiter le plus grand des Dieux m'a donné cette charge. Tu ne prends donc rien pour toi de tous ces trésors, & tu n'en fais part à personne ; Non, puisqu'il a plu ainsi aux destins : Je te prie, lui répondit le Renard, de ne trouver pas mauvais si je

XVII.

Avarus auri custos, non dominus.

Vulpes & Draco.

VUlpes cubile fodiens, dum terram eruit
Agitque plures altius cuniculos.
Pervenit ad Draconis speluncam ultimam.
Custodiebat qui thesauros abditos.
Hunc simul aspexit; Oro ut imprudentiæ
Des primum veniam, deinde si pulchrè vides.
Quam non conveniens aurum sit vitæ meæ,
Respondeas clementer quem fructum capis
Hoc ex labore, quodve tantum est præmium,
Ut careas somno & ævum in tenebris exigas?
Nullum; inquit ille, verum hoc à summo mihi
Jove attributum est. Ergo nec sumis tibi.
Nec ulli donas quicquam? Sic satis placet.
Nolo irascaris, liberè si dixero:
Diis est iratis natus qui est similis tibi.
¶ Abiturus illuc quo priores abierunt,
Quid mente cæca miserum torques spiritum?
Tibi dico avare, gaudium hæredis tui.
Qui thure superos, ipsum te fraudas cibo;

te dis cette parole avec liberté. Celui qui te ressemble est né sans doute dans la colere des Dieux.

Puisque tu dois t'en aller en peu de temps où sont allez tous les hommes avant toi, pourquoi par un étrange aveuglement d'esprit es-tu ingénieux à te gêner, & à te tourmenter toi-même? O Avare, c'est à toi que je parle, toi, dis-je, qui est la joie de tes héritiers : qui envies l'encens aux Dieux, & à toi-même ta propre nourriture : qui deviens triste & mélancolique lorsque tu entends le son harmonieux d'un luth : & à qui le prix des viandes les plus nécessaires tire des soupirs & des gémissements du cœur. Qui pour augmenter ton bien sol à sol, irrites le Ciel par tes parjures honteux. Qui as soin de retrancher toute la dépense qui se doit faire pour te rendre les derniers devoirs, de peur que la Déesse qui préside aux funerailles ne gagne quelque chose du tien.

XVIII.

Il y a de l'honneur à achever parfaitement ce qu'un autre a commencé.

Phedre sur ses Fables.

QUOIQUE l'envie puisse dissimuler, je vois fort bien le jugement qu'elle sera obligée de porter de cet ouvrage. Tout ce qu'elle croira digne de quelque estime elle publiera qu'il est d'Esope seul : & si elle y

Qui

Qui tristis audis musicum citharæ sonum
Quem tibiarum macerat jucunditas;
Obsoniorum pretia cui gemitum exprimunt
Qui dum quadrantes aggeras patrimonio,
Cœlum fatigas sordido perjurio;
Qui circumcidis omnem impensam funeris,
Libitina ne quid de tuo faciat lucrum.

XVIII.

Inventa perficere non inglorium.

Phædrus de Fabulis.

QUid judicare cogitur livor modò:
Licet dissimulet, pulchrè tamen intelligo.
Quicquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet: si quid minùs adriserit,
A me contendet fictum quovis pignore.

trouve quelque chose qui lui déplaise, elle soutiendra & fera gageure, que c'est moi qui l'ai inventé. Pour la repousser présentement, je me contenterai de lui dire cette parole : Soit que ces Fables soient dignes de mépris ou de louange, c'est Esope qui les a inventées, & c'est moi qui leur ai donné leur beauté & leur perfection. Mais poursuivons notre dessein, comme nous avons fait jusqu'à cette heure.

XIX.

Les vraies richesses ne se perdent point.

Naufrage de Simonide.

UN homme savant a toujours une source de richesses dans soi-même.

Simonide qui a fait de si beaux vers, voulant trouver quelque soulagement dans sa pauvreté, se mit à voyager par les plus célebres villes d'Asie, chantant les louanges de ceux qui avoient remporté le prix aux jeux, & recevant la récompense de son travail. S'étant enrichi de cette sorte, il voulut retourner par mer en l'Isle de Cée, que l'on tient avoir été son pays. Il s'embarqua sur un vaisseau, qu'une horrible tempête, avec ce qu'il étoit déjà vieux & usé, brisa au milieu de la mer. Les uns ramassent leur argent, les autres se garnissent de ce qu'ils avoient de plus

Quem volo refelli jam nunc responso meo :
Sive hoc ineptum , sive laudandum , est opus ,
Invenit ille , nostra perfecit manus.
Sed exequamur cœptum propositi ordinem.

XIX.

Veras divitias eripit nemo.

Naufragium Simonidis.

HOmo doctus in se semper divitias habet.
Simonides qui scripsit egregium melos
Quò paupertatem sustineret facilius ,
Circumire cœpit urbes Asiæ nobiles :
Mercede acceptâ laudem victorum canens.
Hoc genere quæstus postquam locuples factus est ,
Venire in patriam voluit cursu pelagico ,
(Erat autem natus , ut aiunt , in Ceo insula.)
Ascendit navem , quam tempestas horrida
Simul & vetustas , medio dissolvit mari.
Hi zonas , illi res pretiosas colligunt
Subsidium vitæ. Quidam curiosior :

précieux, afin qu'il leur reſtât quelque choſe de quoi vivre. Un de la troupe s'appercevant que Simonide n'emportoit rien, lui dit: Hé comment? vous ne prenez rien, de ce qui eſt à vous? Tout ce qui eſt à moi, lui répondit-il, eſt avec moi. Et enſuite peu ſe ſauverent; la plûpart étant perdus pour s'être trop chargé, & encore des voleurs étant ſurvenus en même-temps, leur prirent tout ce qu'ils avoient emporté, & les laiſſerent tout nuds. Et parce que l'ancienne ville de Clazomene ſe trouva là auprès, ces pauvres malheureux s'y retirerent après leur naufrage. Il arriva qu'en ce même lieu il y avoit une perſonne qui aimant l'étude & les belles lettres, & ayant lu ſouvent les vers de Simonide, étoit devenu un de ſes grands admirateurs ſans l'avoir jamais vu. De ſorte que l'ayant reconnu par ſes diſcours, & par ſon entretien, il fut tout ravi de le recevoir chez ſoi, & lui donna avec une libéralité extraordinaire des habits, de l'argent, & des ſerviteurs. Cependant les autres portant un ais où étoit repréſenté leur naufrage, alloient par les rues demandant leur vie. Et Simonide les ayant rencontré par hazard, leur parla de la ſorte. Je vous avois bien dit, que tout ce qui étoit à moi étoit avec moi. Et vous voyez qu'il ne vous eſt rien demeuré de tout ce que vous aviez emporté avec vous.

Simonide, tu ex opibus nihil sumis tuis?
Mecum, inquit, mea sunt cuncta: Tunc pauci enatant.
Quia plures onere degravati perierant,
Prædones adsunt, rapiunt quod quisque extulit,
Nudos relinquunt. Fortè Clazomenæ propè,
Antiqua fuit urbs, quam petierunt naufragi:
Hic litterarum quidam studio deditus,
Simonidis qui sæpè versus legerat,
Eratque absentis admirator maximus,
Sermone ab ipso cognitum, cupidissimè.
Ad se recepit, veste, nummis, familiâ
Hominem exornavit. Cæteri tabulam suam
Portant, rogantes victum, quos casu obvius
Simonides, ut vidit: Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta, vos, quod rapuistis periit.



XX.

Promets peu, & fais beaucoup

La montagne accouchant.

UN jour une montagne ressentoit les douleurs de l'accouchement, & jettoit des cris épouvantables. Toute la terre étoit dans une attente extraordinaire, mais elle n'enfanta qu'une souris.

Cette Fable te regarde, toi qui menaçant de faire des grandes choses, n'a que des paroles sans aucun effet.

XXI.

La vraie gloire obscurcit la fausse.

La Fourmi & la Mouche.

LA Fourmi & la Mouche disputoient avec grande chaleur qui étoit la plus excellente. La mouche commença la premiere à se rélever de la sorte. Te peux-tu comparer avec les avantages qui se trouvent en moi: Lorsque l'on fait des sacrifices aux Dieux; c'est moi qui goûte la premiere des entrailles qui leur sont offertes. Je me tiens au

---

XX.

Magna ne jactes, sed præstes.

Mons parturiens.

MOns parturibat, gemitus immanes ciens,
Eratque in terris maxima expectatio:
At ille murem peperit. Hoc scriptum est tibi
Qui magna cùm minaris, extricas nihil.

XXI.

Vera gloria fictam obscurat.

Formica & Musca.

FOrmica & Musca contendebant acriter,
Quæ pluris esset: Musca sic cœpit prior,
Conferre nostris tu potes te laudibus?

millieu des Autels : Je me promene partout dans tous les Temples. Lorsqu'il me plaît, je m'en vais me placer sur la tête des Rois. Je prens un baiser chaste sur le visage des plus grandes Dames : Enfin je ne travaille point, & je ne laisse pas de joüir des meilleures choses. Qu'y a-t'il de semblable en toute ta vie, toi qui es toute rustique & toute sauvage : A quoi la Fourmi répondit : certes c'est un grand honneur que de vivre dans les Temples des Dieux : mais cet honneur n'est que pour celui qu'on invite, & non pas pour celui qui n'y est qu'avec haine de tout le monde. Tu nous parles ici de la familiarité que tu as avec les Rois, & de ce que tu approches les personnes les plus illustres : & cependant lorsque j'ai soin d'amasser des grains de bled pour passer mon hyver ; je te vois le long d'une muraille qui te nourris d'ordure & de puanteur. Tu es souvent parmi les Autels : mais on te chasse partout où l'on te trouve. Tu ne te mets pas en peine de travailler, aussi ne trouves-tu rien lorsque tu as besoin de quelque chose. Tu te vantes, insolente que tu es, de ce que tu devrois couvrir par le voile de la honte. Tu me viens insulter durant l'Eté. Mais si-tôt que l'hyver est venu, tu ne dis plus mot. Lorsque le froid extrême te saisit jusqu'à te faire mourir ; je demeure dans ma maison en sûreté, dans l'abondance de tout ce qui m'est nécessaire. Cela suffit si je ne

Ubi immolatur, exta prægusto Deûm.
Moror inter aras: templa perlustro omnia:
In capite regis sedeo cùm visum est mihi:
Et matronarum casta delibo oscula;
Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.
Quid horum simile tibi contingit rustica?
Est gloriosus sanè convictus Deûm,
Sed illi qui invitatur non qui invisus est.
Reges commemoras & matronarum oscula,
Ego granum in hyemem cùm studiosè congero,
Te circa murum video pasci stercore:
Aras frequentas, nempè abigeris quo venis:
Nihil laboras ideò cùm opus est nil habes:
Superba jactas tegere quod debet pudor.
Æstate me lacessis; cùm bruma est, siles:
Mori contractam cùm te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumen domus:
Satis profectò retrudi superbiam.

me trompe, pour rabattre ta présomption & ton orgueil.

Cette Fable nous apprend à discerner deux sortes de personnes : dont les unes se relévent elles-mêmes par de fausses louanges, & les autres possédent une gloire véritable établie sur la solidité de leur vertu.

XXII.

Dieu récompense ceux qui l'honorent.

Simonide préservé par les Dieux.

J'Ai fait voir auparavant le grand pouvoir que les lettres & les sciences ont parmi les hommes. Je m'en vais répéter maintenant combien les Dieux même les ont honorées.

Le Poëte Simonide, qui est le même dont nous avons parlé auparavant, s'étant accordé avc un Athlete qui avoit remporté le prix, de faire des vers à sa louange, pour une certaine recompense qu'il devoit lui donner : se retira en particulier pour les faire. Et voyant que la bassesse d'un si petit sujet tenoit dans la gêne & dans la contrainte l'impétuosité de son esprit, il se servit d'une licence selon la coutume des Poëtes. Il fit entrer dans sa composition les deux astres fils de Lede, pour relever cet homme par l'autorité des Dieux

¶ *Fabella talis hominum diſcernit notas*
Eorum qui ſe falſis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet ſolidum decus.

XXII.

Deum colenti ſtat ſua merces.

Simonides à Diis ſervatus.

Q*Uantum valerent inter homines litteræ*
Dixi ſuperius: quantus nunc illis honos
A ſuperis ſit tributus; tradam memoriæ.
¶ *Simonides idem ille de quo retuli,*

compagnons du même exercice, & de la même gloire. L'Athlete temoigna estimer ces vers, mais il ne lui donna que la troisieme partie de ce qu'il lui avoit promis. Et Simonide lui demandant le reste: Ceux-là, dit-il, vous le donneront, pour qui vous avez composé les deux parts de cet Eloge. Mais afin que je ne vous laisse pas aller mécontent, je vous supplie de me faire l'honneur de venir aujourd'hui souper avec moi, car je veux inviter tous mes bons amis, du nombre desquels vous êtes. Lui se voyant trompé de la sorte, & étant faché de l'injure qu'il avoit reçue, néanmoins pour ne pas perdre entierement l'amitié de cet homme, en rompant tout à fait avec lui, il lui promit de s'y trouver. Il vint à l'heure donnée, & se met à table avec les autres. Le festin étoit magnifique, on ne parloit que de boire; tout y étoit préparé avec grand soin; & on n'entendoit que des cris de joie dans toute la maison. Lorsque tout d'un coup deux jeunes hommes couverts de poussiere, & ayant tout le corps trempé de sueur, paroissant à leur visage plus que des hommes, dirent au premier des valets qu'ils rencontrerent, qu'il appellât Simonide, & qu'il lui étoit important de les venir trouver tout présentement. Ce valet tout troublé s'en va à grande hâte, & fait venir Simonide, lequel ayant à peine mis le pied hors de la chambre, le plancher tombant tout d'un

Victoris laudem cuidam pictæ ut scriberet,
Certo condixit pretio, secretum petit:
Exigua cùm frenaret materia impetum,
Usus poëtæ, ut moris est, licentiâ;
Atque interposuit gemina Ledæ sidera,
Auctoritatem similis referens gloriæ.
Opus approbavit; sed mercedis tertiam
Accepit partem. Cùm reliquam posceret:
Illi, inquit, reddent quorum sunt laudes duæ.
Verum ne iratè dissimum te sentiam,
Ad cœnam mihi promitte; cognatos volo
Hodie invitare, quorum es in numero mihi.
Fraudatus quamvis & dolens injuriâ,
Ne male dimissam gratiam corrumperet,
Promisit; rediit horâ dictæ, recubuit.
Splendebat hilare poculis convivium.
Magno apparatu læta resonat domus;
Repente cùm duo juvenes sparsi pulvere,
Sudore multo diffluentes corpora,
Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant, ut ad se provocet Simonidem:
Illius interesse ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promôrat vix pedem triclinio,
Ruina cameræ subito opressit cæteros;

coup, accabla de ſes ruines tous les autres conviés, & on ne trouva point ces jeunes hommes à ſa porte : tout le monde donc ayant ſu comme cette affaire s'étoit paſſée, reconnut viſiblement, que ces Dieux étoient venus ſauver la vie à ce Poëte, pour le récompenſer des louanges qu'il leur avoit données.

XXIII.

Epilogue à Eutiche.

IL me reſte encore des Fables ſur leſquelles je pourrois travailler : mais je les laiſſe à deſſein. Premierement, afin de ne vous être pas trop importun dans cette grande multitude d'affaires qui vous lient, & qui vous environnent de toutes parts. Et ſecondement, afin que s'il arrivoit que quelqu'un voulût traiter les mêmes choſes, il lui reſtât encore des ſujets ſur leſquels il pût s'exercer. Quoiqu'il ſoit vrai que cette matiere ſoit ſi riche & ſi abondante que l'ouvrier manque plutôt à l'ouvrage, que l'ouvrage à l'ouvrier. Je vous ſupplie de rendre à la brieveté dont j'ai uſé dans ces Fables, la récompenſe que vous m'avez promiſe. Faites voir par les effets la ſincérité de vos paroles. Car ma vie s'approche tous les jours de la mort, & j'aurai d'autant moins de part à vos préſents, que

Nec ulli juvenes ſunt reperti ad januam.
Ut eſt vulgatus ordo narratæ rei,
Omnes ſcierunt, numinum præſentiam
Vati dediſſe vitam mercedis loco.

XXIII.

Epilogus ad Euticum.

SUperſunt mihi quæ ſcribam, ſed parco ſciens,
Primum, eſſe ne tibi videar moleſtior,
Deſtringit quem multarum rerum varietas;
Dein ſi quis eadem forte conari velit,
Habere ut poſſit aliquid operis reſidui,
Quamvis materiæ tanta abundet copia,
Labori faber ut deſit, non fabro labor.
Brevitati noſtræ premium ut reddas peto
Quod es pollicitus. Exhibe vocis fidem:
Nam vita morti propior eſt quotidie:
Et hoc minus veniet ad me muneris tui,

le délai prendra davantage du temps qui me reste à vivre. Si vous me faites ce bien de bonne heure : l'usage en sera plus long, & l'ayant reçu plutôt, j'en jouirai plus de temps. Tandis qu'il me reste encore quelques années de cette vie languissante, il y a lieu de me donner ce secours. Il viendra un jour auquel étant accablé de vieillesse, ce sera en vain que votre bonté s'efforcera de m'assister lorsque vos bienfaits me seront devenus inutiles : & que la mort prochaine redemandera le tribut qui lui est dû. Prenez pour une impertinence la priere que je vous fais, étant si porté de vous-même à m'accorder le bien que je vous demande. Souvent les coupables avouant leurs fautes ont obtenu pardon ; combien est-il plus juste d'absoudre les innocents ? C'est à vous à agir le premier en cette rencontre. Les autres agiront après, & chacun ensuite à son tour y prendra la part qui lui est due. Jugez en cette affaire ce que votre équité & votre conscience demande de vous ; & faites en sorte que j'aie sujet de vous remercier de ce jugement. Je vois bien que j'ai passé les bornes que je m'étois prescrites ; mais il est difficile d'arrêter un esprit, qui sentant dans soi-même combien il est innocent & irréprochable, se voit néanmoins attaqué par les outrages & par l'insolence des méchants. Vous me demanderez peut-être qui ils sont, mais le temps les fera connoître. Car tant que

Quo plus consumet temporis dilatio.
Si citò rem perages, usus fiet longior:
Fruar diutius, si celerius cœpero.
Languentis ævi dum sunt aliquæ reliquiæ,
Auxilio locus est: olim senio debilem
Frustra adjuvare bonitas nitetur tua.
Cùm jam desierit esse beneficium utile,
Et mors vicina flagitabit debitum.
Stultum admovere tibi preces existima,
Proclivis ultro cùm sit misericordia.
Sæpè impetravit veniam confessus reus,
Quanto innocenti justius debet dari?
Tuæ prius sunt partes, aliorum deinde;
Similique gyro venient aliorum vices,
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac judicio tuo.
Excedit animus quem proposuit terminum:
Sed difficulter continetur spiritus.

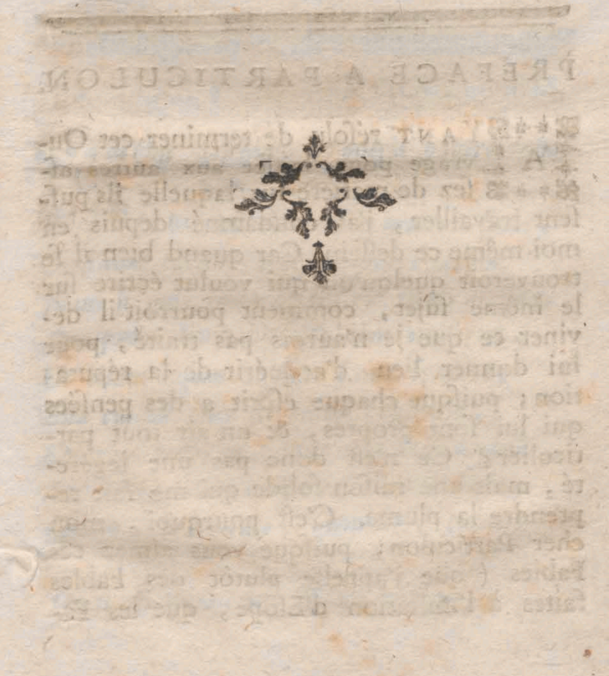
j'aurai l'eſprit ſain, il me ſouviendra toujours d'une ſentence que j'ai appriſe autrefois étant encore enfant, il eſt dangéreux à un homme du peuple de murmurer & de ſe plaindre publiquement.

Fin du quatrieme Livre.



Integritatis qui ſinceræ conſcius,
A noxiorum premitur inſolentiis.
Qui ſint requires; apparebunt tempore.
Ego quondam legi quam puer ſententiam,
Palàm mutire plebeio periculum eſt,
Dum ſanitas conſtabit, pulchrè meminero.

Finis Libri IV.





LES FABLES DE PHEDRE.

LIVRE CINQUIEME.

PRÉFACE A PARTICULON.

AYANT résolu de terminer cet Ouvrage pour laisser aux autres assez de matiere sur laquelle ils pussent travailler, j'ai condamné depuis en moi-même ce dessein. Car quand bien il se trouveroit quelqu'un qui voulut écrire sur le même sujet, comment pourroit-il deviner ce que je n'aurois pas traité, pour lui donner lieu d'acquérir de la réputation ; puisque chaque esprit a des pensées qui lui sont propres, & un air tout particulier ? Ce n'est donc pas une legereté, mais une raison solide qui me fait reprendre la plume. C'est pourquoi, mon cher Particulon, puisque vous aimez ces Fables (que j'appelle plutôt des Fables faites à l'imitation d'Esope, que les Fa-



PHÆDRI FABULARUM LIBER QUINTUS.

PROLOGUS AD PARTICULONEM.

Cum destinassem operis habere terminum,
In hoc ut aliis esset materiæ satis,
Consilium tacito corde damnavi meum.
Nam si quis talis etiam est tituli artifex,
Quo pacto divinabit quidnam omiserim,
Ut illum ipsum cupiam famæ tradere:
Sua cuique cùm sit animi cogitatio,
Colorque proprius: ergo non levitas mihi,
Sed certa ratio causam scribendi dedit,
Quare, Particulo, quoniam, caperis fabulis.
Quas Æsopias, non Æsopi nomine,

bles d'Esope : étant certain que lui m'en ayant seulement découvert quelques-unes, j'en ai inventé de moi-même beaucoup d'autres, comme ayant suivi un ancien genre d'écrire : mais l'ayant traité avec des choses toutes nouvelles,) tandis que vous lirez à loisir mon quatrieme Livre, si mes envieux veulent censurer malicieusement celui-ci, je me mettrai fort peu en peine, qu'ils le censurent, pourvu qu'ils n'en puissent faire autant. Ce m'est une assez grande gloire, de ce que vous & ceux qui vous ressemblent, ne dédaignez pas de vous servir de quelques-unes de mes paroles dans vos écrits, & que vous me jugez digne de vivre à jamais dans la mémoire des hommes ; car je ne desire l'approbation & les applaudissements que des personnes savantes & judicieuses.



Quasi paucas ostenderit, ego plures dissero,
Usus vetusto genere sed rebus novis,
Quartum libellum dum tu variè perleges,
Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet:
Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui
Vestras in chartas verba transfertis mea;
Dignumque longâ judicatis memoriâ.
In litterarum plausum ire desidero.



FABLE I.

Un homme d'esprit est estimé de tout le monde.

Demetrie & Menandre.

SI j'entremêle en quelque lieu de ces écrits le nom d'Esope, auquel il y a long-temps que j'ai rendu tout ce que je devois. Sache, mon cher Lecteur, que ce n'est que pour avoir plus d'autorité; comme nous voyons aujourd'hui que quelques ouvriers augmentent l'estime & le prix de leurs ouvrages, en mettant le nom de Praxitele sur les nouvelles statues de marbre qu'ils ont faites, & le nom de Myron sur l'argent qu'ils ont mis en œuvre; car l'envie qui se plaît à médire & à mordre, favorise toujours davantage les vertus anciennes que les présentes.

Mais je m'en vais conter une Fable, qui confirmera ceci.

¶ Demetrie qui a été appellé Phalerée ayant usurpé injustement la tirannie dans Athenes, tout le peuple couroit en foule, & à l'envi l'un de l'autre pour le saluer, comme c'est la coutume du peuple. Les premiers de la ville témoignent publiquement se réjouir de son bonheur, & baisoient cette main qui les tenoit op-

---

FABULA I.

Nihil ad honorem fama ingenii aptius.

Demetrius & Menander.

Æsopi nomen ſicubi interpoſuero,
Cui reddidi jam pridem quidquid debui,
Auctoritatis eſſe ſcito gratiâ,
Ut quidam artifices noſtro faciunt ſeculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adſcripſerunt Praxitelem, ſuo
Myronem argento : plus vetuſtis nam favet
Invidia mordax quam bonis præſentibus:
Sed jam ad fabellam talis exempli feror.
¶ *Demetrius qui dictus eſt Phalereus,*
Athenas occupavit imperio improbo.
Ut mos eſt, vulgi paſſim & certatim ruunt;
Feliciter, ſubclamant ipſi principes:
Illam oſculantur, quâ ſunt oppreſſi, manum,
Tacitè gementes triſtem fortunæ vicem:

primés, déplorant dans le fond de leur cœur leur triste infortune : Ceux-mêmes qui menoient une vie tranquille & retirée, craignant qu'il ne leur nuisît d'avoir manqué à lui rendre leurs devoirs, venoient les derniers pour se présenter devant lui : Entre lesquels Menandre célébre par ses Comédies que Demetrie avoit lues sans le connoître, & y avoit admiré l'excellence de son esprit, s'avançoit aussi avec une démarche languissante & effeminée, étant tout parfumé, & laissant traîner négligemment sa robe jusques en terre. Le Tyran l'ayant vu derriere les autres : comment, dit-il cet efféminé ose-t-il paroître devant moi ? Et ceux qui étoient près de lui, lui ayant répondu que c'étoit le poëte Menandre, lui, changeant tout d'un coup de sentiment, le prend par la main & lui fait de grandes caresses.

II.

Brave en paroles, & prêt à fuir.

Les Voyageurs & le Voleur.

DEux hommes lestes, & n'ayant rien qui les chargeât, faisoient voyage ensemble. L'un étoit lâche & l'autre courageux. Un voleur les rencontra, & leur mettant l'épée sur la gorge, leur demanda

Quin etiam resides & sequentes otium,
Ne defuisse noceat repetunt ultimi.
In queis Menander nobilis comœdiis,
Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius,
Et admiratus fuerat ingenium viri,
Unguento delibutus vestitu adfluens,
Veniebat gressu delicato & languido:
Hunc ubi Tyrannus vidit extremo agmine:
Effæminatus quid hic in conspectu meo
Audet venire? responderunt proximi:
Hic est Menander scriptor: mutatus statim,
Compellat hominem blandè, dexteræmque arripit.

I I.

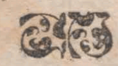
Ventosa lingua, pedes fugaces.

Viatores & Latro.

Viam expediti pariter carpebant duo:
Imbellis alter, alter at promptus manu.
Occurrit illis Latro, & intentans necem
Aurum poposcit. Audax confestim irruens,

la bourſe. Celui qui avoit du cœur, ſe jettant tout d'un coup ſur lui & repouſſant la force par la force, lui porte un coup mortel au dépourvu & ſe retire de ce péril par ſa réſolution & par ſon courage. Le Voleur étant mort, ſon compagnon qui avoit témoigné tant de lâcheté, courut auſſi-tôt à lui : & mettant l'épée à la main & jettant ſon manteau par terre : Laiſſez-le venir, dit-il, je lui apprendrai bien à qui il s'adreſſe. Alors celui qui s'étoit défendu ſi généreuſement, lui dit : je voudrois que préſentement, vous m'euſſiez ſecondé au moins par ces paroles : j'euſſe été plus réſolu, les croyant vrayes. Mais maintenant rengaînez vos rodomontades auſſi-bien que votre épée, pour en pouvoir tromper d'autres qui ne vous connoîtront pas : car pour moi qui ai appris par experience avec quelle viteſſe vous fuyez : je ſais qu'il ne ſe faut pas trop fier à votre grand courage.

Cette fable ſe peut appliquer à ceux qui faiſant les hardis lorſqu'il n'y a rien à craindre, ſont très-lâches dans le péril.



Vim vi repellit ac ferro incautum occupat,
Et vindicavit ſeſe forti dextera.
Latrone occiſo, timidus accurrit comes,
Stringitque gladium, dein rejectâ penulâ
Cede, inquit, illum, jam curabo ſentiat
Quos attentârit. Tunc qui depugnaverat:
Vellem iſtis verbis ſaltem adjuviſſes modò,
Conſtantior fuiſſem vera exiſtimans:
Nunc conde ferrum & linguam pariter futilem,
Ut poſſis alios ignorantes fallere.
Ego qui ſum expertus quantis fugias viribus.
Scio quod virtuti non ſit credendum tuæ.
¶ *Illi adſignari debet hæc narratio*
Qui re ſecundâ fortis eſt, dubiâ fugax.



III.

Qui péche volontairement est indigne de tout pardon.

Le Chauve & la Mouche.

UNe mouche ayant picqué la tête d'un homme chauve, lui tâchant de la surprendre, se donna un grand soufflet pour l'écraser. Mais la Mouche se mocquant de lui, lui dit : Si tu as voulu punir de la mort la piquure d'une si petite bête, comment te puniras-tu toi-même, qui au mal que tu t'es fait, as ajouté encore l'affront d'un soufflet. Cet homme lui répondit : Pour ce qui est de moi, je me réconcilie aisément avec moi-même, sachant que si je me blesse, c'est sans avoir dessein de me blesser : mais toi, qui tiens un rang si méprisable parmi les animaux, & qui nous importunant sans cesse, prend plaisir à boire le sang des hommes, je voudrois te pouvoir tuer à peine de me faire plus de mal que je ne m'en suis pas fait.

Cette Fable nous montre qu'on pardonne plus aisément à une personne qui tombe en quelque faute sans y penser, qu'à celui qui se rend coupable volontairement, ce dernier étant ce me semble digne de toute sorte de punition.

III.

Sponte peccanti nullus est veniæ locus.

Calvus & Musca.

CAlvi momordit Musca nudatum caput ;
Quam opprimere captans, alapam sibi duxit gravem,
Tunc illa irridens : Punctum volucris parvulæ
Voluisti morte ulcisci : quid facies tibi,
Injuriæ qui addideris contumeliam ?
Respondit : Mecum facilè redeo in gratiam,
Quia non fuisse mentem lædendi scio :
Sed te contempti generis animal improbum,
Qui delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel majore incommodo.
¶ *Hoc argumentum veniam mage dari docet,*
Qui casu peccat, quàm qui consilio nocens :
Illum esse quavis pœnâ dignum judico.

IV.

Heureux qui se fait sage aux dépens d'autrui.

L'Homme & l'Ane.

UN homme ayant immolé un Pourceau au Dieu Hercule, pour s'acquitter d'un vœu qu'il lui avoit fait, s'il lui conservoit la vie : fit donner à son Ane le reste de l'orge du Pourceau. Mais l'Ane le rejettant lui dit : Je prendrois très-volontiers ton orge, si je ne considérois que celui qui s'en est nourri vient d'être égorgé.

La considération de cette Fable m'ayant frappé l'esprit, j'ai toujours évité le gain, & les avantages qui nous mettent en danger. Que si vous me dites que ceux qui ont volé le bien des autres en sont demeurés les maîtres, comptons je vous prie, combien il y en a qui ayant été surpris, ont péri malheureusement ; & vous trouverez que le nombre de ceux qui ont été punis, est beaucoup plus grand ; car si l'audace & la témérité sont utiles à quelques-uns, elles sont pernicieuses à une infinité d'autres.

IV.

Feliciter ſapit, qui alieno periculo ſapit.

Homo & Aſinus.

Quidam immolâſſet verrem cùm ſancto Herculi
Cui pro ſalute votum debebat ſuâ
Aſello juſſit reliquias poni hordei.
Quas aſpernatus ille ſic locutus eſt:
Tuum libenter prorſus appeterem cibum
Niſi qui nutritus illo eſt, jugulatus foret.
¶ *Hujus reſpectu Fabulæ deterritus;*
Periculoſum ſemper vitavit lucrum.
Sed dicis: Qui rapuêre divitias, habent.
Numeremus, agedum, qui deprenſi perierint;
Majorem turbam punitorum reperies.
Paucis temeritas eſt bono, multis malo.

V.

La préoccupation étouffe le jugement.

Le Bouffon & le Payſan.

LEs hommes ſe trompent d'ordinaire, lorſqu'ils ſont préoccupés de paſſion pour quelque perſonne : & voulant ſoutenir opiniâtrement la fauſſeté de leurs opinions, ſont enfin obligés de s'en repentir étant convaincus par l'évidence des choſes mêmes.

Un jour un homme riche & de grande condition devant faire repréſenter des jeux devant le peuple, propoſa un prix & invita tous ceux qui auroient trouvé quelque choſe de nouveau, de le venir faire paroître devant tout le monde. Pluſieurs perſonnes ingénieuſes ſe trouverent à ce combat de réputation & d'honneur. Entre leſquelles un Bouffon célebre par ſes bons mots, vint dire publiquement qu'il avoit à repréſenter une choſe devant le peuple, qui n'avoit jamais été vue ſur le théâtre. Ce bruit s'étant répandu, émut toute la ville, & les lieux qui étoient vuides auparavant à peine peuvent ſuffire pour la grande foule qui s'y aſſemble. Lui donc paroiſſant ſur le théâtre tout ſeul ſans aucun appareil, ſans aucun autre acteur avec lui ; tout le monde

V.

Præjudicata opinio judicium obruit.

Scurra & Rusticus.

PRavo favore labi mortales solent,
Et præjudicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitentiam rebus manifestis agi.
§ Facturus ludos quidam dives nobilis,
Proposito cunctos invitavit præmio;
Quam quisque posset ut novitatem ostenderet.
Venêre artifices laudis ad certamina,
Quos inter Scurra notus urbano sale.
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in Theatro numquam prolatum foret.
Dispersus rumor civitatem concitat:
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.
In scena verò postquam solus constitit,

attendoit avec grand ſilence ce qu'il devoit faire, alors baiſſant tout d'un coup la tête & la mettant dans ſon ſein, il commença à contrefaire de telle ſorte le cri d'un cochon, que tout le peuple ſoutenoit qu'il en avoit un véritable caché ſous ſon manteau, & lui commanda de le ſecouer. Ce qu'ayant fait, & ayant trouvé qu'il n'y avoit rien, ils le comblerent de louanges & lui firent de grands applaudiſſements. Un Payſan étant préſent à cette action, commença à dire qu'il ne céderoit point en cela, & auſſi-tôt publia hautement qu'il s'obligeoit le lendemain à faire le cochon mieux que lui. Le peuple s'aſſemble en plus grande foule, & les eſprits étant déja préoccupés par un deſir de favoriſer le Bouffon, ils viennent plutôt pour ſe mocquer du Payſan que pour ce qu'il pourroit faire. L'un & l'autre paroît enſuite ſur le théâtre, & le Bouffon le premier contrefaiſant le cochon, excite de grands cris & de grands applaudiſſements. Alors le Payſan faiſant ſemblant de cacher un cochon ſous ſon manteau, (ce qu'il faiſoit effectivement, mais ſans que perſonne s'en doutât; parce qu'ayant fait ſecouer le manteau de l'autre ils n'y avoient rien trouvé,) commença à tirer l'oreille du cochon véritable qu'il cachoit, & le contraignit par cette douleur à ſe plainde dans ſa voix naturelle. Tout le peuple s'écria auſſi-tôt que le Bouffon avoit contrefait beaucoup mieux le cochon que le

Sine apparatu, nullis adjutoribus,
Silentium ipsa fecit expectatio,
Ille in sinum repentè demisit caput,
Et sic porcelli vocem est imitatus suâ;
Verum ut subesse pallio contenderent,
Et excuti juberent : quo facto simul,
Nihil est repertum, multis onerant laudibus,
Hominemque plausu prosequuntur maximo.
Hoc vidit fieri Rusticus : Non me-hercule
Me vincet, inquit : & statim professus est
Idem facturum meliùs se postridiè.
Fit turba major : jam favor mentes tenet :
Et derisuri, non spectaturi sedent.
Uterque prodit. Scurra digrunnit prior,
Movetque plausus & clamores suscitat.
Tunc simulans sese vestimentis rusticus
Porcellum obtergere, quod faciebat scilicet
Sed in priore quia nil compareat latens.
Pervellit aurem verò quem celaverat,

Payſan, & commanda qu'on le chaſsât honteuſement. Mais lui tirant de ſon ſein le petit cochon, & leur montrant par la preuve comme ils s'étoient trompés : Tenez, Meſſieurs, leur dit-il, voici qui fait voir que vous êtes de fort bons Juges.

VI.

Phedre à Particulon.

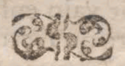
IL me reſte encore beaucoup de choſes que je pourrois dire, & je trouve en cette matiere une diverſité & une abondance inépuiſable. Mais ces jeux & ces divertiſſements d'eſprits ne plaiſent que lorſqu'ils ſont renfermés dans certaines bornes, & deviennent deſagréables lorſqu'ils paſſent juſques dans l'excès. C'eſt pourquoi mon Particulon, dont la vie eſt ſi pure, & ſi innocente, & dont le nom vivra dans mes écrits tant que les Muſes Latines ſeront en honneur ; je vous ſupplie, en liſant ces Livres, d'honorer de votre approbation, ſinon l'eſprit, au moins la brieveté & la diſcrétion de l'Auteur, qui eſt d'autant plus digne de louange en ce temps, que les Poëtes y ſont plus importuns & plus inſupportables par leurs longs diſcours.

Et cum dolore vocem naturæ exprimit.
Adclamat populus Scurram multò similiùs
Imitatum, & cogit rusticum trudi foras.
At ille profert ipsum porcellum è sinu,
Turpemque aperto pignore errorem probans,
En hic declarat quales sitis judices.

VI.

Phædrus ad Particulonem.

ADhuc supersunt multa quæ possim loqui,
Et copiosa abundat rerum varietas,
Sed temperatæ suaves fiunt argutiæ:
Immodicæ offendunt. Quare vir sanctissime
Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris;
Si non ingenium, certè brevitatem approba,
Quæ commendari tanto debet justiùs,
Quantò Poëtæ sunt molesti validiùs.



VII.

Toutes choses ne sont pas propres à tout.

Deux Chauves.

Un homme chauve ayant trouvé un peigne dans un carrefour, un autre qui étoit chauve comme lui, s'avançant : Je retiens part ; lui dit-il, & ce que tu as trouvé sera pour nous deux. Ce premier lui montrant leur commune proie, lui dit ces paroles. Les Dieux nous avoient voulu favoriser, mais notre mauvais destin nous a envié ce bonheur, & il nous est arrivé ce que l'on dit d'ordinaire : nous avons trouvé des charbons au lieu d'un thrésor.

Cette plainte convient à celui qui a été trompé de ses espérances.

VIII.

L'homme vain se rend ridicule à tout le monde.

Un Joueur de flute, appellé le Prince.

Lorsqu'un esprit vain enflé par la réputation imaginaire qu'il croit avoir, s'éleve dans des pensées insolentes & présomptueuses, sa légéreté & son impertinence deviennent souvent le jouet de tout le monde.

VII.

Non omnia omnibus congruunt.

Duo Calvi.

INvenit *Calvus fortè in trivio pectinem:*
Accessit alter æquè defectus pilis:
Heia, inquit, est commune quodcumque est lucri.
Ostendit ille prædam, & adjecit simul:
Superûm voluntas favit, sed fato invido,
Carbonem, ut aiunt, pro thesauro invenimus.
¶ *Quem spes delusit, huic querela convenit.*

VIII.

Stulta superbia ridetur ab omnibus.

Princeps tibicen.

U*Bi vanus animus aurâ captus frivolâ*
Arripuit insolentem sibi fiduciam,
Facilè ad derisum stulta levitas ducitur.

Un joueur de flute nommé le Prince, dont Bathille Comédien avoit accoutumé de se servir sur le théâtre, étant assez connu du peuple, il arriva qu'en de certains jeux, du nom desquels je ne me souviens pas bien, comme on remuoit des machines de théâtre, il tomba sans y penser d'une grande chûte & se rompit la jambe gauche, lui qui eut mieux aimé en perdre deux droites, s'il les eut eues. On le prend entre les bras & on l'emporte dans sa maison faisant de grandes plaintes. Ensuite quelques mois s'étant passés jusqu'à ce que cette blessure fût guérie; comme c'est la coûtume de ceux qui se trouvent au théâtre, ils commencerent à trouver à dire à l'art de cet homme, qui avoit accoutumé d'exciter par le son de sa flute l'ardeur & l'agilité des danseurs. En ce même temps une personne de qualité devant donner des jeux au peuple & le Prince commençant déja à marcher, il obtint de lui par argent & par prieres qu'il se montrât seulement sur le théâtre le jour des jeux. Lui donc s'y étant rendu, il s'éleva aussi-tôt un bruit parmi tous les spectateurs touchant ce joueur de flute, les uns asûrant qu'il étoit mort & les autres soutenant au contraire qu'il devoit paroître présentement devant le peuple. La tapisserie tirée après le bruit des tempêtes & des tonneres, les Dieux vinrent parler sur le théâtre selon la coûtume. Les danseurs voyant ce

¶ *Princeps tibicen notior paulo fuit,*
Operam Bathyllo solitus in scena dare
Is forte laudis, non satis memini quibus.
Dum pegma rapitur, concidit casu gravi
Nec opinans, & sinistram fregit, tibiam,
Duas cùm dextras maluisset perdere.
Inter manus sublatus & multùm gemens,
Domum refertur. Aliquot menses transeunt,
Ad sanitatem dum venit curatio.
Ut spectatorum mos est, & lepidum genus
Desiderari cœpit, cujus flatibus
Solebat excitari saltantis vigor.
Erat facturus ludos quidam nobilis,
Et incipiebat Princeps incedere: eum
Adducit pretio & precibus, ut tantummodo
Ipso ludorum ostenderet sese die.
Qui simul advenit, rumor de tibicine
Fremit in theatro: quidam affirmant mortuum,

joueur de flute revenu de nouveau, lui donnerent à chanter une chanſon fort connue qui commençoit par ces paroles:

Rome réjouis-toi; tout eſt en ſûreté,
Puiſque le Prince eſt en ſanté.

Auſſi-tôt tout le monde ſe leva avec de grands applaudiſſements. Le joueur de flute s'imaginant que c'étoit à lui qu'on applaudiſſoit pour ſe réjouir de ſa bien venue, fait de grands baiſe-mains, & de grands remerciements au peuple. Les Chevaliers reconnoiſſant cette mépriſe ridicule & impertinente, lui commandent avec grande riſée de recommencer encore la même chanſon. Lui la recommençant de nouveau & les Chevaliers lui applaudiſſant encore pour ſe mocquer de lui: ce pauvre homme ſe proſterne tout de ſon long ſur le théâtre, en ſorte que le peuple s'imaginoit qu'il lui demandoit par ſes ſoumiſſions le prix & la couronne. Mais tous les ſpectateurs ayant enfin reconnu la belle imagination dans laquelle il étoit, ils vous prirent mon Prince qui pour paroître davantage, s'étoit lié la cuiſſe d'une écharpe blanche,& avec un habit blanc & des ſouliers blancs, & voyant qu'il étoit devenu ſi ſuperbe que de prendre pour lui à cauſe de ſon nom de Prince, l'honneur que l'on rendoit à la divine maiſon d'Auguſte, ils le chaſſerent dehors, la tête la premiere avec honte & ignominie.

Quidam in conſpectum proditurum ſine morâ
Aulæo miſſo devolutis tonitrubus,
Dii ſunt locuti more tranſlatitio.
Chorus reducto tunc & notum canticum,
Impoſuit, cujus hæc fuit ſententia:
Lætare incolumis Roma ſalvo Principe.
In plauſus conſurrectum eſt: jactat baſio
Tibicen, gratulari fautores putat.
Equeſter ordo ſtultum errorem intelligit,
Magnoque riſu canticum repeti jubet.
Iteratur illud, homo meus ſe in pulpito
Totum proſternit, plaudit illudens eques.
Rogare populus hunc coronam exiſtimat:
Ut verò cuneis notuit res omnibus,
Princeps ligato crure niveâ faſciâ,
Niveiſque tunicis, niveis etiam calceis,
Superbiens honore divinæ domûs,
Ab univerſis capite eſt protruſus foras.

IX.

Qui perd l'occasion ne la trouve plus.

Emblême du temps.

UN homme ayant des aîles, & qui court si vîte qu'il pourroit marcher sur le tranchant d'un razoir sans se blesser, qui a des cheveux pardevant, & qui est chauve par derriere; qui a le corps tout nud; qu'on ne peut avoir qu'en le prevenant, & que Jupiter même ne peut reprendre lorsqu'on l'a laissé échapper une fois, nous marque qu'en toutes choses l'occasion est prompte & passe dans un moment.

Les anciens nous on représenté le temps sous la figure de cet homme, de peur que le retardement & la paresse n'empêchât l'exécution de nos meilleures entreprises.

X.

N'instruis point ton Maître.

Le Taureau & le Veau.

UN Taureau faisant des efforts avec ses cornes, & ne pouvant qu'à grand peine entrer dans son étable, dont la porte étoit fort étroite : Un veau lui montroit comme il devoit se plier pour passer plus

IX.

Fugit irreparabile tempus.

Occasio depicta.

CUrsu volucri pendens, in novacula,
Calvus, comosa fronte, nudo corpore,
Quem si occupâris, teneas; elapsum semel
Non ipse possit Jupiter reprehendere;
Occasionem rerum significat brevem.
¶ *Effectus impediret ne segnis mora*
Pinxere antiqui talem effigiem temporis.

X.

Ne sus Minervam.

Taurus & Vitulus.

ANgusto in aditu Taurus luctans cornibus,
Cùm vix intrare posset ad præsepia.
Monstrabat Vitulus quo se pacto plecteret:

facilement, auquel il répondit : Tais-toi, je sais cela avant que tu fusses né.

Que celui qui se mêle de corriger un plus habile que soi, prenne ceci pour lui.

XI.

Tout se passe avec l'âge.

Le Chasseur & le Chien.

UN Chien qui poursuivant avec ardeur les bêtes les plus vîtes, avoit toujours contenté extrêmement son Maître, devint tout foible & languissant par la vieillesse, & ayant été un jour présenté devant un Sanglier hérissé pour se battre contre lui, il le prit par l'oreille & le mordit ; mais ayant les dents toutes pourries, il fut obligé de le quitter, lors le Chasseur se fachant commenca à le crier, auquel ce vieil chien répondit : ce n'est pas mon courage qui m'abandonne ; mais c'est la force qui me manque. Tu me loues de ce que j'ai été autrefois & tu me blâmes de ce que je ne suis plus ce que j'étois.

Tu vois aisément ; mon cher Philete, ce que j'ai voulu marquer par cette Fable.

FIN.

Tace, inquit, ante hoc novi quàm tu natus es.

¶ *Qui doctiorem emendat, ſibi dici putet.*

X I.

Omnia fert ætas.

Venator & Canis.

ADverſus omnes fortis veloces feras
Canis cùm domino ſemper feciſſet ſatis.
Languere cœpit annis ingravantibus.
Aliquando objectus hiſpidi pugnæ ſuis,
Arripuit aurem: ſed carioſis dentibus,
Prædam dimiſit. Hic tum Venator dolens,
Canem objurgabat; cui ſenex contra latrans:
Non me deſtituit animus, ſed vires meæ:
Quod fuimus laudas, jam damnas quod non ſumus.

¶ *Hoc cur, Philete, ſcripſerim pulchrè, vides*

FINIS.



TABLE DES FABLES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

TABLE.

LIVRE IV.

LIVRE V.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *Les Fables de Phedre avec le latin à côté.* En Sorbonne le 4 Avril 1757.

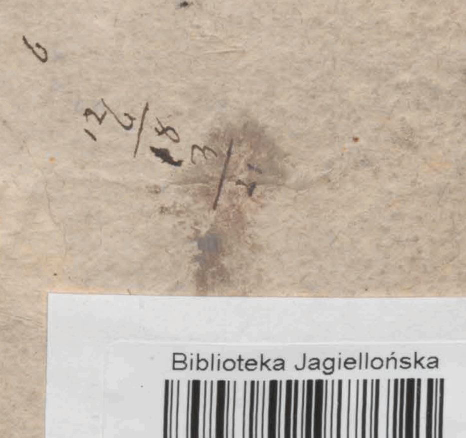
DE MARCILLY.

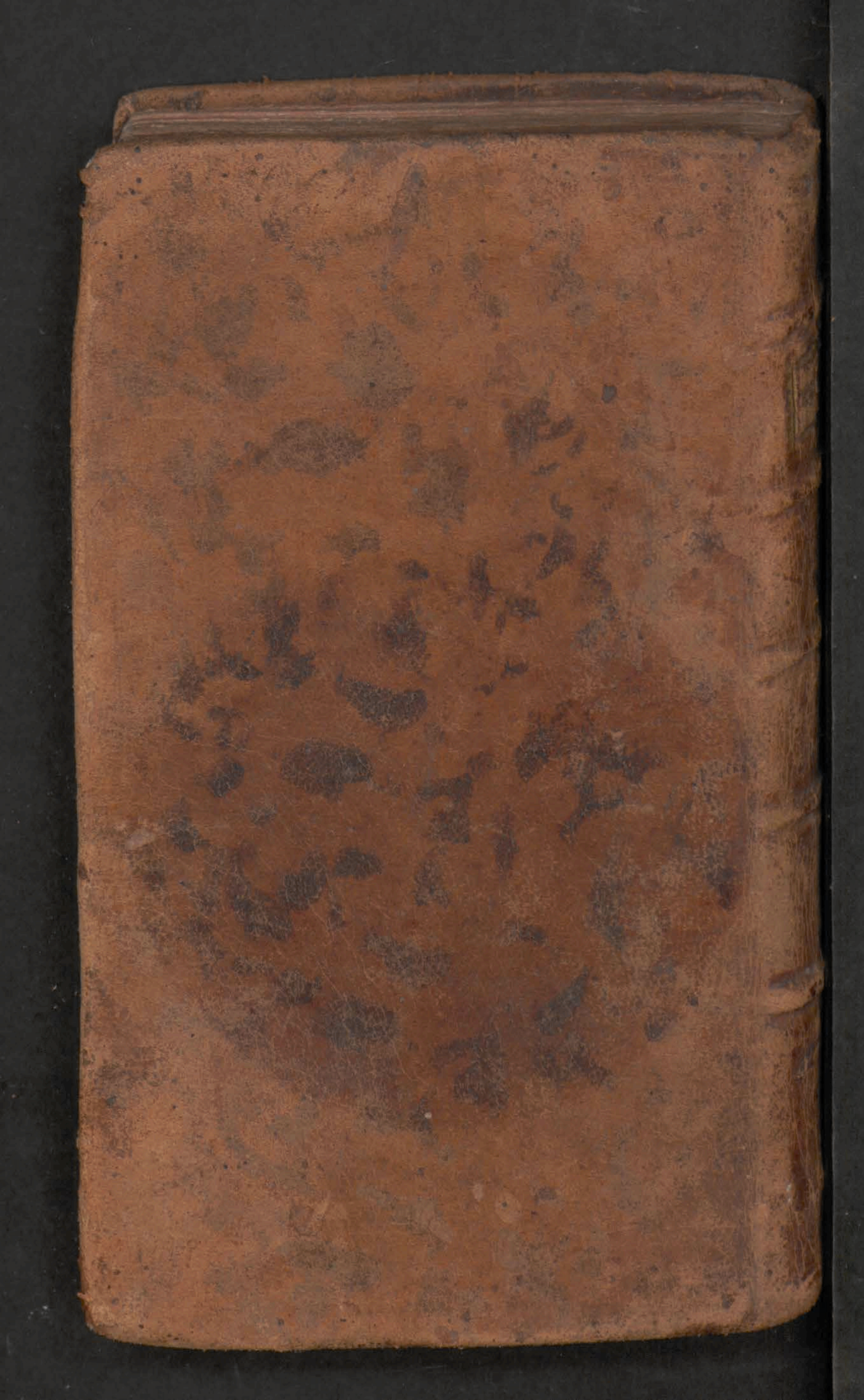
PERMISSION DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos Amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé MAUTEVILLE, Libraire à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Heures nouvelles ou Prieres choiſies ; Epîtres & Evangiles ; Fables de Phedre en latin & en françois* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires ; A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire réimprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; A la charge que ces Préſentes ſe-

tout enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faites dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. Qu'avant de l'expoſer en vente, les Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DELAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DELAMOIGNON ; le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits livres, foi ſoit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le quatrieme jour du mois d'Octobre, l'an de Grace mil ſept cent cinquante ſept, & de notre Regne le quarante troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE, avec grille & paraphe.






FABLES